



Budget 2021

Rapport du Conseil communal	1-3
Arrêté.....	4
Compte de résultats	
Comptes de résultats et d'investissement condensés en fonctionnelle.....	1
Plan financier et des tâches.....	1-2
Degré d'autofinancement et équilibre budgétaire.....	1
Indicateurs financiers.....	1-2
Indicateurs financiers.....	1

Budget d'exploitation – classification fonctionnelle (détail)

Chapitre	Page
0 ADMINISTRATION GENERALE	1
01100 Conseil général	1
01200 Conseil communal	1
02100 Service financier.....	1-2
02200 Administration (général).....	2-3
02900 Immeubles administratifs	3-4
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE.....	5
11100 Sécurité communale	5
14000 Questions juridiques	5-6
14001 Police des habitants	6
14060 Etat civil régional	6
15000 Service du feu.....	6
15060 Service du feu, organisation régionale.....	6
16100 Stand de tir.....	6-7
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	7
16200 Protection civile	7
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	7
16202 Poste de commandement (Coteaux 3).....	7-8
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	8
2 FORMATION	9
21110 Cycle 1	9
21200 Cycle 2	9
21300 Cycle 3	9
21700 Bâtiments scolaires	9-10
21921 Patrouilleurs scolaires.....	10
22000 Ecoles spéciales.....	10
23000 Formation professionnelle initiale	10
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES.....	11
31100 Musées et arts plastiques	11
32100 Bibliothèque	11
32200 Concerts et théâtre	11-12
32900 Culture et promotion.....	12
34100 Sports (général)	12
34110 Port	12-13
34200 Loisirs (général).....	13-14
34201 Plage	13-14
34202 Parcs publics et chemins pédestres	14

34203	Salle polyvalente	14-15
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	15
35000	Paroisse protestante.....	15
35010	Paroisse catholique	16
4	SANTE	17
42100	Soins ambulatoires.....	17
42200	Services de sauvetage	17
43310	Service dentaire scolaire	17
43400	Contrôle des denrées alimentaires.....	17
49000	Santé publique, autres	17
5	SECURITE SOCIALE.....	18
51200	Réductions de primes (LAMal).....	18
53200	Prestations complémentaires à l'AVS.....	18
53330	Prestations aux retraités	18
53400	Appartements pour personnes âgées	18
54100	Allocations familiales	18
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	18
54400	Protection de la jeunesse	18
54440	Animation de jeunesse.....	18-19
54510	Crèches et garderies	19
55200	Part communale aux mesures d'insertion	19
56000	Construction de logements sociaux.....	19
57200	Aide matérielle légale	19
57900	Assistance, autres	19
57960	Guichets sociaux régionaux.....	19
59300	Actions d'entraide à l'étranger	20
6	TRANSPORTS.....	21
61500	Routes communales.....	21-22
61550	Places de stationnement	22
61900	Routes, autres.....	22
62300	Subvention trafic régional	22
62310	Noctambus.....	23
62900	Transports publics, autres	23
63100	Navigation.....	23
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	24
71010	Approvisionnement en eau	24-25
72010	Traitement des eaux usées	25
72030	Traitement des eaux claires	25-26
73010	Gestion des déchets ménages	26
73030	Gestion des déchets entreprises	26-27
74100	Corrections de cours d'eau	27
75000	Protection des espèces et du paysage.....	27
76100	Protection de l'air et du climat	27
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	27
77100	Cimetières, crématoires	27-28
77910	Toilettes publiques.....	28
79000	Aménagement du territoire (général)	28-29
79070	Conférence régionales	29

8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	30
	81200 Entretien ouvrages AF.....	30
	81401 Viticulture.....	30
	82000 Sylviculture.....	31
	84000 Tourisme.....	31
	87110 Réseau d'électricité.....	31-32
	87120 Commerce de l'électricité.....	32
	87200 Gaz (redevance Viteos).....	32
	87310 Entreprises de chauffage à distance.....	32
9	FINANCES ET IMPOTS	33
	91000 Impôts communaux généraux.....	33
	91010 Impôts spéciaux.....	33
	93000 Péréquation financière et compensation des charges.....	33
	96100 Intérêts.....	34
	96200 Frais d'émission.....	34
	96300 Biens-fonds du patrimoine financier.....	34
	963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	34-35
	963002 Immeuble Coteaux 38.....	35
	963003 Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle).....	35
	963004 Immeuble Impasse du Carraz 1.....	35-36
	963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19.....	36
	963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	36
	963008 Kiosque Bas-de-Sachet.....	36
	963011 Cabane forestière du Haut.....	37
	963012 Cabane forestière du Bas.....	37
	936013 Vignoble communal.....	37-38
	97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2.....	38
	Budget d'exploitation – classification par nature (5 positions).....	1-3
	Budget d'investissements et prévisions d'investissements.....	1-2
	Budget d'investissements – classification fonctionnelle (détail).....	1-9
	Budget d'investissements – classification par nature (5 positions).....	1
	Budget des dépenses du patrimoine financier – classification fonctionnelle (détail).....	1
	Budget des dépenses du patrimoine financier – classification par nature (5 positions).....	1

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2021

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Le budget proposé pour 2021 prévoit un déficit de 1'078'000 fr.

Les effets de l'entrée en vigueur en 2020 de la réforme de la fiscalité et de la péréquation seront complets en 2021. L'établissement du budget est également marqué par la grande incertitude liée aux conséquences de la crise sanitaire actuelle. Une diminution des entrées fiscales ainsi qu'une augmentation des charges dans le domaine social sont attendues.

2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont basées sur les comptes 2019 pour les rubriques en mains de la Commune, sur les décisions des différents syndicats auxquels la Commune est affiliée ainsi que sur les charges de transferts décidées au niveau cantonal (facture sociale, par ex.).

Les principales augmentations de charges par rapport aux comptes 2019 sont liées aux éléments suivants :

- Les charges en personnel augmentent de 219'791 fr. Cette augmentation importante de 8,4 % s'explique en grande partie par une augmentation de la part patronale aux primes d'assurances pour les indemnités journalières (38'113 fr.) et une diminution des indemnités versées par l'assurance maladie (64'666 fr.) et par l'assurance accident (34'885 fr.). En 2019, de même que les années précédentes, plusieurs employés communaux ont connus des problèmes de santé ou des accidents. Des montants d'indemnités importants ont donc été encaissés en 2019 qui n'apparaissent plus au budget 2021. En contrepartie, les primes dues aux assurances ont augmenté. Une augmentation importante des cotisations patronales à l'AVS, à la caisse de pensions et au fonds de formation apprentis contribuent également à l'augmentation des charges en personnel (50'523 fr.).
L'augmentation annuelle lié à la progression d'un échelon dans le barème des salaires correspond à un montant de 31'146 fr. (1,5 %). A noter, que vu la diminution de l'indice des prix à la consommation (-1,3 point entre mai 2019 et mai 2020), le Conseil communal propose comme le Canton de ne pas réduire les salaires, mais de mettre en réserve cette réduction de l'indice. Cette réserve sera utilisée pour compenser une augmentation future de cet indice. A noter que le nombre de places n'évolue pas.
- Les charges liées à la scolarité obligatoire (sans le coût des bâtiments communaux) augmentent de 395'862 fr., soit de 8,6 %, si l'on tient compte du fait qu'une facturation rétroactive sur les charges 2018 figure dans les comptes 2019, pour un montant de 84'047 fr.
- Les charges liées à la sécurité sociale (chapitre 5) progressent de 287'346 fr. par rapport aux comptes 2019. La facture sociale augmente de 268'036 fr. pour atteindre 2'334'687 fr. Cette somme représente la part de la Commune aux dépenses sociales du Canton ; elle est calculée par rapport au nombre d'habitants.

Les charges de biens, de services et d'exploitation (31) sont maîtrisées, les augmentations de certaines rubriques étant compensées par des diminutions dans d'autres rubriques.

Les fluctuations des charges liées aux syndicats intercommunaux se présentent de la manière suivante par rapport au budget 2020 :

Syndicat de la sécurité civile	+ 500 fr.	+ 0,2 %
Cercle scolaire Cerisiers	+ 135'700 fr.	+ 2,7 %
Théâtre régional	+ 2'500 fr.	+ 3,2 %
Service de l'ambulance	0 fr.	
Transport régional	- 15'800 fr.	- 3,8 %
STEP Boudry-Cortailod	- 12'200 fr.	- 45,5 %
STEP Saunerie	- 1'400 fr.	- 0,4 %
Déchetterie de la Croix	- 1'200 fr.	- 1,1 %
Syndicat des forêts	+ 7'100 fr.	+ 7,1 %
RUN	+ 2'200 fr.	+ 15,3 %
RNL (ex COMUL)	- 200 fr.	- 1,9 %

L'augmentation des charges du Cercle scolaire des Cerisiers (CSRC) s'explique par la répartition des coûts en fonction du nombre d'élèves scolarisés par commune. Ce dernier est en diminution de 12 unités pour Cortailod par rapport au budget 2020, alors que la diminution pour la Grande Béroche est de 41 unités provenant toutes du cycle 3. La diminution importante (- 41) du nombre d'élèves au cycle 3 a pour conséquence une augmentation du coût de l'élève du cycle 3 et une augmentation du pourcentage d'élèves pour la Commune de Cortailod (+ 3.24 %). Le cumul de ces deux conséquences impacte de près de 200'000 fr. le budget de la commune de Cortailod pour le cycle 3. Parallèlement, il est constaté une baisse d'environ 65'000 fr. sur les deux autres cycles. A noter également que les charges globales du CSRC sont stables.

3. Revenus fiscaux et péréquation

Le montant figurant au budget pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques est calculé sur la base des taxations définitives de l'année en cours effectuées jusqu'à ce jour. Les effets de la réforme de la fiscalité sont complets en 2021. Pour l'impôt sur le revenu des personnes physique, l'effet se concrétise par une baisse des recettes estimées à 880'000 fr.

Le projet de budget tient également compte des diminutions de recettes liées au effets de la crise sanitaire. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les projections établies par le Canton. Pour l'impôt sur les personnes physiques, le Canton table sur une diminution de 3 % des recettes en 2021. Pour l'impôt sur les revenus des travailleurs frontaliers et l'impôt à la source, la diminution attendue est de 17 %. Enfin pour les personnes morales, la baisse attendue est de 20 %.

L'impôt foncier (91010) permet d'augmenter les revenus de la Commune de 270'000 fr. par rapport aux comptes 2019.

L'évolution des recettes fiscales (91) ces dernières années se présentent de la manière suivante :

2018 :	13'268'871 fr.
2019 :	13'720'873 fr.
2020 :	12'800'000 fr. (budget)
2021 :	12'763'500 fr. (budget)

En contrepartie aux diminutions de recettes liées à la réforme fiscale, les charges liées à la péréquation financière et à la compensation des charges (93) diminuent de 1'132'630 fr. par rapport aux comptes 2019. Cette diminution des charges compense donc la diminution des recettes liées à réforme fiscale.

Dans la même période, on observe également une diminution de 114'138 fr. (35 %) des charges liées aux intérêts.

Lorsque l'on compare les revenus d'exploitation avec les comptes 2019, il convient de tenir compte des événements exceptionnels liés à cet exercice. Ainsi, les comptes 2019 ont été marqués par la dissolution de la provision pour l'assainissement de la Prévoyance. ne qui a augmenté en conséquence les revenus d'un montant unique de 814'000 fr. dans le chapitre de l'administration générale (02200). De même, ces comptes ont été marqués par le revenu extraordinaire de 9'129'000 fr. lié à la dissolution partielle de la réserve d'amortissement du retraitement du patrimoine administratif. Selon les règles MCH2, cette réserve ne peut se monter qu'à 50% de l'augmentation de la valeur du patrimoine administratif lié au retraitement. Ce changement entraine donc une diminution importante de 456'000 fr. des revenus extraordinaires par rapport au budget 2020. Cette différence explique à elle seule plus de la moitié de la différence du compte de résultats entre le budget 2020 et le budget 2021. Elle pèsera les comptes 2020 d'un montant équivalent.

4. Investissements

Les projets d'investissements pour 2021 figurent dans le tableau 1, alors que les projets envisagés à plus long terme figurent dans le tableau 2. A noter qu'il s'agit ici d'intentions qui devront faire, pour certaines d'entre elles, l'objet de demandes de crédits spécifiques auprès du Conseil général. A noter également que l'expérience a montré que des imprévus peuvent survenir et modifier l'ordre des priorités dans le courant de l'exercice.

5. Règles du frein aux dépenses et du frein à l'endettement

Le règlement communal sur les finances impose plusieurs règles de frein aux dépenses. L'excédent de charges du résultat du budget (déficit) ne doit pas dépasser 10 % du capital propre du dernier exercice bouclé. Avec un déficit prévu de 1'098'000 fr. et un capital propre se montant à 43'094'520 fr., cette condition est respectée. L'excédent de charges doit également être couvert par l'excédent du bilan (fortune nette). Le montant présumé de ce dernier au terme de l'exercice en cours se montant à 23'946'940 fr., cette condition du règlement est également respectée.

Des investissements réguliers sont importants pour maintenir en état et si nécessaire développer le patrimoine communal existant. Le Conseil communal propose pour 2021 un budget d'investissements d'un montant de 4'105'100 fr. La règle concernant le frein à l'endettement, laquelle fixe la capacité d'investissements maximale à 4'821'200 fr., est également respectée.

6. Perspectives

La réforme de la fiscalité voulue par le Canton a permis d'améliorer l'attractivité de notre région pour les habitants et pour les entreprises garantes des emplois. Cette réforme a entraîné une diminution des recettes de la Commune qui est compensée par une diminution importante des charges liée à la péréquation intercommunale. Au final, on peut parler d'une opération nulle pour la Commune.

La crise sanitaire n'est pas encore terminée et ses conséquences sont difficiles à évaluer. Il est probable qu'à terme cette crise entraîne une nouvelle baisse des entrées fiscales ainsi qu'une augmentation des dépenses dans le domaine social.

Le Conseil communal exprime sa volonté de maîtriser les dépenses en ramenant dans la mesure de ces compétences, les budgets à un niveau correspondant aux dépenses nécessaires. Mais, nous devons constater que des augmentations importantes sont souvent en lien avec des facteurs que la Commune ne peut pas, ou que partiellement, influencer. Dans le domaine de la formation notamment, les investissements importants qu'il faut consentir pour entretenir les bâtiments scolaires du troisième cycle entraîneront une augmentation des dépenses dans ce domaine.

7. Conclusions

Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble des citoyennes et citoyens ainsi que les contribuables pour leurs contributions en faveur de la collectivité. Il remercie également les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement et vous invite, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, à bien vouloir accepter le budget 2021 en adoptant l'arrêté y relatif.

Cortailod, le 8 décembre 2020

Au nom du Conseil communal
Le vice-président Le chef du dicastère
Christian Mamin Olivier Félix

Arrêté du Conseil général approuvant le budget de l'exercice 2021

Le Conseil général de la Commune de Cortaillod ;

Vu le rapport du Conseil communal du 8 décembre 2020 ;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général de Commune du 9 novembre 2015 ;

Vu le règlement communal sur les finances du 9 novembre 2015 ;

Entendu la Commission financière ;

Sur la proposition du Conseil communal ;

arrête

Article premier : Est approuvé le budget de l'exercice 2021, qui comprend :

- a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit :
- | | | |
|---|-----|----------------------|
| Charges d'exploitation | Fr. | 19'529'500.- |
| Revenus d'exploitation | Fr. | <u>-17'462'300.-</u> |
| Résultat provenant des activités d'exploitation (1) | Fr. | 2'067'200.- |
| | | |
| Charges financières | Fr. | 409'200.- |
| Produits financiers | Fr. | <u>-909'600.-</u> |
| Résultat provenant des financements (2) | Fr. | -500'400.- |
| | | |
| Résultat opérationnel (1 + 2) | Fr. | 1'566'800.- |
| | | |
| Charges extraordinaires | Fr. | -.- |
| Revenus extraordinaires | Fr. | <u>-488'800.-</u> |
| Résultat extraordinaire (3) | Fr. | -488'800.- |
| | | |
| Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3) | Fr. | 1'078'000.- |
- b) les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein :
- | | | |
|---|-----|-------------|
| Dépenses | Fr. | 4'105'100.- |
| Recettes | Fr. | <u>-.-</u> |
| Montant total des crédits d'investissements | Fr. | 4'105'100.- |
- c) pour information, les dépenses et recettes concernant le patrimoine financier
- | | | |
|--|-----|------------|
| Dépenses | Fr. | 257'000.- |
| Recettes | Fr. | <u>-.-</u> |
| Montant total des dépenses du patrimoine financier | Fr. | 257'000.- |

Article 2 : ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au Service des communes.

Cortaillod, le 17 décembre 2020

Au nom du Conseil général
La présidente La secrétaire
Océane Taillard Mireille Dugerdil

Compte de résultats

**Comptes de résultats
et d'investissements
condensés en fonctionnelle**

Plan financier et des tâches

**Degré d'autofinancement et
équilibre budgétaire**

Indicateurs financiers



Budget 2021

Compte de résultats	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
Charges d'exploitation	19'529'500	19'389'300	140'200	19'849'996.10	-320'496
30 Charges de personnel	2'828'300	2'789'600	38'700	2'608'909.13	219'391
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'281'300	2'372'400	-91'100	2'419'783.71	-138'484
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'283'300	2'289'700	-6'400	2'324'522.51	-41'223
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	322'000	312'900	9'100	467'065.84	-145'066
36 Charges de transfert	10'781'600	10'624'500	157'100	10'945'840.96	-164'241
37 Subventions à redistribuer	227'100	227'100	0	202'465.75	24'634
39 Imputations internes	805'900	773'100	32'800	881'408.20	-75'508
Revenus d'exploitation	-17'462'300	-17'533'800	71'500	-19'276'326.40	1'814'026
40 Revenus fiscaux	-12'772'200	-12'809'000	36'800	-13'731'253.27	959'053
42 Taxes	-3'232'100	-3'377'900	145'800	-3'442'043.49	209'943
43 Revenus divers	-22'900	-21'500	-1'400	-851'413.49	828'513
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-104'300	-55'400	-48'900	-27'629.43	-76'671
46 Revenus de transfert	-297'800	-269'800	-28'000	-140'316.83	-157'483
47 Subventions à redistribuer	-227'100	-227'100	0	-202'261.69	-24'838
49 Imputations internes	-805'900	-773'100	-32'800	-881'408.20	75'508
Résultat des activités d'exploitation	2'067'200	1'855'500	211'700	573'669.70	1'493'530
34 Charges financières	409'200	286'700	122'500	376'540.29	32'660
44 Revenus financiers	-909'600	-852'200	-57'400	-851'568.15	-58'032
Résultat provenant de financements	-500'400	-565'500	65'100	-475'027.86	-25'372
Résultat opérationnel	1'566'800	1'290'000	276'800	98'641.84	1'468'158
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-488'800	-944'800	456'000	-9'614'500.00	9'125'700
Résultat extraordinaire	-488'800	-944'800	456'000	-9'614'500.00	9'125'700
Total du compte de résultats	1'078'000	345'200	732'800	-9'515'858.16	10'593'858



Budget 2021

Compte d'exploitation Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Fonctionnelle	1'078'000.00	345'200.00	732'800.00	-9'515'858.16	10'593'858.16
Total des Charges	19'938'700.00	19'676'000.00	262'700.00	20'226'536.39	-287'836.39
Total des Revenus	-18'860'700.00	-19'330'800.00	470'100.00	-29'742'394.55	10'881'694.55
0 ADMINISTRATION GENERALE	1'554'900.00	1'577'400.00	-22'500.00	-8'396'896.30	9'951'796.30
Charges	2'021'400.00	2'013'900.00	7'500.00	1'999'399.09	22'000.91
Revenus	-466'500.00	-436'500.00	-30'000.00	-10'396'295.39	9'929'795.39
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	500'200.00	423'700.00	76'500.00	483'534.69	16'665.31
Charges	797'900.00	788'700.00	9'200.00	765'444.24	32'455.76
Revenus	-297'700.00	-365'000.00	67'300.00	-281'909.55	-15'790.45
2 FORMATION	6'102'100.00	5'732'300.00	369'800.00	5'782'067.16	320'032.84
Charges	6'350'100.00	6'199'400.00	150'700.00	6'034'843.41	315'256.59
Revenus	-248'000.00	-467'100.00	219'100.00	-252'776.25	4'776.25
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	658'600.00	491'300.00	167'300.00	635'660.34	22'939.66
Charges	1'093'500.00	1'091'000.00	2'500.00	1'134'405.52	-40'905.52
Revenus	-434'900.00	-599'700.00	164'800.00	-498'745.18	63'845.18
4 SANTE	191'300.00	197'400.00	-6'100.00	183'817.00	7'483.00
Charges	191'300.00	197'400.00	-6'100.00	183'817.00	7'483.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	3'451'600.00	3'396'700.00	54'900.00	3'164'253.42	287'346.58
Charges	3'453'100.00	3'398'200.00	54'900.00	3'166'262.42	286'837.58
Revenus	-1'500.00	-1'500.00	0.00	-2'009.00	509.00
6 TRANSPORTS	1'351'700.00	1'369'500.00	-17'800.00	1'434'822.35	-83'122.35
Charges	1'532'300.00	1'559'000.00	-26'700.00	1'597'629.56	-65'329.56
Revenus	-180'600.00	-189'500.00	8'900.00	-162'807.21	-17'792.79
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	568'800.00	487'800.00	81'000.00	463'920.63	104'879.37
Charges	3'355'000.00	3'357'000.00	-2'000.00	3'191'680.47	163'319.53
Revenus	-2'786'200.00	-2'869'200.00	83'000.00	-2'727'759.84	-58'440.16
8 ECONOMIE PUBLIQUE	18'000.00	-11'200.00	29'200.00	-71'698.97	89'698.97
Charges	542'300.00	573'100.00	-30'800.00	687'556.94	-145'256.94
Revenus	-524'300.00	-584'300.00	60'000.00	-759'255.91	234'955.91
9 FINANCES ET IMPOTS	-13'319'200.00	-13'319'700.00	500.00	-13'195'338.48	-123'861.52
Charges	601'800.00	498'300.00	103'500.00	1'465'497.74	-863'697.74
Revenus	-13'921'000.00	-13'818'000.00	-103'000.00	-14'660'836.22	739'836.22



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Fonctionnelle	4'105'100.00	4'369'500.00	-264'400.00	0.00	4'105'100.00
Total des Charges	4'105'100.00	4'369'500.00	-264'400.00	1'386'135.55	2'718'964.45
Total des Revenus	0.00	0.00	0.00	-1'386'135.55	1'386'135.55
0 ADMINISTRATION GENERALE	35'000.00	0.00	35'000.00	0.00	35'000.00
Charges	35'000.00	0.00	35'000.00	44'888.75	-9'888.75
Revenus	0.00	0.00	0.00	-44'888.75	44'888.75
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	68'000.00	24'000.00	44'000.00	0.00	68'000.00
Charges	68'000.00	24'000.00	44'000.00	0.00	68'000.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	20'000.00	86'500.00	-66'500.00	0.00	20'000.00
Charges	20'000.00	86'500.00	-66'500.00	386'317.20	-366'317.20
Revenus	0.00	0.00	0.00	-386'317.20	386'317.20
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	1'443'100.00	1'033'500.00	409'600.00	0.00	1'443'100.00
Charges	1'443'100.00	1'033'500.00	409'600.00	247'180.10	1'195'919.90
Revenus	0.00	0.00	0.00	-247'180.10	247'180.10
4 SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRANSPORTS	1'140'500.00	1'354'800.00	-214'300.00	0.00	1'140'500.00
Charges	1'140'500.00	1'354'800.00	-214'300.00	496'017.00	644'483.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	-496'017.00	496'017.00
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	333'500.00	378'700.00	-45'200.00	0.00	333'500.00
Charges	333'500.00	378'700.00	-45'200.00	77'351.30	256'148.70
Revenus	0.00	0.00	0.00	-77'351.30	77'351.30
8 ECONOMIE PUBLIQUE	1'065'000.00	1'492'000.00	-427'000.00	0.00	1'065'000.00
Charges	1'065'000.00	1'492'000.00	-427'000.00	134'381.20	930'618.80
Revenus	0.00	0.00	0.00	-134'381.20	134'381.20
9 FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Plan financier et des tâches 2022-2024

Compte de résultats	Comptes 2019	Budget 2021	Prévisions		Prévisions 2024
			2022	2023	
Charges d'exploitation	19'849'996	19'529'500	19'693'700	19'864'000	19'994'100
30 Charges de personnel	2'608'909	2'828'300	2'859'900	2'891'500	2'925'900
31 Charges de biens, de services et d'exploitation	2'419'784	2'281'300	2'287'000	2'292'700	2'298'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'324'523	2'283'300	2'283'300	2'283'300	2'283'300
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	467'066	322'000	322'000	322'000	322'000
36 Charges de transfert	10'945'841	10'781'600	10'908'500	11'041'500	11'131'500
37 Subventions à redistribuer	202'466	227'100	227'100	227'100	227'100
39 Imputations internes	881'408	805'900	805'900	805'900	805'900
Revenus d'exploitation	-19'276'326	-17'462'300	-17'490'100	-17'490'100	-17'540'100
40 Revenus fiscaux	-13'731'253	-12'772'200	-12'800'000	-12'800'000	-12'850'000
42 Taxes	-3'442'043	-3'232'100	-3'232'100	-3'232'100	-3'232'100
43 Revenus divers	-851'413	-22'900	-22'900	-22'900	-22'900
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-27'629	-104'300	-104'300	-104'300	-104'300
46 Revenus de transfert	-140'317	-297'800	-297'800	-297'800	-297'800
47 Subventions à redistribuer	-202'262	-227'100	-227'100	-227'100	-227'100
49 Imputations internes	-881'408	-805'900	-805'900	-805'900	-805'900
Résultat des activités d'exploitation	573'670	2'067'200	2'203'600	2'373'900	2'454'000
34 Charges financières	376'540	409'200	409'200	409'200	409'200
44 Revenus financiers	-851'568	-909'600	-909'600	-909'600	-909'600
Résultat provenant de financements	-475'028	-500'400	-500'400	-500'400	-500'400
Résultat opérationnel	98'642	1'566'800	1'703'200	1'873'500	1'953'600
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-9'614'500	-488'800	-488'800	-488'800	-488'800
Résultat extraordinaire	-9'614'500	-488'800	-488'800	-488'800	-488'800
Total du compte de résultats	-9'515'858	1'078'000	1'214'400	1'384'700	1'464'800

Calcul du taux d'endettement - budget 2021

Comptes 2019

200	Engagements courants	2'098'183
201	Engagements à court terme	1'000'000
204	Passifs de régularisation	385'680
205	Provisions à court terme	75'627
206	Engagements financiers à long terme	16'000'000
208	Provisions à long terme	20'800
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	619'835
CAPITAUX DE TIERS		20'200'125

100	Disponibilités et placements à court terme	2'049'453
101	Créances	5'766'147
102	Placements financiers à court terme	0
104	Actifs de régularisation	833'975
106	Stock	7'799
107	Placements financiers	55'543
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'689'986
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	0
PATRIMOINE FINANCIER		15'402'902

Budget 2021

400	Impôts personnes physiques	11'237'100
401	Impôts personnes morales	1'099'300
REVENUS FISCAUX		12'336'400

Taux d'endettement net en % **38.9**

Marge d'autofinancement

Budget 2021

Résultat d'exercice (-) déficit / (+) bénéfice	-1'078'000
Amortissements légaux (Nature 33)	2'283'300
Marge d'autofinancement	1'205'300
Investissements NET	4'105'100
Degré d'autofinancement	29.4

Degré minimal d'autofinancement selon Règles LFinEC

25

Règles LFinEC

Taux d'endettement net	Degré minimal d'autofinancement exigé
<0%	pas de limite
de 0 à <50%	25%
de 50 à <100%	50%
de 100 à <150%	70%
de 150 à <200%	80%
200% et plus	100%

RESPECTE LA LIMITE !

Equilibre budgétaire - budget 2021

Critère 1

299	Excédent du bilan (fortune nette)	
299	Fortune nette (selon dernier Bilan: n -1)	24'292'140
+/-	Résultat budgétisé (année en cours: n)	-345'200
	Fortune présumée à la fin de l'exercice en cours (année n)	23'946'940
	Résultat budgétisé année n +1	-1'078'000
	Delta entre Fortune et résultat	22'868'940

Le budget répond aux exigences légales

Critère 2

29	Capital propre (année n -1)	
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	
2900100	Réserve eau	919'715
2900201	Réserve épuration	696'068
2900301	Réserve déchets ménages	205'320
2900401	Réserve déchets entreprises	50'832
2900500	Réserve électricité	0
2900700	Réserve port	451'028
291	Fonds	
2910000	Taxe compensatoire pl. parc	94'450
2910100	Fonds forestier	96'878
2910300	Taxe dessertes (équipement)	1'254'510
2910600	Fds vocation énergétique (bâtiments)	73'864
2910500	Fds vocation énergétique	73'864
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	4'140
2911000	Legs + fondations	108'992
293	Préfinancements	
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	714'900
2930002	Préfinancement Chavannes	890'400
294	Réserve de politique budgétaire	
2940000	Réserve conjoncturelle	4'869'061
295	Réserve liée au retraitement	
2950001	Réserve amort. retraitement PA	7'759'600
296	Réserve liée à la réévaluation PF	
2960000	Réserve réévaluation PF	538'759
299	Excédent du bilan (fortune)	24'292'140
29	Capital propre (année n -1)	43'094'520

Taux du déficit en % du capital propre 10% 4'309'452

Résultat budgétisé année n +1 -1'078'000

Delta entre % du capital propre et résultat 3'231'452

Le budget répond aux exigences légales

Budget 2021

	Désignation	Budget 2021	Budget 2020	Budget 2019	Budget 2018
90	<i>Taux d'endettement net (%)</i>	37.56	50.46	38.36	31.77
91	<i>Degré d'autofinancement</i>	22.76	28.71	28.67	34.13
92	<i>Part des charges d'intérêts</i>	0.61	0.57	1.37	1.32
93	<i>Degré de couverture des revenus détermina..</i>	-6.05	-1.88	-4.35	-1.67
94	<i>Dette brute par rapport aux revenus</i>	107.32	120.83	107.02	99.74
95	<i>Proportion des investissements</i>	20.12	21.41	17.12	15.96
96	<i>Part du service de la dette</i>	13.44	13.08	9.88	8.38
97	<i>Dette nette par habitant en francs</i>	1'020.69	1'346.53	1'080.66	938.82
98	<i>Taux d'autofinancement</i>	5.25	6.87	4.77	5.96
99	<i>Poids des intérêts passifs</i>	3.32	2.30	3.04	3.04

Budget d'exploitation détaillé

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Commentaires de la page 1

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31020.00 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels. Le solde est composé de diverses dépenses relatives à des fournitures inhérentes aux différentes votations, ainsi qu'à la confection des fascicules du budget et des comptes. Ce compte enregistre également le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.).
- 31180.00 Il s'agit du coût d'achat de la licence de la nouvelle version du logiciel (Jepanof 2) utilisé pour la gestion du personnel politique, des commissions, des séances et des jetons de présence qui en découlent.
- 31320.00 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par notre fiduciaire.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales, non incluses dans le salaire mensuel fixe, est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
- 30593.00 Acceptée par le Grand Conseil en mars 2019, la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de départ à la retraite, de naissance, de mariage et décès au sein du personnel ou de ses proches sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
- 31340.02 Les véhicules privés des membres du Conseil communal sont couverts par une assurance casco collective lors de leurs déplacements dans le cadre de leur mandat.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs. Les cinq conseillers communaux étant équipés d'un ordinateur portable depuis 2020, ceci implique le paiement d'une redevance annuelle au SIEN pour la maintenance de ce matériel informatique.
- 31700.00 Les membres du Conseil communal touchent une indemnité forfaitaire mensuelle de 50 fr. pour les frais de déplacements avec leur véhicule privé dans le cadre de leur fonction (5 membres x 50 fr./mois x 12 mois = 3'000 fr.).
- 31990.00 Le Conseil communal octroie généralement durant l'année quelques dons ou soutiens financiers.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est dorénavant incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-avant).

02100 Service financier

- 31000.00 Cette rubrique comporte les frais de fournitures spécifiques au Service de la comptabilité.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'554'900	1'577'400	-22'500	-8'396'896.30	9'951'796
	Charges	2'021'400	2'013'900	7'500	1'999'399.09	22'001
	Revenus	-466'500	-436'500	-30'000	-10'396'295.39	9'929'795
01	Législatif et exécutif	223'400	219'800	3'600	203'809.21	19'591
	Charges	228'400	224'800	3'600	210'409.71	17'990
	Revenus	-5'000	-5'000	0	-6'600.50	1'601
01100	Conseil général	37'400	32'500	4'900	23'905.30	13'495
30	Charges de personnel	12'000	13'000	-1'000	11'335.00	665
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	12'000	13'000	-1'000	11'335.00	665
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	22'400	16'500	5'900	9'570.30	12'830
31020.00	Imprimés, publications	10'000	10'000	0	2'011.20	7'989
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	4'900	0	4'900		4'900
31320.00	Honoraires de conseillers externes	7'000	6'500	500	7'108.20	-108
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	0	500	450.90	49
39	Imputations internes	3'000	3'000	0	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000	3'000	0	3'000.00	0
01200	Conseil communal	186'000	187'300	-1'300	179'903.91	6'096
30	Charges de personnel	141'700	142'100	-400	137'326.95	4'373
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'000	72'000	0	72'000.00	0
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	57'000	57'000	0	54'725.00	2'275
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	0	400	-400	606.50	-607
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0	0	0	175.00	-175
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	8'400	8'400	0	6'971.60	1'428
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	300	300	0	247.00	53
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'700	2'700	0	2'308.45	392
30591.00	Fonds de formation professionnelle	200	200	0	95.90	104
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	300	300	0	197.50	103
30593.00	Fonds formation apprentis	800	800	0		800
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	49'000	49'900	-900	48'877.46	123
31020.00	Imprimés, publications	300	200	100	268.80	31
31051.00	Frais de réceptions	25'000	25'000	0	30'386.86	-5'387
31130.00	Matériel informatique	1'000	2'500	-1'500		1'000
31300.03	Téléphones	200	200	0	162.00	38
31340.01	Assurances choses et RC	400	400	0	303.95	96
31340.02	Primes d'assurances véhicules	400	400	0	329.10	71
31530.00	Entretien du matériel informatique	16'700	15'000	1'700	12'644.00	4'056
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000	3'200	-200	3'000.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	2'000	3'000	-1'000	1'782.75	217
39	Imputations internes	300	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-5'000	-5'000	0	-6'600.50	1'601
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-5'000	-5'000	0	-6'600.50	1'601
02	Services généraux	1'331'500	1'357'600	-26'100	-8'600'705.51	9'932'206
	Charges	1'793'000	1'789'100	3'900	1'788'989.38	4'011
	Revenus	-461'500	-431'500	-30'000	-10'389'694.89	9'928'195
02100	Service financier	181'800	166'300	15'500	250'510.54	-68'711
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	237'900	222'800	15'100	313'882.78	-75'983
31000.00	Matériel de bureau	500	2'000	-1'500	257.10	243
31020.02	Publications et annonces	0	500	-500		0
31100.01	Mobilier de bureau	1'000	1'000	0		1'000
31100.02	Machines de bureau	1'000	1'000	0	543.00	457

Commentaires de la page 2

- 31130.00 Un des ordinateurs du Service de la comptabilité doit être remplacé en 2021.
- 31300.04 Les frais de poursuites liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte. La diminution des dépenses prévues découle du fait que la gestion des débiteurs « électricité » est désormais assurée par Eli10 SA.
- 31331.00 Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt.
- 31370.03 On trouve dans ce compte le coût de la redevance radio-TV facturée par l'entreprise Serafe pour le compte de la Confédération. La redevance est calculée sur le montant total des chiffres d'affaires déclarés de plus de 500'000 fr. de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 31811.01 On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs, remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (exonération).
- 31811.02 Voir commentaire du compte 31811.01 ci-dessus.
- 42900.01 Depuis 2014, nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau externe nous reverse le 75 % des créances récupérées.

02200 Administration (général)

- 30100.00 En 2021, la dotation de l'Administration restera inchangée et comptera 5,6 équivalents plein temps et deux apprentis.
- 30550.00 L'augmentation, dès 2020, de la prime d'assurance pour indemnités en cas de maladie découle des nombreux cas d'arrêts maladies survenus ces dernières années dans le personnel communal, y compris dans celui de la protection civile intercommunale dont nous avons la responsabilité administrative.
- 30593.00 Acceptée par le Grand Conseil en mars 2019, la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise. La prestation de ce fonds versée à la Commune pour les apprentis employés de commerce qu'elle forme apparaît dans le compte 46311.00 du présent chapitre.
- 30990.00 Cette rubrique comporte les frais liés à la formation des apprentis (inscription aux examens, cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 300 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais d'organisation des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE.
- 31000.00 Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
- 31020.00 Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
- 31020.02 Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, tous-ménages, mises au concours, etc.).
- 31130.00 Deux des ordinateurs de l'Administration doivent être remplacés en 2021.
- 31180.00 Le logiciel de gestion des temps de présences et d'absences du personnel, ainsi que les périphériques qui y sont liés, doivent être remplacés, car ils sont obsolètes et ne bénéficient plus d'aucune maintenance de la part du fournisseur. L'acquisition d'un module supplémentaire dédié à cette gestion dans le logiciel financier « Abacus » est devisée à 5'600 fr. L'implantation de ce nouvel outil, prévue en 2020, a été différée d'une année. En outre, à l'instar de celui de toutes les communes du Canton, notre site Internet (guichet informationnel des communes – GIC) bénéficiera d'une refonte complète en 2021 (6'500 fr.).
- 31300.13 Cette rubrique comporte les charges découlant de la convention intercommunale relative à l'archivage.
- 31332.01 On trouve dans ce compte la coût de la redevance annuelle payée au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) pour notre connexion informatique au Nœud Cantonal.
- 31340.02 Les véhicules privés des membres de l'Administration communale sont couverts par une assurance casco collective lors de leurs déplacements professionnels.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31130.00 Matériel informatique	2'000	2'000	0		2'000
31300.01 Frais postaux	4'000	8'000	-4'000	3'478.93	521
31300.02 Frais bancaires	100	100	0	482.90	-383
31300.03 Téléphones	600	700	-100	769.40	-169
31300.04 Frais de poursuites	9'000	12'000	-3'000	30'695.38	-21'695
31300.05 Cotisations	0	0	0	120.00	-120
31300.14 Frais d'actes notariés	0	0	0	1'320.00	-1'320
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	65'000	65'000	0	64'580.00	420
31370.03 Redevances Radio-TV	1'000	1'000	0		1'000
31530.00 Entretien du matériel informatique	10'200	14'000	-3'800	13'009.40	-2'809
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	140'000	110'000	30'000	194'772.33	-54'772
31811.02 ADB, remises et non-valeur PM	0	2'000	-2'000		0
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	2'000	2'000	0	1'691.15	309
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'500	1'500	0	2'163.19	-663
42 Taxes	-56'000	-56'000	0	-63'313.83	7'314
42100.00 Emoluments administratifs	-4'000	-4'000	0	-4'000.00	0
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-17'000	-17'000	0	-23'150.99	6'151
42600.03 Frais de rappels	-5'000	-5'000	0	-6'851.86	1'852
42900.01 Récupérations ADB	-30'000	-30'000	0	-29'310.98	-689
43 Revenus divers	-100	-500	400	-58.41	-42
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-100	-500	400	-58.41	-42
02200 Administration (général)	746'600	768'400	-21'800	-9'216'194.91	9'962'795
30 Charges de personnel	857'300	861'300	-4'000	835'749.52	21'550
30100.00 Salaires du personnel	663'700	670'600	-6'900	666'979.90	-3'280
30108.00 Variation provision HS + VAC	0	0	0	-1'809.28	1'809
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0	0	0	-366.40	366
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'900	3'900	0	5'103.00	-1'203
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	1'500	1'200	300	785.00	715
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	43'100	42'100	1'000	41'984.75	1'115
30509.00 Rmbt cotis. patron. AVS,AI,APG,AC, frais adm.	0	0	0	-22.80	23
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	102'700	100'000	2'700	98'961.80	3'738
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'500	1'500	0	1'483.95	16
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	14'000	14'000	0	13'811.10	189
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	16'700	16'700	0	4'128.20	12'572
30591.00 Fonds de formation professionnelle	600	600	0	572.15	28
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'200	1'200	0	1'183.35	17
30593.00 Fonds formation apprentis	3'900	3'900	0		3'900
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	2'500	2'600	-100	1'080.00	1'420
30990.00 Autres charges du personnel	2'000	3'000	-1'000	1'874.80	125
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	113'400	124'600	-11'200	97'990.45	15'410
31000.00 Matériel de bureau	7'000	7'000	0	6'379.85	620
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0	0	0	15.80	-16
31020.00 Imprimés, publications	2'500	2'500	0	3'745.75	-1'246
31020.01 Photocopies	6'000	6'000	0	6'365.05	-365
31020.02 Publications et annonces	1'400	1'400	0	3'152.10	-1'752
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	500	500	0	460.00	40
31100.01 Mobilier de bureau	2'000	4'500	-2'500		2'000
31100.02 Machines de bureau	500	500	0		500
31130.00 Matériel informatique	5'000	5'000	0	3'631.65	1'368
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	13'100	8'000	5'100	15.50	13'085
31300.03 Téléphones	2'000	4'000	-2'000	2'164.55	-165
31300.05 Cotisations	1'600	1'800	-200	1'875.90	-276
31300.12 Ports et affranchissements	20'000	27'000	-7'000	19'394.85	605
31300.13 Archiviste intercommunal	11'200	11'200	0	9'291.15	1'909
31300.80 Contrats de maintenance	400	400	0	314.50	86
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'800	9'000	-200	8'662.00	138
31340.01 Assurances choses et RC	1'600	2'600	-1'000	1'588.60	11
31340.02 Primes d'assurances véhicules	400	400	0	329.10	71
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	900	900	0	894.60	5
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	300	200	100	754.10	-454
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	200	200	0	11.85	188
31530.00 Entretien du matériel informatique	26'000	29'000	-3'000	27'541.05	-1'541
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	1'300	1'800	-500	1'012.45	288

Commentaires de la page 3

- 46110.01 L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
- 46110.03 Une indemnité de l'Etat est versée à la Commune pour les notifications de commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.
- 46311.00 Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis employés de commerce, les entreprises perçoivent un montant annuel de 2'600 fr. par apprenti.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants :
34110 – Port ; 71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées.
- 49300.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 2.5 % des revenus des locations (voir commentaire des rubriques 39300.00 des chapitres 963001 à 963012). Dans cette rubrique, figurent également diverses fournitures et prestations « facturées » à d'autres services communaux.
- 49300.02 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets – ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).

02900 Immeubles administratifs

- 30100.00 Le Service de conciergerie compte 4 équivalents plein temps et un apprenti.
- 30550.00 L'augmentation, dès 2020, de la prime d'assurance pour indemnités en cas de maladie découle des nombreux cas d'arrêts maladies survenus ces dernières années dans le personnel communal, y compris dans celui de la protection civile intercommunale dont nous avons la responsabilité administrative.
- 30593.00 Acceptée par le Grand Conseil en mars 2019, la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise. La prestation de ce fonds versée à la Commune pour les apprentis agents d'exploitation qu'elle forme apparaît dans le compte 46311.00 du présent chapitre.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
- 31120.00 On trouve ici le coût du renouvellement d'une partie des habits et chaussures des membres du personnel du Service de conciergerie.
- 31200.01 Les frais de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203).
- 31300.80 Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie.
- 31440.00 S'agissant du bâtiment administratif du chemin des Draizes 2, nous prévoyons les dépenses suivantes :
- installation de stores intérieurs aux vélux du Service technique 1'500 fr. ;
- changement des deux lampes extérieures sud 800 fr. ;
- divers travaux d'entretien 1'000 fr. ;
- détartrage du boiler 500 fr. ;
- changement des coulisseaux de l'ascenseur 1'600 fr. ;
- 31510.00 Ce compte englobe notamment le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31920.01	Droits d'auteurs	400	400	0	317.75	82
31990.00	Autres charges d'exploitation	300	300	0	72.30	228
42	Taxes	-9'000	-9'000	0	-8'257.60	-742
42100.00	Emoluments administratifs	-9'000	-9'000	0	-8'257.60	-742
43	Revenus divers	-500	-500	0	-814'039.03	813'539
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-500	-500	0	-65.00	-435
43900.00	Autres revenus	0	0	0	-813'974.03	813'974
46	Revenus de transfert	-36'500	-37'300	800	-38'111.50	1'612
46110.01	Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'900	-3'900	0	-3'873.50	-27
46110.02	Dédommag. perception redevance LAEL	0	-800	800	0	0
46110.03	Dédommag. pour notification de poursuites	-30'000	-30'000	0	-34'238.00	4'238
46311.00	Subvention du fonds de formation apprentis	-2'600	-2'600	0	0	-2'600
48	Revenus extraordinaires	0	0	0	-9'129'000.00	9'129'000
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0	0	0	-9'129'000.00	9'129'000
49	Imputations internes	-178'100	-170'700	-7'400	-160'526.75	-17'573
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-106'200	-98'800	-7'400	-88'676.75	-17'523
49300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500	-13'500	0	-13'500.00	0
49300.02	Imput. déchets	-58'400	-58'400	0	-58'350.00	-50
02900	Immeubles administratifs	403'100	422'900	-19'800	364'978.86	38'121
30	Charges de personnel	455'500	443'900	11'600	397'555.48	57'945
30100.00	Salaires du personnel	341'500	336'800	4'700	332'085.30	9'415
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	-3'618.77	3'619
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'900	6'500	-1'600	4'860.00	40
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	5'000	5'500	-500	4'950.00	50
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	22'400	21'700	700	20'012.15	2'388
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	54'000	46'100	7'900	44'994.60	9'005
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	5'800	5'400	400	6'488.65	-689
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'300	7'100	200	6'557.05	743
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	8'600	8'400	200	1'960.05	6'640
30550.02	Indemnités de l'assurance maladie	0	0	0	-23'109.10	23'109
30591.00	Fonds de formation professionnelle	300	300	0	271.65	28
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	700	600	100	562.10	138
30593.00	Fonds formation apprentis	2'000	2'000	0	0	2'000
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'000	3'000	-1'000	697.75	1'302
30910.00	Recrutement du personnel	0	0	0	100.00	-100
30990.00	Autres charges du personnel	1'000	500	500	744.05	256
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	43'800	51'600	-7'800	54'425.05	-10'625
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500	500	0	27.95	472
31010.01	Produits de nettoyages	2'000	2'000	0	1'533.95	466
31010.02	Carburants	700	900	-200	600.75	99
31020.02	Publications et annonces	500	500	0	425.60	74
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	2'100	1'500	600	347.65	1'752
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0	300	-300	0	0
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	2'300	2'500	-200	2'251.35	49
31200.01	Chauffage	5'000	5'000	0	7'044.40	-2'044
31200.02	Electricité	2'200	2'500	-300	774.90	1'425
31200.03	Eau	1'500	1'500	0	1'278.95	221
31200.04	Déchets	600	700	-100	466.95	133
31300.00	Prestations de services de tiers	1'000	11'000	-10'000	18'739.80	-17'740
31300.03	Téléphones	600	700	-100	510.00	90
31300.80	Contrats de maintenance	9'200	8'500	700	8'260.30	940
31340.01	Assurances choses et RC	800	800	0	792.35	8
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'000	900	100	933.35	67
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	2'700	2'600	100	2'627.30	73
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'500	1'500	0	1'308.25	192
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	500	500	0	425.75	74
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	5'400	4'000	1'400	2'770.60	2'629
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	500	200	300	692.95	-193
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	700	500	200	970.95	-271
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'700	1'700	0	1'581.00	119

Commentaires de la page 4

- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'800 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous aurons à nous acquitter en 2021 s'élève à 207'800 fr.
- La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 02900 « immeubles administratifs » représente 4,78% du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre.
- 42406.24 Les principales recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage (4'900 fr. environ) et des taxes de terrasses (10'600 fr. environ). Le produit de la redevance pour l'usage du domaine public, introduite dès 2019 par le Règlement communal d'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et d'utilisation du fonds communal de l'énergie, est estimé à 152'500 fr.
- 42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
- 46311.00 Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 4'600 fr. par apprenti.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31990.00 Autres charges d'exploitation	800	800	0	60.00	740
33 Amortissements du patrimoine administratif	74'800	74'800	0	73'600.00	1'200
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	74'800	74'800	0	73'600.00	1'200
39 Imputations internes	10'300	10'100	200	15'786.10	-5'486
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	10'300	10'100	200	15'786.10	-5'486
42 Taxes	-171'000	-149'600	-21'400	-170'707.77	-292
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-2'000	-2'000	0		-2'000
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-168'000	-146'600	-21'400	-168'957.77	958
42500.00 Ventes	-1'000	-1'000	0		-1'000
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-1'750.00	1'750
43 Revenus divers	-2'900	0	-2'900	-2'880.00	-20
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'900	0	-2'900	-2'880.00	-20
46 Revenus de transfert	-4'600	-2'300	-2'300		-4'600
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-4'600	-2'300	-2'300		-4'600
48 Revenus extraordinaires	-2'800	-5'600	2'800	-2'800.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800	-5'600	2'800	-2'800.00	0

Commentaires de la page 5

11100 Sécurité communale

- 30900.00 L'agent de sécurité publique suit périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 31020.02 On comptabilise dans cette rubrique le coût de parution des annonces relatives aux arrêtés de circulation.
- 31300.03 En plus des frais de téléphone, la redevance pour l'utilisation du système Polycom figure dans ce compte.
- 31120.00 L'habillement et l'équipement de l'agent de sécurité publique est périodiquement renouvelé.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête Nationale).
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 33006.01 Le véhicule de l'assistant de sécurité publique a été entièrement amorti au terme de l'exercice 2019.
- 42600.00 Nous refacturons aux communes avoisinantes les heures effectuées pour leur compte par notre agent de sécurité publique.

14000 Questions juridiques

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	500'200	423'700	76'500	483'534.69	16'665
	Charges	797'900	788'700	9'200	765'444.24	32'456
	Revenus	-297'700	-365'000	67'300	-281'909.55	-15'790
11	Sécurité publique	98'900	98'400	500	84'687.19	14'213
	Charges	142'100	141'600	500	121'862.19	20'238
	Revenus	-43'200	-43'200	0	-37'175.00	-6'025
11100	Sécurité communale	98'900	98'400	500	84'687.19	14'213
30	Charges de personnel	127'500	125'800	1'700	98'891.54	28'608
30100.00	Salaires du personnel	97'400	96'100	1'300	94'485.95	2'914
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	2'689.24	-2'689
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'500	2'500	0	2'350.00	150
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	6'400	6'200	200	4'811.05	1'589
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	14'900	14'300	600	13'377.00	1'523
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	300	300	0	126.70	173
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0	0	0	-21'773.00	21'773
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'100	2'000	100	1'576.50	524
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	2'500	2'400	100	487.95	2'012
30591.00	Fonds de formation professionnelle	100	100	0	65.20	35
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	200	200	0	134.95	65
30593.00	Fonds formation apprentis	600	600	0		600
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	500	1'000	-500	560.00	-60
30990.00	Autres charges du personnel	0	100	-100		0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	13'300	14'500	-1'200	14'202.25	-902
31000.00	Matériel de bureau	100	100	0	318.25	-218
31010.02	Carburants	700	1'000	-300	607.90	92
31020.02	Publications et annonces	1'400	1'400	0	1'969.65	-570
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	2'000	2'000	0	22.90	1'977
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	1'000	1'000	0	1'141.50	-142
31300.00	Prestations de services de tiers	0	0	0	1'734.60	-1'735
31300.03	Téléphones	1'000	900	100	865.10	135
31300.10	Frais de société surveillance	1'500	1'000	500	2'311.65	-812
31340.01	Assurances choses et RC	300	300	0	226.60	73
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'000	1'000	0	1'000.20	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	600	600	0	549.00	51
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	0	100	-100		0
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0	100	-100		0
31530.00	Entretien du matériel informatique	3'600	4'400	-800	3'330.50	270
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	100	100	0	124.40	-24
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	500	-500		0
33	Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	7'646.80	-7'647
33006.01	Amort. planifiés véhicules	0	0	0	7'646.80	-7'647
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0	770.00	230
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	1'000	1'000	0	770.00	230
39	Imputations internes	300	300	0	351.60	-52
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300	300	0	300.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0	0	0	51.60	-52
42	Taxes	-43'200	-43'200	0	-37'175.00	-6'025
42100.00	Emoluments administratifs	-200	-200	0	-50.00	-150
42600.00	Remboursements de tiers	-3'000	-3'000	0	-3'960.00	960
42700.00	Part sur amendes de police	-40'000	-40'000	0	-33'165.00	-6'835
14	Questions juridiques	27'000	20'200	6'800	9'784.25	17'216
	Charges	71'500	64'700	6'800	56'390.25	15'110
	Revenus	-44'500	-44'500	0	-46'606.00	2'106
14000	Questions juridiques	3'700	3'700	0	2'611.40	1'089

Commentaires de la page 6

31320.00 Le Conseil communal s'est attaché les services d'un juriste conseil depuis 1995. Il est toutefois difficile d'estimer à l'avance le nombre de dossier que nous devons lui soumettre. Les honoraires pour les conseils juridiques en matière de police des constructions sont comptabilisés dans le chapitre « 79000 – Aménagement du territoire ».

31340.00 Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.

14001 Police des habitants

31051.00 Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.

36010.02 Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments que nous devons verser à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments sont facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-après.

36110.14 Le 65 % des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.

42100.05 Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-avant), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.

42100.06 Voir commentaire du compte 36110.14 ci-avant.

14060 Etat civil régional

36120.01 Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry (regroupant tous les anciens offices communaux d'état civil du district de Boudry) est réparti à raison d'un montant forfaitaire par commune (10 % du coût brut), le solde étant réparti au prorata du nombre d'habitants. Du fait de leur fusion avec la Ville de Neuchâtel, les communes de Corcelles-Cormondrèche et de Peseux se retirent de cette collaboration intercommunale dès 2021. Cette situation induit une charge plus importante pour les communes restantes.

15000 Service du feu

36120.03 Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL), précédemment comptabilisée dans le compte 36120.03 du chapitre 15060.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 "Service du feu" représente 3,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.

44390.00 Il s'agit de la part aux frais de chauffage du hangar du chemin des Rochettes 10 facturée aux locataires.

44700.00 On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.

15060 Service du feu, organisation régionale

36120.03 Notre part aux charges du Syndicat intercommunal est désormais comptabilisée dans le compte 36120.03 du chapitre 15000.

16100 Stand de tir

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'700	3'700	0	2'611.40	1'089
31320.00	Honoraires de conseillers externes	1'000	1'000	0		1'000
31340.00	Primes d'assurances	2'700	2'700	0	2'611.40	89
14001	Police des Habitants	-14'100	-14'000	-100	-16'546.15	2'446
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'400	1'500	-100	1'309.20	91
31051.00	Frais de réceptions	1'400	1'500	-100	1'309.20	91
36	Charges de transfert	29'000	29'000	0	28'750.65	249
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	20'000	20'000	0	20'875.25	-875
36110.14	Redevance Office de la population	9'000	9'000	0	7'875.40	1'125
42	Taxes	-44'500	-44'500	0	-46'606.00	2'106
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-1'500	-1'500	0	-2'150.00	650
42100.05	Emoluments Police des habitants	-32'000	-32'000	0	-31'941.00	-59
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-11'000	-11'000	0	-12'515.00	1'515
14060	Etat civil régional	37'400	30'500	6'900	23'719.00	13'681
36	Charges de transfert	37'400	30'500	6'900	23'719.00	13'681
36120.01	Emoluments état civil de district	37'400	30'500	6'900	23'719.00	13'681
15	Service du feu	211'400	208'600	2'800	223'439.40	-12'039
	Charges	343'700	340'600	3'100	341'318.45	2'382
	Revenus	-132'300	-132'000	-300	-117'879.05	-14'421
15000	Service du feu	211'400	208'600	2'800	223'439.40	-12'039
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	34'400	31'600	2'800	31'497.55	2'902
31200.01	Chauffage	12'000	12'000	0	11'569.05	431
31200.02	Electricité	5'000	6'000	-1'000	4'103.90	896
31200.03	Eau	2'000	2'300	-300	1'948.00	52
31300.80	Contrats de maintenance	3'000	3'000	0	3'030.25	-30
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	2'000	2'000	0	1'954.65	45
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'400	1'300	100	1'350.40	50
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	9'000	5'000	4'000	7'541.30	1'459
33	Amortissements du patrimoine administratif	45'000	45'400	-400	45'400.00	-400
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	45'000	45'400	-400	45'400.00	-400
36	Charges de transfert	258'000	257'500	500	254'332.30	3'668
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	258'000	257'500	500	254'332.30	3'668
39	Imputations internes	6'300	6'100	200	10'088.60	-3'789
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'300	6'100	200	10'088.60	-3'789
42	Taxes	-10'000	-8'000	-2'000	-9'879.05	-121
42500.00	Ventes	-10'000	-8'000	-2'000	-9'879.05	-121
44	Revenus financiers	-122'300	-124'000	1'700	-108'000.00	-14'300
44390.00	Remboursement de charges	-14'300	-16'000	1'700		-14'300
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000	-108'000	0	-108'000.00	0
15060	Service du feu, organisation régionale	0	0	0	0.00	0
16	Défense	162'900	96'500	66'400	165'623.85	-2'724
	Charges	240'600	241'800	-1'200	245'873.35	-5'273
	Revenus	-77'700	-145'300	67'600	-80'249.50	2'550
16100	Stand de tir	8'000	8'000	0	7'900.00	100

Commentaires de la page 7

- 31690.00 Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.
- 36360.00 Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod. Le Conseil communal, par arrêté du 21 juin 1999, a fixé les critères d'octroi de subventions aux sociétés sportives en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 52'000 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 "Défense nationale militaire / abri STPA" représente 3,79 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 Il est toujours difficile de prévoir le nombre de demandes de locations qui nous seront adressées durant l'année à venir. Pour 2021, nous ne pourrions à nouveau pas compter sur une occupation de trois semaines par la troupe, à l'échelon d'une compagnie. Par contre nous pourrions à nouveau louer notre abri durant environ trois semaines pour héberger une septantaine de vendeurs.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

16200 Protection civile

- 36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution continuera de s'élever à 14 fr. par habitant l'an prochain.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 14'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 "Poste sanitaire (Cure 14)" représente 1,05 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000	7'000	0	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000	7'000	0	7'000.00	0
36	Charges de transfert	1'000	1'000	0	900.00	100
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	900.00	100
16101	Défense nationale militaire / abri STPA	67'300	14'800	52'500	70'898.75	-3'599
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	14'100	14'800	-700	12'311.65	1'788
31010.01	Produits de nettoyages	1'000	1'000	0	732.10	268
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	300	300	0	44.40	256
31200.01	Chauffage	2'300	2'000	300	2'253.45	47
31200.02	Electricité	2'400	4'000	-1'600	2'356.50	44
31200.03	Eau	1'800	2'100	-300	1'759.25	41
31200.04	Déchets	400	300	100	322.95	77
31300.03	Téléphones	300	300	0	304.90	-5
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'700	1'400	300	1'627.05	73
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	700	700	0	667.25	33
31370.01	Taxes de séjours	1'000	1'700	-700	1'584.00	-584
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'700	500	1'200		1'700
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	500	500	0	659.80	-160
33	Amortissements du patrimoine administratif	103'900	103'900	0	103'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900	103'900	0	103'900.00	0
39	Imputations internes	7'900	7'900	0	13'326.60	-5'427
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	7'900	7'900	0	13'326.60	-5'427
44	Revenus financiers	-6'600	-7'900	1'300	-6'639.50	40
44391.00	Autres remboursements de tiers	-100	-100	0	-153.50	54
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'500	-7'800	1'300	-6'486.00	-14
48	Revenus extraordinaires	-52'000	-103'900	51'900	-52'000.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000	-103'900	51'900	-52'000.00	0
16200	Protection civile	65'800	67'000	-1'200	66'234.00	-434
36	Charges de transfert	65'800	67'000	-1'200	66'234.00	-434
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	65'800	67'000	-1'200	66'234.00	-434
16201	Poste sanitaire (Cure 14)	16'700	2'100	14'600	18'196.10	-1'496
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'700	3'500	200	3'686.20	14
31200.02	Electricité	2'400	2'400	0	2'329.70	70
31200.03	Eau	200	200	0	147.95	52
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	500	500	0	452.90	47
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	200	200	0	176.65	23
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	400	200	200	579.00	-179
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'900	28'900	0	28'900.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900	28'900	0	28'900.00	0
39	Imputations internes	2'200	2'200	0	3'709.90	-1'510
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'200	2'200	0	3'709.90	-1'510
44	Revenus financiers	-3'600	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600	-3'600	0	-3'600.00	0
48	Revenus extraordinaires	-14'500	-28'900	14'400	-14'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500	-28'900	14'400	-14'500.00	0
16202	Poste de commandement (Coteaux 3)	2'400	2'400	0	2'300.00	100
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'400	2'400	0	2'300.00	100
31200.01	Chauffage	2'300	2'300	0	2'300.00	0

Commentaires de la page 8

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Les recettes sont estimées en fonction de la fréquentation moyenne des années précédentes.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	100	100	0		100
16203 Poste d'attente (Draïze 23)	2'700	2'200	500	95.00	2'605
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'700	3'200	500	3'605.00	95
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	100	100	0	125.35	-25
31010.01 Produits de nettoyages	200	100	100		200
31200.02 Electricité	500	400	100	473.40	27
31200.03 Eau	700	600	100	680.45	20
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	900	900	0	898.60	1
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	900	800	100	817.20	83
31370.01 Taxes de séjours	100	100	0	610.00	-510
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	300	200	100		300
44 Revenus financiers	-1'000	-1'000	0	-3'510.00	2'510
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'000	-1'000	0	-3'510.00	2'510

Commentaires de la page 9

21 Scolarité obligatoire

Evolution des charges des cercles scolaires

Budget 2021	Budget 2020	Ecart B21-B20	Comptes 2019	Ecart B21-C19
5'260'700 fr.	5'125'000 fr.	135'700 fr.	* 4'864'837 fr. 71	395'862 fr. 29
		+2.6%		+8.6%

* tient compte d'un montant correctif de 84'047 fr. comptabilisé en 2019, mais concernant l'exercice 2018.

Evolution du nombre d'élèves de Cortaillod

Budget 2021	Budget 2020	Ecart B21-B20	Comptes 2019	Ecart B21-C19
575.0	587.6	-12.6	576.0	-1.0
		-2.1%		-0.2%

Evolution du nombre total d'élèves

Budget 2021	Budget 2020	Ecart B21-B20	Comptes 2019	Ecart B21-C19
1'525.5	1578.7	-53.2	1'567.9	-42.4
		-3.4%		-2.7%

21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie est très difficile à estimer, car elle dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

36120.05 Le coût annuel par élève du cycle 1 passe de 5'937 fr. 36 aux comptes 2019 à 6'416 fr. 71 au budget 2021, soit une augmentation de 8,1%.

21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie est très difficile à estimer, car elle dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

36120.05 Le coût annuel par élève du cycle 2 passe de 7'360 fr. 09 aux comptes 2019 à 7'296 fr. 41 au budget 2021, soit une diminution de 0,9%.

21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie est très difficile à estimer, car elle dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

31610.00 La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.

36120.05 Le coût annuel par élève du cycle 3 passe de 13'012 fr. 90 aux comptes 2019 à 14'460 fr. 90 au budget 2021, soit une augmentation de 11,1%.

21700 Bâtiments scolaires

31010.01 En plus des produits de nettoyages habituels (10'500 fr.), et en raison de l'épidémie du « Covid-19 », nous prévoyons d'acheter des serviettes en papier et des produits désinfectant supplémentaires (2'000 fr.).

31110.00 Nous prévoyons de procéder au remplacement d'un aspirateur à poussière (850 fr.) et à l'achat de divers outils (350 fr.), en plus des divers achats courants (1'000 fr.).

31110.03 Nous prévoyons divers achats suite au contrôle annuel de nos installations et équipements sportifs (1'500 fr.).

31200.01 Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-après.

31300.80 On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles.

31440.00 L'an prochain, les principales dépenses d'entretien des collèges seront les suivantes :

- Dépenses habituelles dans les différents bâtiments scolaires (8'900 fr.) ;
- Changement d'éclairage dans 4 classes du collèges des Coteaux 3 (5'000 fr.) ;
- Pose de films solaires sur 6 hauts vitrages de la salle de gym (3'300 fr.) ;
- Provision en prévision du changement d'une pompe chauffage (2'500 fr.) ;
- Réfection de peintures intérieures et extérieures par la Service de conciergerie (1'500 fr.)

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 217'900 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 "Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2" représente 21,01 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
2	FORMATION	6'102'100	5'732'300	369'800	5'782'067.16	320'033
	Charges	6'350'100	6'199'400	150'700	6'034'843.41	315'257
	Revenus	-248'000	-467'100	219'100	-252'776.25	4'776
21	Scolarité obligatoire	6'023'400	5'663'100	360'300	5'718'458.71	304'941
	Charges	6'271'400	6'130'200	141'200	5'971'234.96	300'165
	Revenus	-248'000	-467'100	219'100	-252'776.25	4'776
21110	Cycle 1	1'169'000	1'223'800	-54'800	1'321'095.53	-152'096
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'100	1'300	-200	1'483.20	-383
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'100	1'300	-200	1'483.20	-383
36	Charges de transfert	1'167'900	1'222'500	-54'600	1'319'612.33	-151'712
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'167'900	1'222'500	-54'600	1'319'612.33	-151'712
21200	Cycle 2	1'621'800	1'690'000	-68'200	1'555'903.66	65'896
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'900	2'200	-300	2'188.80	-289
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'300	1'700	-400	2'188.80	-889
31990.00	Autres charges d'exploitation	600	500	100		600
36	Charges de transfert	1'619'900	1'687'800	-67'900	1'553'714.86	66'185
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'619'900	1'687'800	-67'900	1'553'714.86	66'185
21300	Cycle 3	2'476'500	2'218'400	258'100	2'078'920.52	397'579
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'600	3'700	-100	3'363.00	237
31300.21	Orthophonie, logopédie	300	400	-100	288.00	12
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	3'300	3'300	0	3'075.00	225
36	Charges de transfert	2'472'900	2'214'700	258'200	2'075'557.52	397'342
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'472'900	2'214'700	258'200	2'075'557.52	397'342
21700	Bâtiments scolaires	718'100	497'600	220'500	725'302.55	-7'203
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	179'900	185'200	-5'300	174'346.70	5'553
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'000	1'000	0		1'000
31010.01	Produits de nettoyage	12'500	10'500	2'000	9'145.80	3'354
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	500	500	0	1'791.80	-1'292
31100.01	Mobilier de bureau	500	500	0	86.40	414
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	2'200	2'500	-300	2'556.10	-356
31110.03	Equipements sportifs	1'500	2'000	-500	1'821.20	-321
31200.01	Chauffage	83'000	81'900	1'100	86'446.90	-3'447
31200.02	Electricité	11'500	11'500	0	11'735.25	-235
31200.03	Eau	10'000	10'000	0	9'055.10	945
31200.04	Déchets	2'100	2'100	0	2'032.35	68
31300.80	Contrats de maintenance	11'300	8'800	2'500	8'930.50	2'370
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	9'900	9'200	700	9'842.70	57
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	7'000	6'500	500	6'912.20	88
31400.00	Entretien de terrains	0	1'000	-1'000		0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	24'500	35'500	-11'000	17'791.30	6'709
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	1'500	1'000	500	5'674.05	-4'174
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	200	200	0		200
31530.00	Entretien du matériel informatique	200	0	200	161.55	38
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0	363.50	137
33	Amortissements du patrimoine administratif	742'900	735'300	7'600	729'000.00	13'900
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	742'900	735'300	7'600	729'000.00	13'900
39	Imputations internes	43'300	44'200	-900	74'732.10	-31'432
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	43'300	44'200	-900	74'732.10	-31'432
42	Taxes	-7'000	-7'000	0	-11'483.50	4'484

Commentaires de la page 10

- 42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
- 44700.00 L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières indépendantes à domicile nous rapporte annuellement 2'400 fr.
- 44790.00 Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

21921 Patrouilleurs scolaires

- 30100.00 Trois sites à proximité des collèges sont surveillés par des patrouilleurs scolaires.

22000 Ecoles spéciales

- 36140.00 Durant l'année scolaire 2019-2020, trois élèves de Cortaillod suivent les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel.

23000 Formation professionnelle initiale

- 31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie est très difficile à estimer, car elle dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
42500.00	Ventes	-7'000	-7'000	0	-7'249.70	250
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-4'233.80	4'234
43	Revenus divers	-500	-500	0		-500
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-500	-500	0		-500
44	Revenus financiers	-22'600	-23'900	1'300	-23'392.75	793
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'000	-6'000	0	-6'177.50	178
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-16'600	-17'900	1'300	-17'215.25	615
48	Revenus extraordinaires	-217'900	-435'700	217'800	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900	-435'700	217'800	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	38'000	33'300	4'700	37'236.45	764
30	Charges de personnel	37'700	32'600	5'100	37'088.65	611
30100.00	Salaires du personnel	35'200	30'300	4'900	34'939.00	261
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'200	1'100	100	1'036.95	163
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	600	500	100	729.85	-130
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	400	400	0	339.75	60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	100	100	0	14.00	86
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	29.10	71
30593.00	Fonds formation apprentis	100	100	0		100
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	300	700	-400	147.80	152
31020.02	Publications et annonces	0	100	-100		0
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	200	500	-300	64.00	136
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	83.80	16
22	Ecoles spéciales	13'500	13'500	0	8'291.00	5'209
	Charges	13'500	13'500	0	8'291.00	5'209
	Revenus	0	0	0	0.00	0
22000	Ecoles spéciales	13'500	13'500	0	8'291.00	5'209
36	Charges de transfert	13'500	13'500	0	8'291.00	5'209
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	13'500	13'500	0	8'291.00	5'209
23	Formation professionnelle initiale	65'200	55'700	9'500	55'317.45	9'883
	Charges	65'200	55'700	9'500	55'317.45	9'883
	Revenus	0	0	0	0.00	0
23000	Formation professionnelle initiale	65'200	55'700	9'500	55'317.45	9'883
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	200	1'900	-1'700		200
31300.21	Orthophonie, logopédie	200	200	0		200
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0	1'700	-1'700		0
36	Charges de transfert	65'000	53'800	11'200	55'317.45	9'683
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	1'700	0	1'700	1'650.00	50
36370.01	Bourses d'études	63'300	53'800	9'500	53'667.45	9'633

Commentaires de la page 11

31100 Musées et arts plastiques

36350.01 La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.

32100 Bibliothèque

31010.00 Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.

36340.00 La participation de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus pour l'année 2021 restera à un montant de 7 fr. 50 par habitant, auquel s'ajoute toujours une cotisation de base de 700 fr.

32200 Concerts et théâtre

31200.01 à

31200.03 Pour le bâtiment des Coteaux 23 (anciens abattoirs), le coût des différentes énergies consommées est estimé à :
- Chauffage 3'500 fr.,
- électricité 1'500 fr.,
- eau 200 fr.

31300.00 Le coût du festival musical organisé une fois par année sur la place du collège, auquel la population peut assister gratuitement, figure dans ce compte.

31300.80 On trouve ici le coût du contrat de maintenance de la toiture du bâtiment des Coteaux 23.

31440.00 L'entretien annuel du bâtiment des Coteaux 23 est estimé à 3'000 fr.

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 8'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

36120.06 Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.

36350.00 et
suivants

Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	658'600	491'300	167'300	635'660.34	22'940
	Charges	1'093'500	1'091'000	2'500	1'134'405.52	-40'906
	Revenus	-434'900	-599'700	164'800	-498'745.18	63'845
31	Héritage culturel	2'500	2'700	-200	2'438.95	61
	Charges	2'500	2'700	-200	2'438.95	61
	Revenus	0	0	0	0.00	0
31100	Musées et arts plastiques	2'500	2'700	-200	2'438.95	61
36	Charges de transfert	2'500	2'700	-200	2'438.95	61
36350.00	Subventions aux entreprises privées	300	500	-200	310.00	-10
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'200	2'200	0	2'128.95	71
32	Culture, autres	185'400	168'000	17'400	185'112.39	288
	Charges	195'100	184'900	10'200	193'555.39	1'545
	Revenus	-9'700	-16'900	7'200	-8'443.00	-1'257
32100	Bibliothèques	60'400	64'300	-3'900	62'389.55	-1'990
30	Charges de personnel	21'900	21'100	800	20'443.60	1'456
30100.00	Salaires du personnel	19'400	19'200	200	18'762.25	638
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'600	1'100	500	1'202.50	398
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	100	100	0	34.75	65
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	500	400	100	394.00	106
30591.00	Fonds de formation professionnelle	100	100	0	16.35	84
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	100	100	0	33.75	66
30593.00	Fonds formation apprentis	100	100	0		100
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'800	2'200	-400	1'763.45	37
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	300	300	0	371.65	-72
31020.00	Imprimés, publications	0	0	0	119.55	-120
31020.02	Publications et annonces	0	100	-100		0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	100	100	0		100
31200.01	Chauffage	800	800	0	800.00	0
31200.02	Electricité	400	400	0	400.00	0
31300.03	Téléphones	100	400	-300	27.25	73
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	45.00	55
33	Amortissements du patrimoine administratif	0	4'000	-4'000	4'000.00	-4'000
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	0	4'000	-4'000	4'000.00	-4'000
36	Charges de transfert	36'700	37'000	-300	36'182.50	518
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	36'700	36'700	0	36'182.50	518
36350.00	Subventions aux entreprises privées	0	300	-300		0
32200	Concerts et théâtre (général)	114'800	94'500	20'300	115'225.84	-426
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'000	6'200	8'800	6'512.85	8'487
31200.01	Chauffage	3'500	0	3'500		3'500
31200.02	Electricité	1'500	0	1'500		1'500
31200.03	Eau	200	0	200		200
31300.00	Prestations de services de tiers	6'200	6'200	0	6'512.85	-313
31300.80	Contrats de maintenance	200	0	200		200
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	300	0	300		300
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	0	100		100
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'000	0	3'000		3'000
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800	16'800	0	16'800.00	0
36	Charges de transfert	91'200	87'000	4'200	98'160.09	-6'960
36120.06	Syndicat du théâtre neuchâtelois	80'200	77'700	2'500	92'760.09	-12'560
36350.00	Subventions aux entreprises privées	5'000	5'000	0		5'000

Commentaires de la page 12

- 36350.04 Notre participation est de 15 fr. par enfant de Cortaillod qui participe aux activités de la «Lanterne magique».
- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 "Concerts et théâtre" représente 0,61 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 Un vigneron de Cortaillod loue un petit hangar au rez de ce bâtiment pour y entreposer du matériel, au prix de 100 fr. par mois.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

32900 Culture et promotion

- 36360.00 En plus de dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes.
- 36370.00 On trouve dans cette rubrique les dons accordés par la Commune au CPLN et au CPMB pour participer au financement des prix scolaires remis aux élèves ayant obtenus les meilleures moyennes. En outre, la Commune apporte ponctuellement un soutien financier lors de l'édition d'ouvrages littéraires ayant un rapport avec le village de Cortaillod.

34100 Sports (général)

- 31400.00 Le montant figurant dans ce compte est composé essentiellement des charges d'entretien annuel du terrain de football par une entreprise spécialisée et de l'entretien des pompes d'arrosage (25'000 fr.).
- 36360.00 et suivants Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34100 "Sports (général)" représente 0,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34110 Port

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
36350.02 Subvention à la fanfare	1'300	1'300	0	1'250.00	50
36350.03 Subvention au chœur mixte	2'000	2'000	0	2'000.00	0
36350.04 Subvention à la Lanterne Magique	500	500	0		500
36350.05 Subvention à la Claque	500	500	0	500.00	0
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'700	0	1'700	1'650.00	50
39 Imputations internes	1'400	1'300	100	2'152.90	-753
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	100	0	100		100
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'300	1'300	0	2'152.90	-853
44 Revenus financiers	-1'200	0	-1'200		-1'200
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200	0	-1'200		-1'200
48 Revenus extraordinaires	-8'400	-16'800	8'400	-8'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400	-16'800	8'400	-8'400.00	0
32900 Culture et promotion	10'200	9'200	1'000	7'497.00	2'703
36 Charges de transfert	10'300	9'300	1'000	7'540.00	2'760
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	8'300	8'300	0	6'740.00	1'560
36370.00 Subventions aux personnes physiques	2'000	1'000	1'000	800.00	1'200
42 Taxes	-100	-100	0	-43.00	-57
42500.04 Vente de livres	-100	-100	0	-43.00	-57
34 Sports et loisirs	387'400	284'600	102'800	372'397.95	15'002
Charges	776'200	794'700	-18'500	826'300.13	-50'100
Revenus	-388'800	-510'100	121'300	-453'902.18	65'102
34100 Sports (général)	105'500	118'000	-12'500	105'544.05	-44
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	26'000	33'200	-7'200	25'850.55	149
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0	200	-200		0
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	0	1'500	-1'500		0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	0	1'000	-1'000		0
31400.00 Entretien de terrains	25'000	28'000	-3'000	25'512.65	-513
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	500	0	500	269.25	231
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	500	2'500	-2'000	68.65	431
33 Amortissements du patrimoine administratif	21'600	21'300	300	21'600.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	11'600	11'300	300	11'600.00	0
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	10'000	10'000	0	10'000.00	0
36 Charges de transfert	56'700	62'300	-5'600	56'406.00	294
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	25'600	34'400	-8'800	32'950.15	-7'350
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	5'000	5'000	0		5'000
36360.01 Mérites sportifs	6'300	7'000	-700	6'198.15	102
36360.02 La Suisse bouge	500	500	0	387.70	112
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'500	4'800	-300	4'590.00	-90
36360.04 Subvention CEP	3'700	3'000	700	3'200.00	500
36360.05 Subvention Judo Club	6'700	5'000	1'700	6'490.00	210
36360.07 Subvention Tennis de table	2'700	1'800	900	1'990.00	710
36360.09 Subvention Badminton Club	700	800	-100	600.00	100
36370.00 Subventions aux personnes physiques	1'000	0	1'000		1'000
39 Imputations internes	1'200	1'200	0	1'987.50	-788
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'200	1'200	0	1'987.50	-788
44 Revenus financiers	0	0	0	-300.00	300
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0	0	0	-300.00	300
34110 Port	0	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'800	23'100	2'700	41'055.65	-15'256
31000.00 Matériel de bureau	100	100	0	44.90	55

Commentaires de la page 13

- 31430.01 Nous prévoyons le faucardage des algues dans le port (5'000 fr.) et le coût d'entretien de la grue et de ses sangles (2'000 fr).
- 31610.00 L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
- 35100.00 L'excédent de revenus escompté dans le chapitre 34110 "Port", soit 82'200 fr., sera versé à la réserve ad hoc.
- 39100.00 Une par des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 "Port".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 "Port" représente 3,46 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34200 Loisirs (général)

- 31010.00 Lors de sa séance du 5 juin 2020, le Conseil général a décidé de prévoir un budget de 6'000 fr. pour soutenir, durant les exercices 2021 et 2022, les organisateurs de manifestations souhaitant essayer la solution des verres réutilisables, afin de leur octroyer un financement partiel des frais occasionnés par la gestion de ce type de verres.
- 31090.00 On trouve dans cette rubrique le coût d'entretien des décorations lumineuses suspendues dans les rues durant les fêtes de fin d'année et la location d'une nacelle.
- 31690.00 Nous maintenons la location de deux cabines de WC qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien.
- 36320.00 Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
- 36360.00 Il s'agit notamment du soutien apporté aux organisateurs de la Fête de la vendange et à l'accueil d'une Commune invitée dans ce cadre, ainsi qu'à diverses manifestations villageoises.
- 36360.08 La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximum de 50 cts par habitant et par année.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 "Loisirs (général)" représente 0,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31020.00 Imprimés, publications	200	1'000	-800	136.65	63
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0	500	-500		0
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'500	1'200	300	1'375.00	125
31200.01 Chauffage	700	700	0	598.40	102
31200.02 Electricité	5'000	5'000	0	4'654.20	346
31200.03 Eau	1'400	1'000	400	1'355.75	44
31300.00 Prestations de services de tiers	0	0	0	8'882.00	-8'882
31300.03 Téléphones	200	200	0	110.40	90
31340.01 Assurances choses et RC	2'100	2'100	0	2'079.00	21
31340.02 Primes d'assurances véhicules	300	0	300	208.30	92
31430.01 Entretien du port	7'000	4'500	2'500	13'665.90	-6'666
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400	5'400	0	5'400.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	400	400	0		400
31810.00 Pertes sur créances effectives	0	0	0	0.85	-1
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'500	1'000	500	2'544.30	-1'044
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'900	62'000	-100	62'200.00	-300
33003.03 Amort. planifiés port	61'800	62'000	-200	62'200.00	-400
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	100	0	100		100
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	82'200	97'900	-15'700	77'737.73	4'462
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	82'200	97'900	-15'700	77'737.73	4'462
39 Imputations internes	80'000	66'400	13'600	69'958.60	10'041
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	70'600	57'000	13'600	55'400.00	15'200
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200	2'200	0	2'200.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	7'200	7'200	0	12'358.60	-5'159
42 Taxes	-249'900	-249'400	-500	-250'951.98	1'052
42401.40 Taxe d'électricité (compteur)	-1'200	-900	-300	-1'186.15	-14
42401.50 Taxe d'amarrage	-218'000	-218'000	0	-218'409.63	410
42401.51 Taxe d'hivernage	-15'000	-15'000	0	-15'143.40	143
42401.55 Taxe d'utilisation de la grue	-7'300	-8'000	700	-7'236.33	-64
42401.56 Taxe visiteurs	-6'400	-6'500	100	-6'376.47	-24
42401.57 Taxe d'enregistrement	-2'000	-1'000	-1'000	-2'300.00	300
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-300.00	300
34200 Loisirs (général)	43'500	33'700	9'800	39'653.10	3'847
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	22'500	12'100	10'400	16'176.90	6'323
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	6'000	0	6'000		6'000
31010.02 Carburants	200	200	0	123.00	77
31020.02 Publications et annonces	400	500	-100	323.10	77
31051.00 Frais de réceptions	0	0	0	39.65	-40
31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises	1'500	1'200	300	2'841.20	-1'341
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	3'500	1'000	2'500	2'120.05	1'380
31200.02 Electricité	200	200	0	367.40	-167
31200.04 Déchets	1'000	1'100	-100	960.00	40
31340.01 Assurances choses et RC	300	300	0	219.00	81
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'100	300	800	1'058.60	41
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	200	100	100	125.50	75
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	20.10	80
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	700	0	700	664.00	36
31400.00 Entretien de terrains	500	500	0	500.00	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	500	500	0	450.00	50
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'600	1'000	600	1'611.75	-12
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	4'700	5'100	-400	4'753.55	-54
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'000	5'800	-2'800	5'800.00	-2'800
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	3'000	5'800	-2'800	5'800.00	-2'800
36 Charges de transfert	20'200	19'400	800	20'151.10	49
36320.00 Subv. aux communes et syndicats intercomm.	2'000	2'000	0	1'985.60	14
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	15'800	15'000	800	15'800.00	0
36360.08 Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'400	2'400	0	2'365.50	35
39 Imputations internes	200	300	-100	386.10	-186
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	200	300	-100	386.10	-186

Commentaires de la page 14

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-avant.

34201 Plage

31420.08 Nous devons, comme chaque année, remettre en place les galets de la plage (800 fr.). En outre, un montant de 4'000 fr. est prévu pour le faucardage des algues de la plage.

31610.00 Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 "Plage" représente 0,41 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputés dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34202 Parcs publics et chemins pédestres

31400.01 Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village. S'agissant des espaces verts, plusieurs arbres secs devront être remplacés et les grands arbres devront être taillés à l'aide d'une nacelle. Nous prévoyons également, la location d'une déchiqueteuse.

31400.02 Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants et le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 "Parcs publics et chemins pédestres" représente 0,07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputés dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34203 Salle polyvalente

31010.01 L'achat de produits de nettoyages, papiers WC, serviettes et sacs poubelles est devisé à 7'000 fr.

31100.00 Nous prévoyons chaque année le renouvellement d'une partie de la vaisselle (1'000 fr.), ainsi que divers achats de matériel divers (1'000 fr.).

31110.03 Le remplacement d'une partie du matériel et des engins de sport de Cort'Agora doit être prévu chaque année au budget, du fait de son vieillissement.

31200.01 et

31200.02 Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-après).

31300.80 La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées.

31440.00 L'an prochain verra la réalisation des travaux principaux suivants :

- contrôle et entretien des parois mobiles (9'600 fr.) ;
- remplacement de trois moteurs de stores (3'000 fr.) ;
- ampoules et néons (800 fr.) ;
- divers et imprévus (5'000 fr.) ;

31500.00 En plus du nettoyage et de l'entretien de l'installation de sonorisation (500 fr.), ainsi que des dépenses et réparations courantes (1'500 fr.), nous prévoyons de procéder à l'achat de diverses pièces pour les sanitaires (500 fr.).

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 70'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

33006.00 Il s'agit de l'amortissement des investissements consentis pour le remplacement du mobilier, d'une partie de la sonorisation, de l'éclairage « sport » et d'une braisière basculante et l'achat d'un projecteur multimédia.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 "Salle polyvalente" représente 14,82 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
43	Revenus divers	-900	-900	0	-1'361.00	461
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-900	-900	0	-1'361.00	461
48	Revenus extraordinaires	-1'500	-3'000	1'500	-1'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500	-3'000	1'500	-1'500.00	0
34201	Plage	36'700	39'700	-3'000	48'138.90	-11'439
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	11'500	11'300	200	22'208.30	-10'708
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'000	1'000	0	15'106.00	-14'106
31420.08	Entretien de la plage	4'800	4'800	0	1'422.30	3'378
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400	5'400	0	5'400.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	100	100	0		100
31990.00	Autres charges d'exploitation	200	0	200	280.00	-80
33	Amortissements du patrimoine administratif	24'300	24'300	0	24'300.00	0
33009.00	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	24'300	24'300	0	24'300.00	0
39	Imputations internes	900	4'100	-3'200	1'630.60	-731
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	900	4'100	-3'200	1'630.60	-731
34202	Parcs publics et chemins pédestres	19'200	18'900	300	20'416.10	-1'216
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'000	17'800	200	18'954.70	-955
31400.01	Entretien des places vertes	12'000	12'000	0	13'751.50	-1'752
31400.02	Entretien des places de jeux	4'200	4'200	0	4'787.75	-588
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	1'000	800	200	415.45	585
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	800	800	0		800
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'000	1'100	-100	1'200.00	-200
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	1'000	1'100	-100	1'200.00	-200
39	Imputations internes	200	0	200	261.40	-61
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	200	0	200	261.40	-61
34203	Salle polyvalente	183'200	74'300	108'900	158'645.80	24'554
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	110'600	118'500	-7'900	145'041.40	-34'441
31000.00	Matériel de bureau	200	200	0	101.75	98
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500	300	200		500
31010.01	Produits de nettoyages	7'000	7'000	0	5'441.00	1'559
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	2'000	5'800	-3'800	3'024.45	-1'024
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'000	0	1'000	1'937.10	-937
31110.03	Equipements sportifs	2'000	4'400	-2'400	1'396.80	603
31200.01	Chauffage	25'000	20'000	5'000	36'044.95	-11'045
31200.02	Electricité	10'000	14'000	-4'000	15'165.95	-5'166
31200.03	Eau	3'000	6'500	-3'500	4'597.15	-1'597
31200.04	Déchets	1'000	1'600	-600	1'927.85	-928
31300.03	Téléphones	1'700	1'500	200	1'615.00	85
31300.80	Contrats de maintenance	25'000	25'000	0	18'995.80	6'004
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	5'800	5'700	100	5'712.45	88
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	2'500	2'400	100	2'490.40	10
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	19'400	18'300	1'100	37'271.10	-17'871
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	2'500	3'800	-1'300	5'959.15	-3'459
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'500	1'500	0	617.90	882
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	2'158.80	-2'159
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0	583.80	-84
33	Amortissements du patrimoine administratif	174'600	182'000	-7'400	164'900.00	9'700
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	157'100	162'800	-5'700	164'900.00	-7'800
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	17'500	19'200	-1'700		17'500
39	Imputations internes	31'500	30'600	900	48'493.60	-16'994
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700	700	0	700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	30'800	29'900	900	47'793.60	-16'994

Commentaires de la page 15

- 44720.00 Les revenus des locations de la salle polyvalente figurent dans cette rubrique. Leur montant a été réduit compte tenu des incertitudes sur les locations qui seront possibles en 2021 en raison de la crise sanitaire (COVID-19).
- 44790.02 et
44790.04 Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-avant.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

34204 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

- 31010.00 On trouve ici le coût d'achat de bois de feu et de papier WC pour le Four banal.
- 31200.02 Le coût de l'électricité consommée dans le Four banal avoisine les 500 fr. par an.
- 31300.80 On trouve ici le coût du contrat d'entretien de la toiture du Four banal.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34204 "Immeuble Courtils 35A – Four banal "représente 0.20% du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44700.00 On trouve ici la recette estimée des différentes locations du Four banal tout au long de l'année.

35000 Paroisse protestante

- 31200.01 Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).
- 31300.00 On trouve dans cette rubrique notre participation au traitement de l'organiste du Temple.
- 31300.80 On trouve dans cette rubrique les frais découlant du contrat d'entretien de l'orgue du Temple, de celui de l'humidificateur et de celui du contrôle de la toiture.
- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 36'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36360.00 La subvention à la Paroisse du Joran se fait au travers de la mise à disposition gratuite de la salle Cort'Agora.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 "Paroisse protestante" représente 2,74 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

35010 Paroisse catholique

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
42	Taxes	0	0	0	-3'267.00	3'267
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-3'267.00	3'267
44	Revenus financiers	-63'100	-115'900	52'800	-126'122.20	63'022
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-50'000	-100'000	50'000	-109'610.00	59'610
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-300	-300	0	-330.20	30
44790.01	Récupération taxe déchets	-500	-1'300	800	-853.60	354
44790.02	Récupération électricité	-2'700	-5'500	2'800	-5'498.05	2'798
44790.03	Récupération matériel	-300	-700	400	-532.50	233
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-9'300	-8'100	-1'200	-9'297.85	-2
48	Revenus extraordinaires	-70'400	-140'900	70'500	-70'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400	-140'900	70'500	-70'400.00	0
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	-700	0	-700	0.00	-700
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'100	0	2'100		2'100
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	200	0	200		200
31200.02	Electricité	500	0	500		500
31300.80	Contrats de maintenance	200	0	200		200
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	100	0	100		100
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	0	100		100
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'000	0	1'000		1'000
39	Imputations internes	200	0	200		200
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200	0	200		200
44	Revenus financiers	-3'000	0	-3'000		-3'000
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'000	0	-3'000		-3'000
35	Eglises et affaires religieuses	83'300	36'000	47'300	75'711.05	7'589
	Charges	119'700	108'700	11'000	112'111.05	7'589
	Revenus	-36'400	-72'700	36'300	-36'400.00	0
35000	Paroisse protestante	69'200	21'500	47'700	60'693.05	8'507
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'200	14'500	3'700	12'427.95	5'772
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	500	500	0		500
31200.01	Chauffage	4'900	4'500	400	4'876.45	24
31200.02	Electricité	1'400	1'100	300	1'313.75	86
31300.00	Prestations de services de tiers	1'500	1'500	0	1'500.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	3'100	3'100	0	1'770.90	1'329
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'200	1'200	0	1'100.10	100
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	400	400	0	415.90	-16
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	4'500	1'500	3'000	1'343.15	3'157
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	500	500	0		500
31990.00	Autres charges d'exploitation	200	200	0	107.70	92
33	Amortissements du patrimoine administratif	79'000	72'700	6'300	72'700.00	6'300
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	73'900	72'700	1'200	72'700.00	1'200
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	5'100	0	5'100		5'100
36	Charges de transfert	2'700	1'500	1'200	2'640.00	60
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	2'700	1'500	1'200	2'640.00	60
39	Imputations internes	5'700	5'500	200	9'325.10	-3'625
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'700	5'500	200	9'325.10	-3'625
48	Revenus extraordinaires	-36'400	-72'700	36'300	-36'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400	-72'700	36'300	-36'400.00	0
35010	Paroisse catholique	14'100	14'500	-400	15'018.00	-918
36	Charges de transfert	14'100	14'500	-400	15'018.00	-918

Commentaires de la page 16

36360.00 La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant et à la mise à disposition gratuite de la salle Cort' Agora.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	14'100	14'500	-400	15'018.00	-918

Commentaires de la page 17

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 Le montant que nous versons à la Ville de Neuchâtel pour les interventions des ambulances du SIS sur notre territoire communal est défini par une convention signée entre cette dernière et les Communes du Littoral.

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2021		Budget 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'709.00	0.40	1'920.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.37	25'491.00	6.03	28'944.00
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.00	0.10	480.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.06	9'779.00	2.30	11'040.00
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.08	5'127.00	1.21	5'808.00
		8.96	42'533.00	10.04	48'192.00

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous seront présentées l'an prochain.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou confier cette tâche à une entreprise spécialisée.

31300.35 Dans ce compte figure notre participation aux cours de perfectionnement de notre mycologue locale.

49000 Santé publique, autres

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
4	SANTE	191'300	197'400	-6'100	183'817.00	7'483
	Charges	191'300	197'400	-6'100	183'817.00	7'483
	Revenus	0	0	0	0.00	0
42	Soins ambulatoires	183'700	184'000	-300	181'397.70	2'302
	Charges	183'700	184'000	-300	181'397.70	2'302
	Revenus	0	0	0	0.00	0
42100	Soins ambulatoires	2'000	2'000	0	500.00	1'500
36	Charges de transfert	2'000	2'000	0	500.00	1'500
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	2'000	2'000	0	500.00	1'500
42200	Services de sauvetage	181'700	182'000	-300	180'897.70	802
36	Charges de transfert	181'700	182'000	-300	180'897.70	802
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	180'000	180'000	0	178'910.70	1'089
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	1'700	2'000	-300	1'987.00	-287
43	Prévention de la santé	7'600	12'400	-4'800	2'419.30	5'181
	Charges	7'600	12'400	-4'800	2'419.30	5'181
	Revenus	0	0	0	0.00	0
43310	Service dentaire scolaire	1'300	1'000	300	1'294.30	6
36	Charges de transfert	1'300	1'000	300	1'294.30	6
36370.00	Subventions aux personnes physiques	1'300	1'000	300	1'294.30	6
43400	Contrôle des denrées alimentaires	6'300	11'400	-5'100	1'125.00	5'175
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'300	11'400	-5'100	1'125.00	5'175
31300.30	Contrôle de l'eau potable	5'000	9'900	-4'900		5'000
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	1'300	1'500	-200	1'125.00	175
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	0	1'000	-1'000	0.00	0
	Charges	0	1'000	-1'000	0.00	0
	Revenus	0	0	0	0.00	0
49000	Santé publique, autres	0	1'000	-1'000	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	1'000	-1'000		0
31990.01	Destruction d'animaux nuisibles	0	1'000	-1'000		0

Commentaires de la page 18

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 50 fr. pour une personne seule, 100 fr. pour un couple et 50 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

36370.00 Nous participons chaque année aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod, la Paroisse réformée et la Paroisse catholique, qui versent chacune un montant forfaitaire de 500 fr. (voir rubrique 42600.00). Le coût d'organisation du Noël des aînés est également comptabilisé dans ce compte.

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-avant.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

54440 Animation de jeunesse

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
5	SECURITE SOCIALE	3'451'600	3'396'700	54'900	3'164'253.42	287'347
	Charges	3'453'100	3'398'200	54'900	3'166'262.42	286'838
	Revenus	-1'500	-1'500	0	-2'009.00	509
51	Maladie et accident	797'000	775'500	21'500	630'742.85	166'257
	Charges	797'000	775'500	21'500	630'742.85	166'257
	Revenus	0	0	0	0.00	0
51200	Réductions de primes	797'000	775'500	21'500	630'742.85	166'257
36	Charges de transfert	797'000	775'500	21'500	630'742.85	166'257
36110.02	Subsides LAMal	797'000	775'500	21'500	630'742.85	166'257
53	Vieillesse et survivants	19'600	18'000	1'600	19'563.20	37
	Charges	21'100	19'500	1'600	21'563.20	-463
	Revenus	-1'500	-1'500	0	-2'000.00	500
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	11'500	11'500	0	11'000.00	500
36	Charges de transfert	11'500	11'500	0	11'000.00	500
36370.00	Subventions aux personnes physiques	11'500	11'500	0	11'000.00	500
53330	Prestations aux retraités	8'100	6'500	1'600	8'563.20	-463
36	Charges de transfert	9'600	8'000	1'600	10'563.20	-963
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'600	0	1'600	1'763.00	-163
36370.00	Subventions aux personnes physiques	8'000	8'000	0	8'800.20	-800
42	Taxes	-1'500	-1'500	0	-2'000.00	500
42600.00	Remboursements de tiers	-1'500	-1'500	0	-2'000.00	500
53400	Appartements pour personnes âgées	0	0	0	0.00	0
54	Famille et jeunesse	880'200	798'600	81'600	860'272.95	19'927
	Charges	880'200	798'600	81'600	860'272.95	19'927
	Revenus	0	0	0	0.00	0
54100	Allocations familiales	62'300	62'100	200	61'100.40	1'200
36	Charges de transfert	62'300	62'100	200	61'100.40	1'200
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	62'300	62'100	200	61'100.40	1'200
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	9'900	7'500	2'400	3'765.05	6'135
36	Charges de transfert	9'900	7'500	2'400	3'765.05	6'135
36110.15	Avances de contributions d'entretien	9'900	7'500	2'400	3'765.05	6'135
54400	Protection de la jeunesse (général)	500	500	0	300.00	200
36	Charges de transfert	500	500	0	300.00	200
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500	500	0	300.00	200
54440	Animation de jeunesse	27'500	27'500	0	26'600.00	900
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	500	0	500	500
31990.00	Autres charges d'exploitation	500	500	0	500	500
36	Charges de transfert	27'000	27'000	0	26'600.00	400

Commentaires de la page 19

36360.00 A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortailod a décidé d'accorder un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

54510 Crèches et garderies

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

36370.00 La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues comme telles par l'Etat. Il est toujours difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides qui nous seront présentées d'une année à l'autre.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

Pas de commentaires.

56000 Construction de logements sociaux

Pas de commentaires.

57200 Aide matérielle légale

36110.18 L'Etat a décidé de faire participer les Communes à la lutte contre la fraude dans le domaine de l'aide matérielle, à compter de l'exercice 2017.

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57900 Assistance, autres

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00 La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	27'000	27'000	0	26'600.00	400
54510	Crèches et garderies	780'000	701'000	79'000	768'507.50	11'493
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	300.00	-300
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	0	0	300.00	-300
36	Charges de transfert	780'000	701'000	79'000	768'207.50	11'793
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0	1'000	-1'000	0	0
36370.00	Subventions aux personnes physiques	780'000	700'000	80'000	768'207.50	11'793
55	Chômage	163'600	161'900	1'700	154'885.45	8'715
	Charges	163'600	161'900	1'700	154'885.45	8'715
	Revenus	0	0	0	0.00	0
55200	Part communale aux mesures d'insertion	163'600	161'900	1'700	154'885.45	8'715
36	Charges de transfert	163'600	161'900	1'700	154'885.45	8'715
36110.03	Part sur financement LACI	50'900	50'900	0	46'458.05	4'442
36110.17	Intégration socio-professionnelle	111'700	110'000	1'700	108'427.40	3'273
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	1'000	0
56	Construction de logements sociaux	1'900	0	1'900	1'625.00	275
	Charges	1'900	0	1'900	1'625.00	275
	Revenus	0	0	0	0.00	0
56000	Construction de logements sociaux	1'900	0	1'900	1'625.00	275
36	Charges de transfert	1'900	0	1'900	1'625.00	275
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	1'900	0	1'900	1'625.00	275
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'588'300	1'641'700	-53'400	1'496'863.97	91'436
	Charges	1'588'300	1'641'700	-53'400	1'496'872.97	91'427
	Revenus	0	0	0	-9.00	9
57200	Aide matérielle légale	1'191'800	1'246'600	-54'800	1'133'085.87	58'714
36	Charges de transfert	1'191'800	1'246'600	-54'800	1'133'094.87	58'705
36110.06	Aide sociale	1'171'400	1'227'000	-55'600	1'117'828.72	53'571
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	19'400	18'600	800	15'266.15	4'134
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	1'000	0
43	Revenus divers	0	0	0	-9.00	9
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-9.00	9
57900	Assistance, autres	50'700	49'500	1'200	31'309.30	19'391
36	Charges de transfert	50'700	49'500	1'200	31'309.30	19'391
36110.10	Social privé	49'100	48'000	1'100	29'709.30	19'391
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'600	1'500	100	1'600.00	0
57960	Guichets sociaux régionaux	345'800	345'600	200	332'468.80	13'331
36	Charges de transfert	345'800	345'600	200	332'468.80	13'331
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	345'800	345'600	200	332'468.80	13'331
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	1'000	1'000	0	300.00	700
	Charges	1'000	1'000	0	300.00	700
	Revenus	0	0	0	0.00	0

Commentaires de la page 20

59300 Actions d'entraide à l'étranger

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
59300 Actions d'entraide à l'étranger	1'000	1'000	0	300.00	700
36 Charges de transfert	1'000	1'000	0	300.00	700
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000	1'000	0	300.00	700

Commentaires de la page 21

61500 Routes communales

- 30100.00 Le Service des travaux publics compte 6 équivalents plein temps et un apprenti (dès août 2020).
- 30550.00 L'augmentation, dès 2020, de la prime d'assurance pour indemnités en cas de maladie découle des nombreux cas d'arrêts maladies survenus ces dernières années dans le personnel communal, y compris dans celui de la protection civile intercommunale dont nous avons la responsabilité administrative.
- 30593.00 Acceptée par le Grand Conseil en mars 2019, la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 31010.00 Cette rubrique comporte les achats de sachets pour déjections canines et de sacs pour les poubelles de diverses contenances.
- 31010.02 Cette dépense concerne les achats de carburants et lubrifiants destinés à toutes les machines et véhicules motorisés du Service des travaux publics.
- 31010.03 Nous prévoyons l'achat de sel de déneigement, de sable et gravier à béton, de sacs de ciment et de piquets à neige.
- 31090.00 L'achat de plaques de rues et de numéros d'immeubles est devisé pour l'an prochain à 600 fr.
- 31110.00 En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant (9'000 fr.), nous prévoyons notamment l'achat d'une souffleuse à feuilles (2'100 fr.), d'un jeu de couteaux pour la tondeuse à herbe (600 fr.), d'une petite débroussailleuse (500 fr.), d'une perceuse à accumulateur (400 fr.) et d'un accumulateur 18V (400 fr.).
- 31110.02 Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants (2'000 fr.), de panneaux de signalisation routière (8'000 fr.) et le coût des marquages routiers (10'000 fr.).
- 31120.00 Nous prévoyons le renouvellement de vêtements de travail pour les 6 employés et l'apprenti (3'500 fr.), en plus de l'acquisition de divers équipements collectifs (1'000 fr.) et de deux harnais et cordes (1'200 fr.).
- 31200.04 Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics aux Courtils 48.
- 31300.00 En cas de fortes chutes de neige, nous pourrions être amenés à faire appel à un tiers externe pour le déblaiement des routes et chemins piétonniers.
- 31410.00 Comme chaque année, nous prévoyons des travaux de pontage de fissures (12'500 fr.), de gravillonnage de routes (25'000 fr.) et de réfection de capes de vannes, de regards et de grilles (7'500 fr.). Les frais d'évacuation des déchets de routes sont devisés à 12'000 fr. et la réserve pour l'entretien (élagage, abattage) d'arbres en bord de routes est devisée à 2'000 fr. La finition des travaux devant l'entrée de la salle polyvalente est devisée à 11'000 fr.
- 31430.15 Dans l'entretien de l'éclairage public, nous prévoyons une somme de 2'500 fr. pour acheter des ampoules pour les points lumineux défectueux, de 3'200 fr. pour le contrôle électrique des mâts d'éclairage public et de 3'000 fr. pour le contrôle mécanique de ces mâts.
- 31440.00 En plus de l'entretien courant (500 fr.), nous prévoyons de changer certaines poutres et planches du hangar des Courtils 48 (3'400 fr.) et de rafraîchir la peinture à certains endroits (200 fr.), ainsi que d'acheter des panneaux en bois pour les boxes à sable (200 fr.).
- 31500.00 Il s'agit de l'entretien courant des différentes machines et du matériel se trouvant dans les locaux occupés par le Service des travaux publics.
- 31510.00 Hormis les réparations et entretiens courants des véhicules (10'000 fr.), les dépenses prévues sont l'achat de brosses pour la balayeuse (1'100 fr.), le service d'entretien du Meili (1'600 fr.), l'achat de divers pneus (3'400 fr.), la location d'une batterie pour le véhicule électrique Renault (1'500 fr.), l'achat de divers filtres (500 fr.).
- 31610.00 Nous comptabilisons ici le coût de la location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposé une partie du matériel du Service des travaux publics (4'500 fr.) et de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.).



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
6	TRANSPORTS	1'351'700	1'369'500	-17'800	1'434'822.35	-83'122
	Charges	1'532'300	1'559'000	-26'700	1'597'629.56	-65'330
	Revenus	-180'600	-189'500	8'900	-162'807.21	-17'793
61	Circulation routière	919'000	919'800	-800	991'128.60	-72'129
	Charges	1'099'600	1'109'300	-9'700	1'153'935.81	-54'336
	Revenus	-180'600	-189'500	8'900	-162'807.21	-17'793
61500	Routes communales	933'900	935'800	-1'900	991'817.31	-57'917
30	Charges de personnel	694'300	682'000	12'300	654'236.56	40'063
30100.00	Salaires du personnel	527'800	520'700	7'100	513'403.40	14'397
30108.00	Variation provision HS + VAC	0	0	0	4'708.31	-4'708
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	0	0	0	-339.20	339
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	9'800	9'800	0	8'370.00	1'430
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'400	4'400	0	3'800.00	600
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	34'500	33'700	800	32'149.20	2'351
30509.00	Rmbt cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	0	0	0	-21.10	21
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	74'700	74'100	600	72'377.10	2'323
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	8'900	8'300	600	10'398.85	-1'499
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0	0	0	-13'111.85	13'112
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	11'100	10'900	200	10'533.45	567
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	13'200	12'900	300	3'215.10	9'985
30591.00	Fonds de formation professionnelle	500	500	0	436.20	64
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'000	1'000	0	902.90	97
30593.00	Fonds formation apprentis	3'100	3'000	100		3'100
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'300	2'500	1'800	6'390.00	-2'090
30990.00	Autres charges du personnel	1'000	200	800	1'024.20	-24
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	239'600	247'800	-8'200	265'952.35	-26'352
31000.00	Matériel de bureau	300	300	0	280.00	20
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6'100	4'400	1'700	4'494.00	1'606
31010.02	Carburants	12'500	12'500	0	11'564.95	935
31010.03	Produits pour mesures hivernales	5'000	5'200	-200	6'442.25	-1'442
31020.02	Publications et annonces	0	0	0	394.80	-395
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	600	600	0		600
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0	0	0	422.50	-423
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	13'000	25'500	-12'500	24'578.05	-11'578
31110.02	Signalisation routière	20'000	25'000	-5'000	19'609.05	391
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	5'700	4'500	1'200	4'283.30	1'417
31130.00	Matériel informatique	500	500	0		500
31200.01	Chauffage	3'500	2'700	800	3'436.60	63
31200.02	Electricité	1'600	1'800	-200	1'425.75	174
31200.03	Eau	1'400	1'700	-300	1'285.65	114
31200.04	Déchets	9'500	9'500	0	9'288.80	211
31200.05	Eclairage public	20'700	18'000	2'700	20'692.30	8
31300.00	Prestations de services de tiers	2'000	2'000	0	1'225.10	775
31300.03	Téléphones	800	800	0	744.30	56
31300.05	Cotisations	400	400	0	395.00	5
31300.63	Informatisation du réseau	0	0	0	2'590.15	-2'590
31300.80	Contrats de maintenance	700	0	700	610.00	90
31340.01	Assurances choses et RC	2'200	2'600	-400	2'153.90	46
31340.02	Primes d'assurances véhicules	8'300	7'500	800	8'267.40	33
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	900	800	100	810.20	90
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	500	500	0	499.20	1
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'500	4'700	-200	4'400.55	99
31400.00	Entretien de terrains	0	0	0	975.55	-976
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	70'000	70'000	0	59'298.15	10'702
31411.00	Entretien mobilier urbain	3'000	3'000	0	5'385.00	-2'385
31420.04	Entretien des fontaines	0	0	0	290.80	-291
31430.01	Entretien du port	0	0	0	7'609.35	-7'609
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	8'700	8'700	0	25'773.85	-17'074
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	5'300	1'500	3'800	1'591.70	3'708
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	3'500	3'500	0	3'743.20	-243
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	18'600	19'500	-900	22'329.10	-3'729
31530.00	Entretien du matériel informatique	1'700	2'000	-300	1'581.00	119
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	6'900	6'900	0	6'900.00	0

Commentaires de la page 22

- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 10'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 "Routes communales" représente 6,64 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 43090.00 On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics, des indemnités versées par des assurances, ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
- 46110.00 L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour le travail de déblaiement des trottoirs que la Commune effectue pour son compte.
- 48930.00 Les préfinancements servent à neutraliser le montant de l'amortissement des investissements pour lesquels ils ont été constitués. Pour la réfection de l'avenue François-Borel, ce montant s'élève à 19'600 fr. et pour celle de la rue des Chavannes à 12'700 fr.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants : 34110 – Port ; 71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées ; 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Places de stationnement

- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 "Places de stationnement" représente 0,03 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputés dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42406.20 On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre », le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes (pour camions et remorques) et celui de la location de deux places de parc pour le logement de 4,5 pièces de l'Impasse du Carraz 1.

61900 Routes, autres

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2021		Budget 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'709.00	0.40	1'920.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.37	25'491.00	6.03	28'944.00
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.00	0.10	480.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.06	9'779.00	2.30	11'040.00
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.08	5'127.00	1.21	5'808.00
		8.96	42'533.00	10.04	48'192.00

62300 Subvention trafic régional

- 36140.00 Le système de financement du trafic local et du trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des Communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.
- 36370.00 Une dépenses de 23'000 fr. est prévue suite à l'acceptation par le Conseil général, en 2011, de l'arrêté instituant l'octroi de subsides en faveur des habitants utilisant les transports publics, sous certaines conditions.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	200	200	0	150.00	50
31810.00 Pertes sur créances effectives	0	0	0	0.05	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'000	1'000	0	430.80	569
33 Amortissements du patrimoine administratif	120'100	132'200	-12'100	166'782.80	-46'683
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies communication PA	59'700	55'200	4'500	55'400.00	4'300
33003.01 Amort. planifiés éclairage public	33'300	32'900	400	43'298.40	-9'998
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	12'400	12'700	-300	12'900.00	-500
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'500	3'500	0	3'500.00	0
33006.01 Amort. planifiés véhicules	11'200	27'900	-16'700	51'684.40	-40'484
39 Imputations internes	15'300	14'200	1'100	22'635.80	-7'336
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500	1'500	0	1'500.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	13'800	12'700	1'100	21'135.80	-7'336
42 Taxes	-1'600	-1'600	0	-3'100.00	1'500
42100.07 Autorisations de circuler	-1'600	-1'600	0	-1'600.00	0
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-1'500.00	1'500
43 Revenus divers	-12'000	-14'000	2'000	-11'243.20	-757
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-12'000	-14'000	2'000	-11'243.20	-757
46 Revenus de transfert	-1'900	-1'900	0	-1'947.00	47
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	-1'900	-1'900	0	-1'947.00	47
48 Revenus extraordinaires	-42'900	-53'100	10'200	-39'600.00	-3'300
48930.00 Prélèvements sur les préfinancements du capita..	-32'300	-31'900	-400	-29'000.00	-3'300
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600	-21'200	10'600	-10'600.00	0
49 Imputations internes	-77'000	-69'800	-7'200	-61'900.00	-15'100
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-77'000	-69'800	-7'200	-61'900.00	-15'100
61550 Places de stationnement	-40'400	-45'000	4'600	-30'257.46	-10'143
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'400	1'600	800	8'211.45	-5'811
31430.05 Entretien des parkings	1'000	1'000	0	4'841.85	-3'842
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'400	600	800	3'369.60	-1'970
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'300	2'400	-100	6'519.60	-4'220
33003.02 Amort. planifiés parkings	2'300	2'400	-100	6'519.60	-4'220
39 Imputations internes	100	100	0	28.50	72
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	100	100	0	28.50	72
42 Taxes	-45'200	-49'100	3'900	-45'017.01	-183
42406.20 Locations places de parc	-20'200	-20'100	-100	-20'235.01	35
42406.21 Revenus horodateurs	-25'000	-29'000	4'000	-24'782.00	-218
61900 Routes, autres	25'500	29'000	-3'500	29'568.75	-4'069
36 Charges de transfert	25'500	29'000	-3'500	29'568.75	-4'069
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	25'500	29'000	-3'500	29'568.75	-4'069
62 Transports publics	431'700	449'600	-17'900	443'332.95	-11'633
Charges	431'700	449'600	-17'900	443'332.95	-11'633
Revenus	0	0	0	0.00	0
62300 Subvention trafic régional	425'200	444'000	-18'800	437'692.80	-12'493
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	3'000	-3'000	0	0
31300.00 Prestations de services de tiers	0	3'000	-3'000	0	0
36 Charges de transfert	425'200	441'000	-15'800	437'692.80	-12'493
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	402'200	418'000	-15'800	416'848.55	-14'649
36370.00 Subventions aux personnes physiques	23'000	23'000	0	20'844.25	2'156

Commentaires de la page 23

62310 Noctambus

36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

62900 Transports publics, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2021		Budget 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'709.00	0.40	1'920.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.37	25'491.00	6.03	28'944.00
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.00	0.10	480.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.06	9'779.00	2.30	11'040.00
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.08	5'127.00	1.21	5'808.00
		8.96	42'533.00	10.04	48'192.00

63100 Navigation

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
62310	Noctambus	6'000	5'100	900	5'167.05	833
36	Charges de transfert	6'000	5'100	900	5'167.05	833
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	6'000	5'100	900	5'167.05	833
62900	Transports publics, autres	500	500	0	473.10	27
36	Charges de transfert	500	500	0	473.10	27
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	500	500	0	473.10	27
63	Transports, autres	1'000	100	900	360.80	639
	Charges	1'000	100	900	360.80	639
	Revenus	0	0	0	0.00	0
63100	Navigation	1'000	100	900	360.80	639
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'000	100	900	360.80	639
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	500	0	500	280.00	220
31430.02	Entretien du débarcadère	500	100	400	80.80	419

Commentaires de la page 24

71010 Approvisionnement en eau

- 31000.00 et suivants Il s'agit du traitement et des charges sociales des releveurs de compteurs d'eau.
- 31200.02 Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
- 31300.03 Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.
- 31420.01 Un montant de 59'500 fr. est alloué à la réparation des fuites, à l'entretien courant et au renforcement du réseau. Par ailleurs, les travaux suivants sont projetés :
- Pose d'une nouvelle hydrante, selon recommandation de l'ECAP (7'500 fr.) ;
 - Entretien des bornes hydrantes (6'000 fr.) ;
 - Entretien des vannes (6'000 fr.) ;
 - Réparation des bornes hydrantes et des vannes classées en priorité 1 (1'000 fr.).
- 31420.02 Divers travaux d'entretien de nos réservoirs (10'000 fr.) sont nécessaires chaque année, afin de rester en conformité avec les exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires. En 2021, nous devons effectuer des travaux sur les microfissures constatées en 2017 dans le réservoir de la Chevalière 2 (21'000 fr.), remplacer une conduite de captage à la Chevalière (5'000 fr.) et acheter du matériel de nettoyage (300 fr.).
- 31420.04 L'entretien des différentes fontaines du village et l'achat de chlore sont devisés à 1'500 fr. par année.
- 33002.00 et 33003.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 28'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36120.11 Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 37010.01 Il s'agit de la redevance cantonale de 70 centimes par m³ d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" représente 7,63 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42401.02 Nous estimons la vente d'eau à 300'000 m³ l'an prochain. L'an prochain, le prix du m³ d'eau consommé devrait rester fixé à 90 ct. La taxe de base annuelle reste quant à elle fixée à 97 fr. par compteur ; elle est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRES	568'800	487'800	81'000	463'920.63	104'879
	Charges	3'355'000	3'357'000	-2'000	3'191'680.47	163'320
	Revenus	-2'786'200	-2'869'200	83'000	-2'727'759.84	-58'440
71	Approvisionnement en eau	0	0	0	0.00	0
	Charges	844'400	839'500	4'900	735'993.40	108'407
	Revenus	-844'400	-839'500	-4'900	-735'993.40	-108'407
71010	Approvisionnement en eau	0	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'700	3'700	0	3'329.25	371
30100.00	Salaires du personnel	3'100	3'100	0	3'003.00	97
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	300	300	0	192.50	108
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	100	100	0	62.70	37
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	100	100	0	63.05	37
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0	0	0	2.60	-3
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	0	0	0	5.40	-5
30593.00	Fonds formation apprentis	100	100	0		100
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	224'800	219'400	5'400	155'127.10	69'673
31020.02	Publications et annonces	0	200	-200		0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0	200	-200		0
31100.01	Mobilier de bureau	0	100	-100		0
31110.01	Achat de compteurs	20'000	12'000	8'000	15'501.50	4'499
31200.02	Electricité	50'000	54'000	-4'000	56'714.65	-6'715
31200.03	Eau	2'000	0	2'000		2'000
31300.03	Téléphones	2'500	2'900	-400	3'458.55	-959
31300.05	Cotisations	2'100	1'900	200	1'818.25	282
31300.07	Frais de facturation	500	500	0	483.05	17
31300.63	Informatisation du réseau	8'000	8'000	0	4'702.45	3'298
31300.80	Contrats de maintenance	11'200	11'200	0	11'611.65	-412
31320.00	Honoraires de conseillers externes	3'000	3'000	0	3'887.95	-888
31340.01	Assurances choses et RC	3'100	3'700	-600	2'955.50	145
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'400	1'400	0	1'370.45	30
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	700	700	0	715.65	-16
31370.03	Redevances Radio-TV	0	0	0	365.00	-365
31420.01	Entretien du réseau d'eau	80'000	80'000	0	40'036.70	39'963
31420.02	Entretien des réservoirs	36'300	36'000	300	8'975.95	27'324
31420.04	Entretien des fontaines	1'500	1'500	0	680.40	820
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	1'500	1'000	500	1'249.40	251
31510.01	Entretien des compteurs	1'000	0	1'000		1'000
31530.00	Entretien du matériel informatique	0	800	-800	600.00	-600
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	300	-300		0
33	Amortissements du patrimoine administratif	242'500	242'800	-300	244'800.00	-2'300
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	164'700	163'200	1'500	163'400.00	1'300
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	77'800	79'600	-1'800	81'400.00	-3'600
36	Charges de transfert	15'000	18'000	-3'000	9'928.25	5'072
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	15'000	18'000	-3'000	9'928.25	5'072
37	Subventions à redistribuer	210'000	210'000	0	185'425.10	24'575
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	210'000	210'000	0	185'425.10	24'575
39	Imputations internes	148'400	145'600	2'800	137'383.70	11'016
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	129'000	126'000	3'000	107'200.00	21'800
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500	3'500	0	3'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	15'900	16'100	-200	26'683.70	-10'784
42	Taxes	-506'600	-526'600	20'000	-493'149.07	-13'451
42401.01	Taxe de base eau (compteur)	-250'000	-250'000	0	-244'318.75	-5'681
42401.02	Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-250'000	-270'000	20'000	-244'467.76	-5'532
42401.03	Taxe eau des vignes	-2'300	-2'300	0	-2'310.60	11
42401.04	Taxe eau de chantiers	-2'000	-2'000	0	-519.53	-1'480
42401.05	Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-800	-800	0	-866.20	66
42600.00	Remboursements de tiers	-1'500	-1'500	0	-666.23	-834

Commentaires de la page 25

- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », qui devrait s'élever à 99'200 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.
- 47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-avant.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir comptes 33003.00 et 33004.00 ci-avant.

72010 Traitement des eaux usées

- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.
- 31430.20 En plus de l'entretien courant (25'000 fr.), les travaux suivants sont prévus l'an prochain :
- vidange des grilles de routes (16'000 fr.) ;
- curage fosses bovistop dans les vignes (2'000 fr.) ;
- 35100.00 L'excédent de revenus escompté dans le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées", soit 146'500 fr., sera versé à la réserve ad hoc.
- 36120.08 et
36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées".
- 39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration, en application de la décision du Conseil général du 15 décembre 2005. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 171'900 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" représente 2,59 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42401.10 Depuis 2016, le montant de la taxe d'épuration est de 3 fr. 50 par mètre cube d'eau consommée.

72030 Traitement des eaux claires

- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.
- 31430.20 Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations de transport des eaux claires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
43	Revenus divers	0	0	0	-1'389.30	1'389
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-1'389.30	1'389
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-99'200	-45'800	-53'400	-27'629.43	-71'571
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-99'200	-45'800	-53'400	-27'629.43	-71'571
47	Subventions à redistribuer	-210'000	-210'000	0	-185'225.60	-24'774
47010.01	Redevance cantonale sur l'eau potable	-210'000	-210'000	0	-185'225.60	-24'774
48	Revenus extraordinaires	-28'600	-57'100	28'500	-28'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600	-57'100	28'500	-28'600.00	0
72	Traitement des eaux usées	0	0	0	0.00	0
	Charges	1'121'900	1'160'900	-39'000	1'125'024.30	-3'124
	Revenus	-1'121'900	-1'160'900	39'000	-1'125'024.30	3'124
72010	Traitement des eaux usées	0	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	55'400	38'300	17'100	65'883.95	-10'484
31000.00	Matériel de bureau	0	200	-200		0
31300.00	Prestations de services de tiers	0	0	0	8'040.35	-8'040
31300.07	Frais de facturation	1'300	1'300	0	1'374.95	-75
31300.63	Informatisation du réseau	700	700	0	2'449.55	-1'750
31300.80	Contrats de maintenance	7'000	3'500	3'500	3'324.00	3'676
31340.01	Assurances choses et RC	300	400	-100	283.20	17
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	29.70	70
31370.03	Redevances Radio-TV	0	0	0	910.00	-910
31420.03	Entretien des stations de pompage	1'000	1'000	0	451.75	548
31430.20	Entretien des canaux, égouts	43'000	30'000	13'000	48'420.45	-5'420
31530.00	Entretien du matériel informatique	2'000	800	1'200	600.00	1'400
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	300	-300		0
33	Amortissements du patrimoine administratif	146'100	146'100	0	146'100.00	0
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	146'100	146'100	0	146'100.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	146'500	211'400	-64'900	149'154.21	-2'654
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	146'500	211'400	-64'900	149'154.21	-2'654
36	Charges de transfert	368'400	382'000	-13'600	360'041.44	8'359
36120.08	Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	16'500	28'700	-12'200	18'659.15	-2'159
36120.09	Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	351'900	353'300	-1'400	341'382.29	10'518
39	Imputations internes	233'600	222'200	11'400	232'847.00	753
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	54'300	53'200	1'100	48'300.00	6'000
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000	2'000	0	2'000.00	0
39300.01	Imput. internes eaux claires	171'900	160'900	11'000	170'997.70	902
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'400	6'100	-700	11'549.30	-6'149
42	Taxes	-950'000	-1'000'000	50'000	-951'179.00	1'179
42401.10	Taxe d'épuration	-950'000	-1'000'000	50'000	-951'179.00	1'179
43	Revenus divers	0	0	0	-2'847.60	2'848
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-2'847.60	2'848
72030	Traitement des eaux claires	0	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'200	8'000	10'200	17'477.10	723
31300.63	Informatisation du réseau	1'200	1'200	0	1'148.35	52
31430.20	Entretien des canaux, égouts	12'000	6'000	6'000	15'728.75	-3'729
31530.00	Entretien du matériel informatique	5'000	800	4'200	600.00	4'400
33	Amortissements du patrimoine administratif	123'100	123'000	100	123'000.00	100
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	123'100	123'000	100	123'000.00	100
39	Imputations internes	30'600	29'900	700	30'520.60	79

Commentaires de la page 26

- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 "Traitement des eaux claires" représente 2,03 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 49300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration, en application de la décision du Conseil général du 15 décembre 2005. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 171'900 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général, alors qu'il était de 30 % avant cette date.

- 31110.00 Nous prévoyons l'achat de sacs pour les conteneurs enterrés de type Molok (5'200 fr.), de containers à déchets verts (1'200 fr.), supports à poser au fonds de chaque Molok pour éviter les infiltrations d'eau dans le sac (400 fr.) et de produit contre les asticots (400 fr.).
- 31300.40 Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 26 fr. par habitant et par année.
- 31300.47 Selon la convention passée entre Vadec SA et la Commune, notre participation aux frais d'exploitation de la déchetterie régionale de La Croix est basée sur un coût par habitant de 32 fr.
- 31370.00 Pour respecter le principe d'échéance, nous comptabilisons dans cette rubrique la réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP).
- 31510.00 Le nettoyage et la désinfection deux fois par année de 55 conteneurs enterrés est devisé à 18'700 fr. et celui de 60 containers en plastique de 700 litres pour les déchets verts est devisé à 5'500 fr.
- 31690.00 Nous comptabilisons dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de 16 containers aériens de type Grunderco installés dans les écopoints.
- 35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages », estimé à 2'600 fr., sera versé à la réserve ad hoc.
- 36140.00 On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets spéciaux des ménages.
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages".
- 39300.00 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Services généraux »). En contrepartie, il n'y a pas d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
- 42401.20 L'an prochain, la taxe de déchets due par les personnes physiques restera à 88 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
- 42600.10 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
- 42600.11 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton.
- 42600.18 Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes devrait s'élever à 150 fr./tonne en 2021 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19 du chapitre 73030.

73030 Gestion des déchets entreprises

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	26'400	25'400	1'000	22'500.00	3'900
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'200	4'500	-300	8'020.60	-3'821
49	Imputations internes	-171'900	-160'900	-11'000	-170'997.70	-902
49300.01	Imput. interne épuration	-171'900	-160'900	-11'000	-170'997.70	-902
73	Gestion des déchets	105'400	105'300	100	155'107.00	-49'707
	Charges	699'800	708'000	-8'200	741'481.84	-41'682
	Revenus	-594'400	-602'700	8'300	-586'374.84	-8'025
73010	Gestion des déchets ménages	105'400	105'300	100	155'107.00	-49'707
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	452'200	455'700	-3'500	438'606.23	13'594
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'500	1'500	0	1'500	1'500
31020.00	Imprimés, publications	300	1'000	-700	133.00	167
31020.02	Publications et annonces	0	0	0	69.00	-69
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	7'200	6'000	1'200	1'251.50	5'949
31300.05	Cotisations	400	400	0	330.00	70
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	128'000	130'000	-2'000	128'558.65	-559
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	93'000	90'000	3'000	93'724.25	-724
31300.43	Récupération du papier	20'000	20'000	0	19'042.60	957
31300.44	Recyclage et collecte du verre	6'200	7'000	-800	6'093.05	107
31300.45	Récupération de la ferraille	2'000	1'700	300	2'590.00	-590
31300.47	Déchetterie de la Croix	151'900	153'600	-1'700	151'392.00	508
31370.00	Impôts et taxes	10'000	10'000	0	9'550.73	449
31370.03	Redevances Radio-TV	0	0	0	365.00	-365
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	24'200	26'200	-2'000	18'240.65	5'959
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'800	4'800	0	4'654.70	145
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'700	3'000	-300	2'611.10	89
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	500	-500	0	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	30'300	30'700	-400	38'500.00	-8'200
33003.07	Amort. planifiés conteneurs enterrés	30'300	30'700	-400	38'500.00	-8'200
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	2'600	2'900	-300	59'880.31	-57'280
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	2'600	2'900	-300	59'880.31	-57'280
36	Charges de transfert	4'000	4'000	0	3'889.50	111
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	4'000	4'000	0	3'889.50	111
39	Imputations internes	78'000	77'300	700	72'950.00	5'050
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	23'600	23'000	600	18'600.00	5'000
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	54'400	54'300	100	54'350.00	50
42	Taxes	-434'000	-437'000	3'000	-431'692.74	-2'307
42401.20	Taxe déchets ménages	-340'000	-340'000	0	-337'464.64	-2'535
42600.00	Remboursements de tiers	0	0	0	-1'493.80	1'494
42600.10	Récupération du verre	-8'000	-8'000	0	-7'912.95	-87
42600.11	Vente du papier	-2'000	-5'000	3'000	-1'534.35	-466
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-84'000	-84'000	0	-83'287.00	-713
43	Revenus divers	0	0	0	-1'169.30	1'169
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-1'169.30	1'169
49	Imputations internes	-27'700	-28'300	600	-25'857.00	-1'843
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-7'500	-7'300	-200	-5'891.00	-1'609
49300.02	Imput. déchets	0	0	0	-404.00	404
49500.00	Imput. internes pour amortissements planifiés et..	-1'300	-1'300	0	-1'628.00	328
49900.00	Autres imput. internes	-18'900	-19'700	800	-17'934.00	-966
73030	Gestion des déchets entreprises	0	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	101'000	105'000	-4'000	97'618.60	3'381
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	60'000	62'000	-2'000	57'978.00	2'022
31300.46	Incinération déchets au poid	41'000	43'000	-2'000	39'640.60	1'359

Commentaires de la page 27

- 39300.00 et suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.
- 42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Pour l'année prochaine, celle-ci s'élèvera à :
- forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
 - forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
 - forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
 - forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).
- 42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21, ci-avant), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.
- 42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 (Déchets ménages).
- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 5'100 fr., sera prélevé à la réserve ad hoc.

74100 Corrections de cours d'eau

- 31420.06 En plus de l'entretien courant des cours d'eau (200 fr.), nous prévoyons en 2021 le curage de La Roussette (1'500 fr.).

75000 Protection des espèces et du paysage

Pas de commentaires.

76100 Protection de l'air et du climat

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2021		Budget 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'709.00	0.40	1'920.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.37	25'491.00	6.03	28'944.00
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.00	0.10	480.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.06	9'779.00	2.30	11'040.00
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.08	5'127.00	1.21	5'808.00
		8.96	42'533.00	10.04	48'192.00

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Budget 2021		Budget 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'709.00	0.40	1'920.00
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.37	25'491.00	6.03	28'944.00
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.00	0.10	480.00
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.06	9'779.00	2.30	11'040.00
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.08	5'127.00	1.21	5'808.00
		8.96	42'533.00	10.04	48'192.00



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	180.20	-180
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	0	0	0	180.20	-180
39	Imputations internes	31'700	32'400	-700	29'857.00	1'843
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	7'500	7'300	200	5'891.00	1'609
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'000	4'100	-100	4'000.00	0
39500.00	Imput. internes amort. planifiés et non planifiés	1'300	1'300	0	1'628.00	-328
39900.00	Autres imput. internes	18'900	19'700	-800	18'338.00	562
42	Taxes	-127'600	-127'800	200	-127'655.80	56
42401.21	Taxe de base entreprises	-37'000	-37'000	0	-37'416.99	417
42401.22	Taxe déchets entreprises au poids	-87'000	-87'000	0	-86'560.91	-439
42600.19	Rétrocession Vadec entreprises	-3'600	-3'800	200	-3'677.90	78
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-5'100	-9'600	4'500		-5'100
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-5'100	-9'600	4'500		-5'100
74	Aménagements	1'900	400	1'500	412.95	1'487
	Charges	1'900	400	1'500	412.95	1'487
	Revenus	0	0	0	0.00	0
74100	Corrections de cours d'eau	1'900	400	1'500	412.95	1'487
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'900	400	1'500	412.95	1'487
31420.06	Entretien cours d'eau et berges	1'700	200	1'500	332.20	1'368
31420.07	Entretien des rives du lac	200	200	0	80.75	119
75	Protection des espèces et du paysage	2'300	2'800	-500	1'106.65	1'193
	Charges	2'300	2'800	-500	1'106.65	1'193
	Revenus	0	0	0	0.00	0
75000	Protection des espèces et du paysage	2'300	2'800	-500	1'106.65	1'193
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'000	1'500	-500		1'000
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000	1'500	-500		1'000
36	Charges de transfert	1'300	1'300	0	1'106.65	193
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	800	800	0	806.65	-7
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	500	500	0	300.00	200
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	15'000	16'900	-1'900	17'268.15	-2'268
	Charges	15'000	16'900	-1'900	17'268.15	-2'268
	Revenus	0	0	0	0.00	0
76100	Protection de l'air et du climat	9'800	11'100	-1'300	11'354.40	-1'554
36	Charges de transfert	9'800	11'100	-1'300	11'354.40	-1'554
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	9'800	11'100	-1'300	11'354.40	-1'554
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	5'200	5'800	-600	5'913.75	-714
36	Charges de transfert	5'200	5'800	-600	5'913.75	-714
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	5'200	5'800	-600	5'913.75	-714
77	Protection de l'environnement, autres	32'200	21'700	10'500	25'532.50	6'668
	Charges	42'500	39'100	3'400	38'924.70	3'575
	Revenus	-10'300	-17'400	7'100	-13'392.20	3'092
77100	Cimetières, crématoires	9'000	6'000	3'000	5'664.60	3'335

Commentaires de la page 28

77100 Cimetières, crématoires

- 31300.00 Lors du décès d'un habitant de Cortaillod, nous prenons en charge les frais de transports du corps, effectué par une entreprise de pompes funèbres ; il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.
- 31430.04 Les principales dépenses prévues sont la location d'une pelle-rétro pour le creusage de tombes (1'000 fr.) et l'achat de gravier et plantes (1'000 fr.).
- 33003.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 4'300 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 "Cimetières, crématoires" représente 0,50 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.04 Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant :
- | | <u>Interne</u> | <u>Externe</u> |
|---|----------------|----------------|
| Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal,
(trois jours environ) par corps | 60.- | 100.- |
| Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées | 20.- | 40.- |
| Utilisation de l'installation de climatisation | 30.- | 40.- |
- 42400.05 L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.
- 42400.06 Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants :
- inhumation dans une tombe nouvelle 600 fr.
 - dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle 400 fr.
 - dépôt d'une urne dans une tombe existante 300 fr.
 - dépôt de cendres dans la tombe anonyme 300 fr.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-avant.

77910 Toilettes publiques

- 31010.00 Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de WC, etc.
- 33009.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 "Toilettes publiques" représente 0,37 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33009.00 ci-avant.

79000 Aménagement du territoire (général)

- 30100.00 La dotation du Service technique est de 3,5 postes de travail.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'000	6'400	-1'400	3'593.50	1'407
31200.02 Electricité	400	300	100	337.75	62
31200.04 Déchets	700	400	300		700
31300.00 Prestations de services de tiers	200	400	-200	80.80	119
31300.80 Contrats de maintenance	700	800	-100		700
31340.01 Assurances choses et RC	200	200	0	144.10	56
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	200	200	0	158.30	42
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	65.05	35
31430.04 Entretien du cimetière	2'000	3'500	-1'500	976.60	1'023
31430.06 Entretien du pavillon	500	500	0	1'830.90	-1'331
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'700	10'700	0	10'800.00	-100
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	10'700	10'700	0	10'800.00	-100
39 Imputations internes	1'000	1'000	0	1'711.10	-711
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'000	1'000	0	1'711.10	-711
42 Taxes	-3'400	-3'500	100	-6'140.00	2'740
42400.04 Location du pavillon	-1'000	-1'100	100	-940.00	-60
42400.05 Location du columbarium	-2'100	-1'400	-700	-4'900.00	2'800
42400.06 Particip. famille pour défunt externe	-300	-1'000	700	-300.00	0
48 Revenus extraordinaires	-4'300	-8'600	4'300	-4'300.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300	-8'600	4'300	-4'300.00	0
77910 Toilettes publiques	23'200	15'700	7'500	19'867.90	3'332
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'600	10'000	-1'400	8'519.70	80
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	2'500	2'500	0	2'134.50	366
31010.01 Produits de nettoyage	0	0	0	218.95	-219
31200.02 Electricité	3'200	3'200	0	3'116.10	84
31200.03 Eau	700	2'000	-1'300	711.70	-12
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	100	200	-100	95.60	4
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	100	100	0	92.70	7
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'000	2'000	0	2'150.15	-150
33 Amortissements du patrimoine administratif	16'400	10'600	5'800	13'500.00	2'900
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	12'600	0	12'600	5'300.00	7'300
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'800	0	3'800	8'200.00	-4'400
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0	10'600	-10'600		0
39 Imputations internes	800	400	400	800.40	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	800	400	400	800.40	0
42 Taxes	0	0	0	-352.20	352
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-352.20	352
48 Revenus extraordinaires	-2'600	-5'300	2'700	-2'600.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600	-5'300	2'700	-2'600.00	0
79 Aménagement du territoire	412'000	340'700	71'300	264'493.38	147'507
Charges	627'200	589'400	37'800	531'468.48	95'732
Revenus	-215'200	-248'700	33'500	-266'975.10	51'775
79000 Aménagement du territoire (général)	380'400	311'100	69'300	232'795.68	147'604
30 Charges de personnel	470'200	457'300	12'900	406'272.53	63'927
30100.00 Salaires du personnel	359'200	348'000	11'200	352'612.10	6'588
30108.00 Variation provision HS + VAC	0	0	0	9'761.53	-9'762
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'900	4'900	0	4'455.00	445
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	200	200	0	150.00	50
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	29'300	28'500	800	19'872.25	9'428
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	53'200	52'400	800	51'034.00	2'166
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	800	800	0	609.90	190
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'500	7'300	200	6'511.45	989
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	8'900	8'700	200	1'995.40	6'905

Commentaires de la page 29

- 30550.00 L'augmentation, dès 2020, de la prime d'assurance pour indemnités en cas de maladie découle des nombreux cas d'arrêts maladies survenus ces dernières années dans le personnel communal, y compris dans celui de la protection civile intercommunale dont nous avons la responsabilité administrative.
- 30593.00 Acceptée par le Grand Conseil en mars 2019, la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ce fonds est alimenté par un prélèvement chez tous les employeurs du Canton à hauteur de 0,58 % de la masse salariale de leur entreprise.
- 31020.02 Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-après.
- 31300.00 Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre avocat-conseil. Figurent occasionnellement dans ce compte les honoraires d'un aménagiste qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézouage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier.
- 31320.00 Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Il n'est pas possible d'évaluer avec précision le nombre d'expertises de dossiers de plans qui nous seront soumises l'an prochain. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-après.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 31700.00 Une indemnité est versée au chef du Service technique et au technicien pour l'utilisation de leur véhicule privé pour des courses professionnelles.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 "Aménagement du territoire" représente 0,12 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42100.03 Voir commentaire de la rubrique 31020.02 ci-avant.
- 42400.00 On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils. La diminution des revenus provient de la suppression du mandat de facturation des consommations d'électricité que la Commune assumait pour Eli10 SA.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants :
71010 – Approvisionnement en eau ; 72010 – Traitement des eaux usées ; 72030 – Traitement des eaux claires ; 73010 – Gestion des déchets ménages ; 87110 – Réseau d'électricité.
- 49300.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 2,5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles (voir commentaires des rubriques 39300.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales (ACN – RUN – RNL)

- 31300.06 Les cotisations des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) seront maintenues l'an prochain à 95 centimes par habitant.

36340.01 et

- 36340.03 L'an prochain, les communes du Littoral englobées dans le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et l'association « Région Neuchâtel Littoral » (RNL) devront s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 70 par habitant qui se détaille comme suit :

<u>DETAIL</u>	<u>Fr./habitant</u>
- cotisations RUN	2.50
- accompagnement et coordination PA-RUN	0.50
- participation montage PA-RUN 4	<u>0.50</u>
sous-total RUN	3.50
- cotisations RNL	0.50
- fonds d'étude et réalisations	1.40
- prix soutien sports et culture	<u>0.30</u>
sous-total RNL	2.20
TOTAL	<u>5.70</u>



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	0	0	0	-41'557.20	41'557
30591.00 Fonds de formation professionnelle	400	300	100	269.70	130
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	700	700	0	558.40	142
30593.00 Fonds formation apprentis	2'100	2'000	100		2'100
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	3'000	3'500	-500		3'000
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	76'400	59'500	16'900	68'103.25	8'297
31000.00 Matériel de bureau	1'500	1'500	0		1'500
31020.01 Photocopies	2'000	2'000	0	2'169.35	-169
31020.02 Publications et annonces	4'000	4'000	0	2'221.40	1'779
31130.00 Matériel informatique	2'000	0	2'000	3'631.65	-1'632
31300.00 Prestations de services de tiers	35'000	20'000	15'000	17'163.95	17'836
31300.03 Téléphones	2'000	1'400	600	1'479.10	521
31300.05 Cotisations	600	0	600	525.15	75
31320.00 Honoraires de conseillers externes	6'000	6'000	0	17'483.70	-11'484
31340.01 Assurances choses et RC	900	900	0	841.85	58
31340.02 Primes d'assurances véhicules	400	400	0	329.10	71
31530.00 Entretien du matériel informatique	16'900	18'000	-1'100	16'567.55	332
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	5'000	4'800	200	5'648.45	-648
31990.00 Autres charges d'exploitation	100	500	-400	42.00	58
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'700	0	5'700		5'700
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	5'700	0	5'700		5'700
36 Charges de transfert	43'000	43'000	0	25'395.00	17'605
36010.01 Mise à jour cadastre	3'000	3'000	0		3'000
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	40'000	40'000	0	25'395.00	14'605
39 Imputations internes	300	0	300		300
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	300	0	300		300
42 Taxes	-70'800	-110'000	39'200	-139'844.25	69'044
42100.03 Sanctions de plans	-60'000	-60'000	0	-64'956.95	4'957
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-10'800	-50'000	39'200	-56'309.00	45'509
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-18'578.30	18'578
43 Revenus divers	-1'000	-100	-900	-3'154.10	2'154
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-1'000	-100	-900	-3'154.10	2'154
49 Imputations internes	-143'400	-138'600	-4'800	-123'976.75	-19'423
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-143'400	-138'600	-4'800	-123'976.75	-19'423
79070 Conférences régionales	31'600	29'600	2'000	31'697.70	-98
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'600	4'600	0	4'494.45	106
31300.06 Cotisation ACN	4'600	4'600	0	4'494.45	106
36 Charges de transfert	27'000	25'000	2'000	27'203.25	-203
36340.01 Part communale au RUN	16'600	14'400	2'200	11'827.50	4'773
36340.02 Part communale à la COMUL	0	0	0	15'375.75	-15'376
36340.03 Part communale à la RNL	10'400	10'600	-200		10'400

Commentaires de la page 30

81200 Entretien ouvrage AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune sont enregistrés dans la rubrique 963013, dans le patrimoine financier.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vigneronnes dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

37010.02 On trouve dans cette rubrique le montant facturé à la Commune par le Canton pour la perception de la contribution viticole cantonale. Le produit de la refacturation aux propriétaires de vignes figure dans le compte 47010.02.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est désormais déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. La garde des vignes a été facturée au prix de 62 centimes par are en 2020. Ce prix est adapté d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent. La taxe de base de 7 fr. 50 par facture établie est maintenue.

47010.02 Voir commentaire du compte 37010.02 ci-avant.

81402 Vignoble communal

Ce chapitre a été déplacé dans la fonctionnelle 963013, car pris en compte dorénavant dans le patrimoine financier.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
8	ECONOMIE PUBLIQUE	18'000	-11'200	29'200	-71'698.97	89'699
	Charges	542'300	573'100	-30'800	687'556.94	-145'257
	Revenus	-524'300	-584'300	60'000	-759'255.91	234'956
81	Agriculture	3'600	5'100	-1'500	6'465.28	-2'865
	Charges	25'200	157'600	-132'400	141'105.70	-115'906
	Revenus	-21'600	-152'500	130'900	-134'640.42	113'040
81200	Entretien ouvrages AF	700	700	0	689.95	10
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	700	700	0	689.95	10
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	700	700	0	689.95	10
81401	Viticulture	2'900	2'900	0	2'285.58	614
30	Charges de personnel	6'500	6'400	100	6'417.55	82
30100.00	Salaires du personnel	6'300	6'300	0	6'183.45	117
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0	0	0	105.00	-105
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	200	100	100	129.10	71
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	900	1'000	-100	746.90	153
31020.02	Publications et annonces	200	200	0	158.70	41
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	400	500	-100	423.00	-23
31340.01	Assurances choses et RC	100	100	0	14.85	85
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	200	200	0	150.00	50
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	0.35	0
37	Subventions à redistribuer	17'100	17'100	0	17'040.65	59
37010.02	Contribution viticole (canton)	17'100	17'100	0	17'040.65	59
42	Taxes	-4'500	-4'500	0	-4'879.15	379
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-4'500	-4'500	0	-4'879.15	379
47	Subventions à redistribuer	-17'100	-17'100	0	-17'040.37	-60
47010.02	Contribution viticole (canton)	-17'100	-17'100	0	-17'040.37	-60
81402	Vignoble communal	0	1'500	-1'500	3'489.75	-3'490
30	Charges de personnel	0	400	-400	262.50	-263
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	0	400	-400	262.50	-263
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	123'500	-123'500	104'993.45	-104'993
31300.05	Cotisations	0	100	-100	30.00	-30
31300.70	Frais des vendanges	0	13'700	-13'700	11'313.85	-11'314
31300.71	Travaux culturaux	0	98'100	-98'100	85'598.50	-85'599
31300.72	Travaux améliorations foncières	0	2'100	-2'100		0
31340.06	Primes d'assurance grêle	0	7'000	-7'000	6'598.70	-6'599
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	0	1'000	-1'000		0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0	1'500	-1'500	1'452.40	-1'452
33	Amortissements du patrimoine administratif	0	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA compte général	0	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
39	Imputations internes	0	600	-600	3'454.70	-3'455
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0	600	-600	3'454.70	-3'455
42	Taxes	0	-130'900	130'900	-112'720.90	112'721
42500.00	Ventes	0	-130'900	130'900	-112'720.90	112'721
82	Sylviculture	142'000	127'400	14'600	67'100.85	74'899
	Charges	148'500	140'600	7'900	162'613.35	-14'113
	Revenus	-6'500	-13'200	6'700	-95'512.50	89'013

Commentaires de la page 31

82000 Sylviculture

- 33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry, ainsi que celui des différents abris et dépôts forestiers. L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 6'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 36120.14 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux frais d'exploitation de nos forêts par le « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 "Sylviculture" représente 4,67 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve, de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-avant.

84000 Tourisme

- 31090.00 La Commune achète chaque année cinq abonnements CFF « cartes journalières communes », dont le prix unitaire est de 14'000 fr. Toutefois, en raison de la chute importante de la demande en 2020 du fait de la crise sanitaire (COVID-19), seuls trois abonnements ont été achetés. Pour 2021, nous inscrivons au budget une dépense correspondant à cinq abonnements, mais nous observerons l'évolution de la situation avant de déterminer le nombre d'abonnements dont nous nous porterons acquéreur.
- 31300.05 Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
- 36340.00 La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
- 42500.10 Tenant compte du prix des abonnements CFF « cartes journalières communes » mentionné dans le commentaire du compte 31090.00 ci-avant, nous estimons le taux des cartes journalières invendues à 2%.

87110 Réseau d'électricité

- Du fait du transfert du mandat de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à la société Eli10 SA, depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des comptes de ce chapitre ont disparu de la comptabilité communale.
- 35110.00 Le produit de la redevance à vocation énergétique est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
82000	Sylviculture	142'000	127'400	14'600	67'100.85	74'899
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	600	800	-200	3'788.00	-3'188
31300.05	Cotisations	600	800	-200	800.00	-200
31400.00	Entretien de terrains	0	0	0	2'988.00	-2'988
33	Amortissements du patrimoine administratif	31'300	30'700	600	30'700.00	600
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	5'300	4'700	600	4'700.00	600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	26'000	26'000	0	26'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0	0	0	89'012.50	-89'013
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	0	0	0	89'012.50	-89'013
36	Charges de transfert	106'900	99'800	7'100	24'185.85	82'714
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	300	300	0	161.70	138
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	106'600	99'500	7'100	24'024.15	82'576
39	Imputations internes	9'700	9'300	400	14'927.00	-5'227
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	9'700	9'300	400	14'927.00	-5'227
46	Revenus de transfert	0	0	0	-89'012.50	89'013
46300.00	Subventions de la Confédération	0	0	0	-89'012.50	89'013
48	Revenus extraordinaires	-6'500	-13'200	6'700	-6'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500	-13'200	6'700	-6'500.00	0
84	Tourisme	16'200	16'400	-200	14'974.55	1'225
	Charges	85'200	85'000	200	84'729.55	470
	Revenus	-69'000	-68'600	-400	-69'755.00	755
84000	Tourisme	16'200	16'400	-200	14'974.55	1'225
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	70'600	70'500	100	70'536.55	63
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	70'000	70'000	0	70'000.00	0
31300.05	Cotisations	600	500	100	536.55	63
36	Charges de transfert	14'600	14'500	100	14'193.00	407
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'300	14'200	100	14'193.00	107
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	300	300	0		300
42	Taxes	-69'000	-68'600	-400	-69'755.00	755
42500.10	Vente cartes journalières CFF	-69'000	-68'600	-400	-69'755.00	755
87	Combustibles et énergie	-143'800	-160'100	16'300	-160'239.65	16'440
	Charges	283'400	189'900	93'500	299'108.34	-15'708
	Revenus	-427'200	-350'000	-77'200	-459'347.99	32'148
87110	Réseau d'électricité	-127'400	-145'100	17'700	-144'034.63	16'635
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	11'161.89	-11'162
31300.00	Prestations de services de tiers	0	0	0	55.64	-56
31300.62	Pose de compteur	0	0	0	110.40	-110
31370.03	Redevances Radio-TV	0	0	0	910.00	-910
31430.40	Entretien du réseau électrique (BT & MT)	0	0	0	1'134.00	-1'134
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0	0	0	5'000.00	-5'000
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	3'951.85	-3'952
33	Amortissements du patrimoine administratif	177'100	174'300	2'800	174'373.31	2'727
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	174'100	174'300	-200	171'073.31	3'027
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	3'000	0	3'000	3'300.00	-300
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	90'000	0	90'000	90'410.94	-411
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	90'000	0	90'000	90'410.94	-411
39	Imputations internes	16'300	15'600	700	23'120.50	-6'821

Commentaires de la page 32

- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 "Réseau d'électricité".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 "Service de l'électricité" représente 6,24 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.07 La redevance à vocation énergétique s'élève à :
- 0,5 centimes par kWh d'électricité distribuée en basse tension ;
- 0,25 centimes par kWh d'électricité distribuée en moyenne tension.
Son produit est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.
- 42401.46 Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

87120 Commerce de l'électricité

Du fait du transfert du mandat de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à la société Eli10 SA, à compter du 1^{er} janvier 2019, ce chapitre disparaît de la comptabilité communale.

87200 Gaz (redevance Viteos)

- 42408.68 Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous verse une ristourne de 1 %, convenue contractuellement, et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers.

87310 Entreprises de chauffage à distance

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	3'300	3'200	100	2'800.00	500
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	13'000	12'400	600	20'320.50	-7'321
42 Taxes	-410'800	-335'000	-75'800	-436'476.42	25'676
42400.03 Redevance pour l'utilisation du domaine public	0	0	0	11.70	-12
42400.07 Redevance à vocation énergétique	-90'000	0	-90'000	-90'410.94	411
42401.41 Utilisation du réseau	0	0	0	103.42	-103
42401.42 Services système Swissgrid	0	0	0	4.58	-5
42401.46 Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-320'000	-335'000	15'000	-333'101.00	13'101
42600.00 Remboursements de tiers	-800	0	-800	-13'084.18	12'284
43 Revenus divers	0	0	0	-6'662.05	6'662
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0	0	0	-6'662.05	6'662
46 Revenus de transfert	0	0	0	32.92	-33
46000.01 Taxe fédérale électricité LEne	0	0	0	32.92	-33
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	4.28	-4
47010.03 Redevance approv. fond cantonal de l'énergie	0	0	0	4.28	-4
87120 Commerce de l'électricité	0	0	0	84.70	-85
42 Taxes	0	0	0	84.70	-85
42401.45 Vente énergie	0	0	0	84.70	-85
87200 Gaz (redevance Viteos)	-16'400	-15'000	-1'400	-16'331.42	-69
42 Taxes	-16'400	-15'000	-1'400	-16'331.42	-69
42408.68 Redevance gaz (Viteos)	-16'400	-15'000	-1'400	-16'331.42	-69
87310 Entreprises de chauffage à distance	0	0	0	41.70	-42
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	41.70	-42
31300.63 Informatisation du réseau	0	0	0	41.70	-42

Commentaires de la page 33

91000 Impôts communaux généraux

La réforme fiscale introduite dès 2020 dans le Canton aura des effets différés sur les revenus fiscaux des communes. En 2020, seule la baisse du barème sera perceptible dans les comptes, puisque cette mesure sera répercutée sur les tranches d'impôt 2020. En 2021, l'entier des outils de la réforme sera en vigueur.

40000.00 et

40001.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale courante et années précédentes. Les prévisions de recettes de cet impôt ont été réduites de 3% du fait de la crise sanitaire (COVID-19).

40002.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.

40006.00 Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.

40010.00 Impôts sur la fortune des personnes physiques - année fiscale courante et années précédentes.

40012.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées.

40020.00 Impôts à la source des personnes physiques (permis B). Les prévisions de recettes de cet impôt ont été réduites de 3% du fait de la crise sanitaire (COVID-19).

40030.00 Impôts sur les prestations en capital touchées dans la cadre du 2^e pilier (retraite ou départ à l'étranger).

40050.00 Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers. En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle. Les prévisions de recettes de cet impôt ont été réduites de 17% du fait de la crise sanitaire (COVID-19).

40100.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales entre les communes stipule que le 30% du produit de cet impôt est redistribué entre toutes les communes, en proportion de la population de chacune d'elles, d'une part, et d'autre part, en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.

40107.00 Ce poste représente les taxations rectificatives des personnes morales trop taxées.

40110.00 Impôts sur le capital des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, pour moitié en proportion de la population de chacune d'elles et pour moitié en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.

40190.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population. Les prévisions de recettes de cet impôt ont été réduites de 12% du fait de la crise sanitaire (COVID-19).

40191.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois à plein temps (EPT) sur le territoire communal. Les prévisions de recettes de cet impôt ont été réduites de 12% du fait de la crise sanitaire (COVID-19).

91010 Impôts spéciaux

36010.03 La part de la taxe annuelle sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal.

40210.00 Jusqu'en 2019, l'impôt foncier n'était perçu que sur les immeubles appartenant aux institutions de prévoyance ainsi qu'aux personnes morales, s'il s'agit d'immeubles de placement, et à l'Etat, à d'autres communes, à des syndicats intercommunaux ou à des établissements qui en dépendent, si ces immeubles ne servent pas directement à la réalisation de leur but. Le taux de l'impôt était de 1,5 ‰. Dans le cadre de la réforme fiscale introduite dès 2020, l'impôt foncier tel que présenté ci-dessus a été abrogé et ce compte-là ne sera dorénavant plus utilisé. Par décision du Conseil général, un nouvel impôt foncier a été introduit dès 2020, en élargissant l'assiette de celui-ci aux personnes physiques, comme le prévoit la loi sur les contributions directes (LCDir). Le taux de l'impôt est de 1,6‰.

40210.01 Recette de l'impôt foncier communal pour personnes physiques (1,6‰).

40210.02 Recette de l'impôt foncier communal pour personnes morales (1,6‰).

40330.00 Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
9	FINANCES ET IMPOTS	-13'319'200	-13'319'700	500	-13'195'338.48	-123'862
	Charges	601'800	498'300	103'500	1'465'497.74	-863'698
	Revenus	-13'921'000	-13'818'000	-103'000	-14'660'836.22	739'836
91	Impôts	-12'763'500	-12'800'000	36'500	-13'720'873.27	957'373
	Charges	8'700	9'000	-300	10'380.00	-1'680
	Revenus	-12'772'200	-12'809'000	36'800	-13'731'253.27	959'053
91000	Impôts communaux généraux	-12'336'400	-12'448'000	111'600	-13'575'005.92	1'238'606
40	Revenus fiscaux	-12'336'400	-12'448'000	111'600	-13'575'005.92	1'238'606
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-9'294'100	-9'550'000	255'900	-10'016'628.75	722'529
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	300	-90'000	90'300	20'644.80	-20'345
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-64'200	-60'000	-4'200	-74'252.05	10'052
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	23'100	40'000	-16'900	5'232.10	17'868
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'083'800	-1'025'000	-58'800	-1'015'487.60	-68'312
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-94'000	-100'000	6'000	-65'804.75	-28'195
40020.00	Impôts à la source PP	-295'000	-300'000	5'000	-274'003.44	-20'997
40027.00	Impôts à la source - correc. années antér.	4'900	10'000	-5'100		4'900
40030.00	Prestations en capital	-229'300	-200'000	-29'300	-261'729.25	32'429
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-206'000	-210'000	4'000	-262'611.00	56'611
40057.00	Impôts frontaliers - correc. années antér.	1'000	1'000	0		1'000
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-669'700	-260'000	-409'700	-906'713.61	237'014
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-6'700	-2'000	-4'700	-14'532.44	7'832
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	22'800	9'000	13'800	44'246.41	-21'446
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-70'300	-175'000	104'700	-95'220.27	24'920
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	-4'300	-6'000	1'700		-4'300
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	-200'800	-321'400	120'600	-356'217.82	155'418
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-170'300	-208'600	38'300	-301'928.25	131'628
91010	Impôts spéciaux	-427'100	-352'000	-75'100	-145'867.35	-281'233
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	0	0	1'200.00	-1'200
31810.00	Pertes sur créances effectives	0	0	0	1'200.00	-1'200
36	Charges de transfert	8'700	9'000	-300	9'180.00	-480
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'700	9'000	-300	9'180.00	-480
40	Revenus fiscaux	-435'800	-361'000	-74'800	-156'247.35	-279'553
40210.00	Impôts fonciers	0	-325'000	325'000	-122'817.35	122'817
40210.01	Impôt foncier communal PP	-271'000	0	-271'000		-271'000
40210.02	Impôt foncier communal PM	-130'000	0	-130'000		-130'000
40330.00	Taxe des chiens	-34'800	-36'000	1'200	-33'430.00	-1'370
93	Péréq. financière et compens. des charges	-134'700	-84'600	-50'100	997'930.00	-1'132'630
	Charges	117'100	140'700	-23'600	1'006'158.00	-889'058
	Revenus	-251'800	-225'300	-26'500	-8'228.00	-243'572
93000	Péréqu. financière et compensation des charges	-134'700	-84'600	-50'100	997'930.00	-1'132'630
36	Charges de transfert	117'100	140'700	-23'600	1'006'158.00	-889'058
36227.00	Péréquation financière intercommunale	0	0	0	1'006'158.00	-1'006'158
36228.02	Compensation des charges préscolaires	61'100	75'800	-14'700		61'100
36228.03	Compensation des charges parascolaires	56'000	64'900	-8'900		56'000
46	Revenus de transfert	-251'800	-225'300	-26'500	-8'228.00	-243'572
4621100	Part à la péréquation (volet ressources)	-202'800	-147'300	-55'500	-8'228.00	-194'572
46228.01	Compensation des charges scolaires	-49'000	-78'000	29'000		-49'000
96	Administration de la fortune et de la dette	-418'000	-432'100	14'100	-469'344.46	51'344
	Charges	476'000	348'600	127'400	448'959.74	27'040
	Revenus	-894'000	-780'700	-113'300	-918'304.20	24'304

Commentaires de la page 34

96100 Intérêts

- 34060.01 et suivants Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours et de ceux qui devront être contractés compte tenu des investissements prévus. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-après).
- 44011.01 et suivants Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec retard.
- 44019.01 et suivants On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers).
- 44200.00 Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que nous détenons dans notre portefeuille « titres » géré par la Banque cantonale neuchâteloise.
- 49400.00 La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 (Administration, général).

96200 Frais d'émission

- 34202.00 On trouve dans cette rubrique les frais de courtage liés aux emprunts que nous contractons.

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

- 34300.00 L'entretien courant des vergers (fauche, taille, semis, traitement, etc.) se monte à environ 1'000 fr.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 "Biens-fonds du patrimoine financier" représente 0,20 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44300.06 On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
- 44300.07 Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.

963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)

Pas de commentaires.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
96100	Intérêts	-183'100	-185'400	2'300	-199'989.30	16'889
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'000	1'000	0	806.55	193
31300.02	Frais bancaires	1'000	1'000	0	806.55	193
34	Charges financières	207'800	204'800	3'000	321'937.50	-114'138
34060.03	Int. Suva 09-19 - 2,5 Mio - 2.810 %	0	0	0	52'687.50	-52'688
34060.04	Int. Suva 10-20 - 3,0 Mio - 2.690 %	0	9'200	-9'200	80'700.00	-80'700
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	50'000	50'000	0	50'000.00	0
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'600	50'600	0	50'600.00	0
34060.07	Int. Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000	37'000	0	37'000.00	0
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000	37'000	0	37'000.00	0
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	5'400	5'400	0	1'350.00	4'050
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	15'200	3'000	12'200		15'200
44	Revenus financiers	-184'100	-186'400	2'300	-184'583.35	483
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0	-6'000	6'000		0
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-94'000	-93'000	-1'000	-94'956.55	957
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-5'700	-6'000	300	-3'463.06	-2'237
44011.03	Intérêts ISIS	-1'200	-900	-300	-1'790.83	591
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	2'800	4'000	-1'200	422.68	2'377
44019.02	Intérêts rémunérateurs sur impôts PM	400	500	-100	-41.24	441
44090.00	Autres intérêts du patrimoine financier	-1'400	0	-1'400		-1'400
44200.00	Dividendes	-85'000	-85'000	0	-83'946.00	-1'054
44990.00	Autres revenus financiers	0	0	0	-808.35	808
49	Imputations internes	-207'800	-204'800	-3'000	-338'150.00	130'350
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-207'800	-204'800	-3'000	-338'150.00	130'350
96200	Frais d'émission	3'000	3'000	0	2'528.35	472
34	Charges financières	3'000	3'000	0	2'528.35	472
34200.02	Frais emprunt (courtage)	3'000	3'000	0	2'528.35	472
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-27'800	-26'100	-1'700	-26'240.76	-1'559
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	500	3'100	-2'600	4'200.00	-3'700
31020.00	Imprimés, publications	0	100	-100		0
31020.02	Publications et annonces	0	500	-500		0
31300.00	Prestations de services de tiers	0	2'000	-2'000		0
31300.05	Cotisations	500	500	0	500.00	0
31300.14	Frais d'actes notariés	0	0	0	3'700.00	-3'700
34	Charges financières	2'600	2'100	500	771.89	1'828
34110.00	Pertes réalisées sur les terrains PF	0	0	0	374.09	-374
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	2'500	2'000	500	380.00	2'120
34393.00	Impôts et taxes PF	100	100	0	17.80	82
39	Imputations internes	2'000	1'600	400	2'313.70	-314
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'600	1'600	0	1'676.50	-77
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	400	0	400	637.20	-237
44	Revenus financiers	-32'900	-32'900	0	-33'526.35	626
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'200	-12'200	0	-12'222.60	23
44300.05	Location des terrains agricoles	-16'100	-16'100	0	-16'471.75	372
44300.06	Vente de fruits	-300	-300	0	-225.00	-75
44300.07	Locations places de parc	-4'300	-4'300	0	-4'320.00	20
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	0	0	0	-287.00	287
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-31'300	-32'700	1'400	-33'520.95	2'221
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000	8'000	-1'000	6'399.35	601
31300.80	Contrats de maintenance	7'000	7'000	0	6'399.35	601
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0	1'000	-1'000		0

Commentaires de la page 35

34304.00	En plus des travaux d'entretien courant (5'000 fr.), nous prévoyons de procéder à la réparation de la chambre froide (2'200 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 "Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)" représente 1,93 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Le loyer de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.

963002 Immeuble Coteaux 38

3430400	Les travaux d'entretien courant sont devisés à 1'000 fr.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 "Immeuble Coteaux 38" représente 0,60 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none">• rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique• 1^{er} étage : location à un tiers depuis septembre 2011• 2^e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les sociétés locales

963003 Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)

34304.00	En plus des travaux d'entretien courant (5'000 fr.), nous prévoyons de procéder au remplacement du fourneau à gaz (9'000 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 "Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)" représente 0,66 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Le loyer du Cercle est de 700 fr. par mois.

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

3430400	Les travaux d'entretien courant sont devisés à 8'000 fr.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
34	Charges financières	9'000	6'800	2'200	5'304.70	3'695
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	7'200	5'000	2'200	3'640.40	3'560
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	600	500	100	539.15	61
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'200	1'300	-100	1'125.15	75
39	Imputations internes	6'700	6'500	200	8'775.00	-2'075
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'000	3'800	200	6'075.00	-2'075
44	Revenus financiers	-54'000	-54'000	0	-54'000.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000	-54'000	0	-54'000.00	0
963002	Immeuble Coteaux 38	-5'800	-2'100	-3'700	-6'453.40	653
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	700	700	0	523.80	176
31300.80	Contrats de maintenance	700	700	0	523.80	176
34	Charges financières	8'200	11'900	-3'700	7'009.00	1'191
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'000	4'200	-3'200		1'000
34391.01	Chauffage PF	4'300	4'500	-200	4'263.50	37
34391.02	Electricité PF	1'200	1'100	100	1'181.55	18
34391.03	Eau PF	300	700	-400	218.05	82
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	400	400	0	351.65	48
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'000	1'000	0	994.25	6
39	Imputations internes	2'000	2'000	0	2'713.80	-714
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800	800	0	835.00	-35
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'200	1'200	0	1'878.80	-679
44	Revenus financiers	-16'700	-16'700	0	-16'700.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-16'700	-16'700	0	-16'700.00	0
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	8'700	1'300	7'400	-3'209.65	11'910
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	400	2'100	-1'700	388.35	12
31300.80	Contrats de maintenance	400	100	300	388.35	12
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0	2'000	-2'000		0
34	Charges financières	14'900	5'900	9'000	2'289.50	12'611
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	14'000	5'000	9'000	1'512.00	12'488
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	200	200	0	133.65	66
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	700	700	0	643.85	56
39	Imputations internes	1'800	1'700	100	2'512.50	-713
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	400	400	0	420.00	-20
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'400	1'300	100	2'092.50	-693
44	Revenus financiers	-8'400	-8'400	0	-8'400.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-8'400	-8'400	0	-8'400.00	0
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-131'400	-135'000	3'600	-131'834.95	435
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'200	5'100	3'100	3'158.90	5'041
31300.03	Téléphones	0	0	0	-271.50	272
31300.80	Contrats de maintenance	8'200	5'100	3'100	3'080.40	5'120
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0	0	0	350.00	-350
34	Charges financières	10'200	11'200	-1'000	11'812.45	-1'612
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	8'000	9'000	-1'000	9'692.85	-1'693
34391.01	Chauffage PF	0	0	0	43.10	-43
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	700	700	0	663.10	37
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'500	1'500	0	1'413.40	87
39	Imputations internes	17'100	16'100	1'000	20'744.20	-3'644
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'300	8'400	-100	8'370.00	-70

Commentaires de la page 36

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 "Immeuble Impasse du Carraz 1" représente 4,20 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil pré- et parascolaire, un appartement de 4,5 pièces avec deux places de parc, ainsi que deux salles de classes.

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19

34304.00 En plus de l'entretien courant (5'000 fr.), nous prévoyons la mise aux normes des fenêtres au niveau des joints et de l'étanchéité (5'000 fr.) ;

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 "Immeuble Petit-Cortailod 18-19" représente 1,88 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements.

963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)

34304.00 Les travaux d'entretien courant sont devisés à 2'000 fr. et des travaux en toiture à 9'000 fr.

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 "Immeuble Sachet 10 (La Rosière)" représente 1,78 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.

963008 Kiosque Bas-de-Sachet

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 "Kiosque Bas-de-Sachet" représente 0,20 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le bail du nouveau locataire du kiosque rénové devrait débuter vers septembre 2021.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	8'800	7'700	1'100	12'374.20	-3'574
42 Taxes	0	0	0	-150.50	151
42600.00 Remboursements de tiers	0	0	0	-150.50	151
44 Revenus financiers	-166'900	-167'400	500	-167'400.00	500
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-166'900	-167'400	500	-167'400.00	500
963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19	-33'900	-28'900	-5'000	-37'573.85	3'674
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	900	200	700	-629.05	1'529
31300.80 Contrats de maintenance	900	200	700	-629.05	1'529
34 Charges financières	11'300	17'200	-5'900	7'074.20	4'226
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	10'000	16'000	-6'000	5'988.90	4'011
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	300	200	100	221.05	79
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	900	900	0	864.25	36
34399.00 Autres charges des biens-fonds PF	100	100	0		100
39 Imputations internes	6'500	6'300	200	8'541.00	-2'041
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	2'600	2'600	0	2'628.00	-28
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'900	3'700	200	5'913.00	-2'013
44 Revenus financiers	-52'600	-52'600	0	-52'560.00	-40
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'600	-52'600	0	-52'560.00	-40
963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-29'600	-32'700	3'100	-34'682.90	5'083
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'900	0	2'900	120.00	2'780
31300.80 Contrats de maintenance	2'900	0	2'900	120.00	2'780
34 Charges financières	9'800	9'800	0	5'452.40	4'348
34300.00 Travaux de gros entretien, terrains PF	0	0	0	440.90	-441
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	9'000	9'000	0	4'318.65	4'681
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	200	200	0	137.75	62
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	600	600	0	555.10	45
39 Imputations internes	6'100	5'900	200	8'028.70	-1'929
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	2'400	2'400	0	2'414.00	-14
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	3'700	3'500	200	5'614.70	-1'915
44 Revenus financiers	-48'400	-48'400	0	-48'284.00	-116
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-48'400	-48'400	0	-48'284.00	-116
963008 Kiosque Bas-de-Sachet	-2'000	1'300	-3'300	1'924.35	-3'924
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	100	-100	1'626.10	-1'626
31300.80 Contrats de maintenance	0	100	-100		0
31320.00 Honoraires de conseillers externes	0	0	0	1'040.00	-1'040
31810.00 Pertes sur créances effectives	0	0	0	586.10	-586
34 Charges financières	200	1'200	-1'000	2'003.75	-1'804
34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0	1'000	-1'000	1'807.95	-1'808
34391.02 Electricité PF	0	0	0	79.20	-79
34394.00 Primes d'assurances bâtiments PF	100	100	0	24.10	76
34394.04 Primes d'assurances ECAP (PF)	100	100	0	92.50	8
39 Imputations internes	500	400	100	744.50	-245
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	100	0	100	122.50	-23
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	400	400	0	622.00	-222
44 Revenus financiers	-2'700	-400	-2'300	-2'450.00	-250
44300.00 Loyers et fermages, biens-fonds PF	-2'700	-400	-2'300	-2'450.00	-250
963009 Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)	0	6'400	-6'400	4'824.85	-4'825

Commentaires de la page 37

963009 Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)

Les charges et recettes de cet immeuble, classé dans le patrimoine administratif depuis le retraitement du bilan, sont comptabilisées dans le chapitre 32200 (Concerts et théâtre).

963010 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

Les charges et recettes de cet immeuble, classé dans le patrimoine administratif depuis le retraitement du bilan, sont comptabilisées dans le chapitre 02900 (Immeubles administratifs).

963011 Cabane forestière du haut

44300.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la location de cette cabane à un groupe de chasseurs durant la saison de la chasse.

963012 Cabane forestière du bas

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49300.00 du chapitre 02200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49300.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	200	-200		0
31300.80	Contrats de maintenance	0	200	-200		0
34	Charges financières	0	7'300	-7'300	5'964.85	-5'965
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0	3'000	-3'000	271.40	-271
34391.01	Chauffage PF	0	3'000	-3'000	3'656.50	-3'657
34391.02	Electricité PF	0	700	-700	1'514.50	-1'515
34391.03	Eau PF	0	200	-200	142.55	-143
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0	100	-100	71.65	-72
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0	300	-300	308.25	-308
39	Imputations internes	0	100	-100	60.00	-60
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	0	100	-100	60.00	-60
44	Revenus financiers	0	-1'200	1'200	-1'200.00	1'200
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0	-1'200	1'200	-1'200.00	1'200
963010	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	0	700	-700	-1'733.95	1'734
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	200	-200	144.25	-144
31300.80	Contrats de maintenance	0	200	-200	144.25	-144
34	Charges financières	0	3'300	-3'300	3'434.00	-3'434
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0	2'500	-2'500	2'769.85	-2'770
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0	200	-200	10.00	-10
34391.02	Electricité PF	0	400	-400	499.95	-500
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0	100	-100	51.10	-51
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0	100	-100	103.10	-103
39	Imputations internes	0	200	-200	1'037.80	-1'038
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	0	200	-200	317.50	-318
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0	0	0	720.30	-720
44	Revenus financiers	0	-3'000	3'000	-6'350.00	6'350
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0	-3'000	3'000	-6'350.00	6'350
963011	Cabane forestière du Haut	400	600	-200	-199.85	600
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0	200	-200		0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0	200	-200		0
34	Charges financières	700	700	0	150.15	550
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	300	300	0		300
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	200	200	0		200
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	200	200	0	150.15	50
44	Revenus financiers	-300	-300	0	-350.00	50
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-300	-300	0	-350.00	50
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-2'500	-2'500	0	-3'182.45	682
34	Charges financières	1'500	1'500	0	807.55	692
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'000	1'000	0		1'000
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0	0	0	369.40	-369
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	100	100	0	29.55	70
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	400	400	0	408.60	-9
39	Imputations internes	200	200	0	210.00	-10
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200	200	0	210.00	-10
44	Revenus financiers	-4'200	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200	-4'200	0	-4'200.00	0
963013	Vignoble communal	17'300	0	17'300	0.00	17'300

Commentaires de la page 38

963013 **Vignoble communal**

Ce chapitre était précédemment dans la fonctionnelle 81402 et est dorénavant dans le patrimoine financier.

- 34310.02 L'augmentation de montant des travaux culturaux est due à plusieurs facteurs. D'une part, la mise à jour cadastrale du domaine a conduit à une augmentation de la surface de rendement de 700 m² et, comme la rétribution du vigneron tâcheron est calculée à la surface pour certains travaux, il y a donc une augmentation des charges. D'autre part, des traitements supplémentaires sont nécessaires pour se conformer au nouveau plan de traitement édicté par la Cave des Coteaux, lequel induit d'utiliser certains produits admis en culture bio. Il en découle l'achat de produits supplémentaires, car il y a plus de passages dans les vignes.
- 34395.00 Il s'agit des jetons de présences qui sont versés aux membres de la Commission des domaines.
- 34399.00 On trouve ici le montant de la taxe viticole que la Commune paie à l'Etat en tant que propriétaire de vignes.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1,10 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre. (voir également commentaires de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

97100 **Redistributions liées à la taxe sur le CO²**

- 46900.00 La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO₂ décidée par le Conseil fédéral.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
34 Charges financières	130'000	0	130'000		130'000
34300.01 Travaux d'entretien chemins de vignes	1'000	0	1'000		1'000
34310.01 Frais des vendanges	16'000	0	16'000		16'000
34310.02 Travaux culturaux	101'900	0	101'900		101'900
34310.03 Travaux d'améliorations foncières	2'100	0	2'100		2'100
34390.01 Cotisations (PF)	100	0	100		100
34394.05 Prime d'assurance grêle	7'000	0	7'000		7'000
34395.00 Prestations de services de tiers PF	400	0	400		400
34399.00 Autres charges des biens-fonds PF	1'500	0	1'500		1'500
39 Imputations internes	2'300	0	2'300		2'300
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	2'300	0	2'300		2'300
44 Revenus financiers	-115'000	0	-115'000		-115'000
44399.00 Autres produits des biens-fonds PF	-115'000	0	-115'000		-115'000
97 Redistributions	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51
Charges	0	0	0	0.00	0
Revenus	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51
97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51
46 Revenus de transfert	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51
46900.00 Redistribution taxe CO2	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51



Budget 2021

* Classification par nature	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
CHARGES	19'938'700	19'676'000	262'700	20'226'536.39	-287'836
30 Charges de personnel	2'828'300	2'789'600	38'700	2'608'909.13	219'391
30000 Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	141'000	142'400	-1'400	138'322.50	2'678
30100 Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'053'600	2'031'100	22'500	2'022'454.35	31'146
30108 Variation provision HS + VAC	0	0	0	11'731.03	-11'731
30109 Remboursement de salaires du personnel ad..	0	0	0	-705.60	706
30400 Allocations pour enfants et allocations de for..	23'500	25'500	-2'000	23'394.50	106
30490 Autres allocations (indemnités de piquet)	13'600	13'800	-200	12'315.00	1'285
30500 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	147'200	143'100	4'100	128'232.95	18'967
30509 Remboursement de cotisations patronales A..	0	0	0	-43.90	44
30520 Cotisations patronales aux caisses de pensio..	299'500	286'900	12'600	280'744.50	18'756
30530 Cotisations patronales aux assurances-accid..	18'600	17'400	1'200	-14'573.40	33'173
30540 Cotisations patronales aux caisses de compe..	45'700	44'900	800	42'094.80	3'605
30550 Cotisations patronales aux assurances d'inde..	49'900	49'100	800	-52'879.60	102'780
30591 Fonds de formation professionnel	2'300	2'200	100	1'743.75	556
30592 Cotisation des employeurs aux structures d'a..	4'300	4'200	100	3'607.45	693
30593 Fonds formation apprentis	12'800	12'600	200	0.00	12'800
30900 Formation et perfectionnement du personnel	12'300	12'600	-300	8'727.75	3'572
30910 Recrutement du personnel	0	0	0	100.00	-100
30990 Autres charges de personnel	4'000	3'800	200	3'643.05	357
31 Charges de biens, de services et d'exploit..	2'281'300	2'372'400	-91'100	2'419'783.71	-138'484
31000 Matériel de bureau	9'700	11'400	-1'700	7'381.85	2'318
31010 Matériel d'exploitation, fournitures	60'500	51'000	9'500	43'579.90	16'920
31020 Imprimés, publications	29'200	32'200	-3'000	23'663.70	5'536
31030 Littérature spécialisée, magazines	500	500	0	460.00	40
31051 Frais de réception	26'400	26'500	-100	31'735.71	-5'336
31090 Autres charges de matériel et de marchandis..	72'500	72'300	200	73'264.20	-764
31100 Acquisition de meubles, machines et appareil..	10'200	16'900	-6'700	6'215.80	3'984
31110 Acquisition de machines, appareils, véhicules..	75'700	83'200	-7'500	87'599.65	-11'900
31120 Acquisition de vêtements, linge, rideaux	9'200	8'500	700	7'740.15	1'460
31130 Acquisition de matériel informatique	10'500	10'000	500	7'263.30	3'237
31180 Immobilisations incorporelles	18'000	8'000	10'000	15.50	17'985
31200 Alimentation et élimination	302'100	300'300	1'800	319'150.55	-17'051
31300 Prestations de services de tiers	731'200	857'200	-126'000	839'572.95	-108'373
31320 Honoraires de conseillers externes, experts, ..	17'000	18'500	-1'500	29'869.85	-12'870
31331 Frais de participation au Bordereau Unique	65'000	65'000	0	64'580.00	420
31332 Contrat de prestation informatique	8'800	9'000	-200	8'662.00	138
31340 Primes d'assurances	73'300	80'200	-6'900	76'628.00	-3'328
31370 Impôts et taxes	18'400	18'600	-200	20'334.03	-1'934
31400 Entretien des terrains	41'700	45'700	-4'000	48'515.45	-6'815
31410 Entretien des routes / voies de communication	74'000	74'800	-800	65'098.60	8'901
31420 Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	127'000	124'700	2'300	53'520.25	73'480
31430 Entretien d'autres ouvrages de génie civil	74'700	54'300	20'400	120'062.45	-45'362
31440 Entretien des terrains bâtis et bâtiments	78'400	71'300	7'100	71'757.55	6'642
31500 Entretien de meubles, machines et appareils ..	9'300	9'800	-500	17'483.25	-8'183
31510 Entretien de machines, appareils, véhicules e..	49'900	52'300	-2'400	47'220.45	2'680
31530 Entretien de matériel informatique	84'000	86'500	-2'500	78'216.05	5'784
31610 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	21'000	22'700	-1'700	25'775.00	-4'775
31700 Frais de déplacement et autres frais	9'800	10'300	-500	10'085.30	-285
31810 Pertes sur créances effectives	144'700	117'000	27'700	206'972.58	-62'273
31920 Indemnisation de droits	400	400	0	317.75	82
31990 Autres charges d'exploitation	11'200	15'900	-4'700	10'633.64	566
33 Amortissements du patrimoine administra..	2'283'300	2'289'700	-6'400	2'324'522.51	-41'223
33000 Amort. planifiés, terrains PA compte général	0	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
33001 Amort. planifiés, routes/voies communication ..	65'000	59'900	5'100	60'100.00	4'900
33002 Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	164'700	163'200	1'500	163'400.00	1'300
33003 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	663'500	668'600	-5'100	689'891.31	-26'391
33004 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'306'000	1'294'600	11'400	1'295'000.00	11'000
33006 Amort. planifiés, biens meubles PA	41'100	50'600	-9'500	71'031.20	-29'931
33009 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	34'300	44'900	-10'600	34'300.00	0



Budget 2021

* Classification par nature	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
33200 Amort. planifiés, immob. incorporelles	8'700	0	8'700	3'300.00	5'400
34 Charges financières	409'200	286'700	122'500	376'540.29	32'660
34060 Intérêts passifs des engagements financiers ..	207'800	204'800	3'000	321'937.50	-114'138
34110 Pertes réalisées sur les terrains PF	0	0	0	374.09	-374
34200 Acquisition et administration de capital	3'000	3'000	0	2'528.35	472
34300 Travaux de gros entretien, terrains PF	3'500	2'000	1'500	820.90	2'679
34304 Travaux de gros entretien, bâtiments PF	50'500	56'000	-5'500	30'002.00	20'498
34310 Entretien courant des biens-fonds par des tiers	120'000	0	120'000	0.00	120'000
34311 Matériel d'exploitation et fournitures	200	400	-200	379.40	-179
34390 Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	100	0	100	0.00	100
34391 Eau, énergie, combustible	5'800	10'600	-4'800	11'598.90	-5'799
34393 Impôts et taxes	100	100	0	17.80	82
34394 Primes d'assurances PF	16'200	9'700	6'500	8'881.35	7'319
34395 Prestations de services de tiers	400	0	400	0.00	400
34399 Autres charges des biens-fonds PF	1'600	100	1'500	0.00	1'600
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	322'000	312'900	9'100	467'065.84	-145'066
35100 Attributions aux financements spéciaux du ca..	231'300	312'200	-80'900	286'952.45	-55'652
35110 Attributions aux fonds du capital propre	90'700	700	90'000	180'113.39	-89'413
36 Charges de transfert	10'781'600	10'624'500	157'100	10'945'840.96	-164'241
36010 Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	31'700	32'000	-300	30'055.25	1'645
36110 Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'389'200	2'416'400	-27'200	2'115'233.97	273'966
36120 Dédommagements aux communes et aux sy..	6'721'700	6'599'900	121'800	6'308'248.29	413'452
36140 Dédommagements aux entreprises publiques	425'700	440'600	-14'900	434'196.10	-8'496
36227 Péréquation financière intercommunale	0	0	0	1'006'158.00	-1'006'158
36228 Compensation des charges entre communes	117'100	140'700	-23'600	0.00	117'100
36320 Subventions aux communes et aux syndicats..	2'000	2'000	0	1'985.60	14
36340 Subventions aux entreprises publiques	79'700	75'900	3'800	79'228.75	471
36350 Subventions aux entreprises privées	11'800	12'300	-500	6'188.95	5'611
36360 Subventions aux organisations privées à but ..	112'600	106'400	6'200	99'932.35	12'668
36370 Subventions aux personnes physiques	890'100	798'300	91'800	864'613.70	25'486
37 Subventions à redistribuer	227'100	227'100	0	202'465.75	24'634
37010 Cantons et concordats	227'100	227'100	0	202'465.75	24'634
39 Imputations internes	805'900	773'100	32'800	881'408.20	-75'508
39100 Imputations internes pour prestations de servi..	334'100	314'500	19'600	280'444.50	53'656
39300 Imputations internes pour frais administratifs ..	243'800	232'800	11'000	242'847.70	952
39400 Imputations internes pour intérêts et charges ..	207'800	204'800	3'000	338'150.00	-130'350
39500 Imputations internes pour amortissements pla..	1'300	1'300	0	1'628.00	-328
39900 Autres imputations internes	18'900	19'700	-800	18'338.00	562
PRODUITS	-18'860'700	-19'330'800	470'100-29'742'394.55	10'881'695	
40 Revenus fiscaux	-12'772'200	-12'809'000	36'800-13'731'253.27	959'053	
40000 Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-9'294'100	-9'550'000	255'900-10'016'628.75	722'529	
40001 Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	300	-90'000	90'300	20'644.80	-20'345
40002 Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-64'200	-60'000	-4'200	-74'252.05	10'052
40006 Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	23'100	40'000	-16'900	5'232.10	17'868
40010 Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'083'800	-1'025'000	-58'800	-1'015'487.60	-68'312
40012 Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-94'000	-100'000	6'000	-65'804.75	-28'195
40020 Impôts à la source, personnes physiques	-290'100	-290'000	-100	-274'003.44	-16'097
40030 Prestations en capital	-229'300	-200'000	-29'300	-261'729.25	32'429
40050 Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-205'000	-209'000	4'000	-262'611.00	57'611
40100 Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-669'700	-260'000	-409'700	-906'713.61	237'014
40101 Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-6'700	-2'000	-4'700	-14'532.44	7'832
40107 Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	22'800	9'000	13'800	44'246.41	-21'446
40110 Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-70'300	-175'000	104'700	-95'220.27	24'920
40111 Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-4'300	-6'000	1'700	0.00	-4'300



Budget 2021

* Classification par nature	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts	
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-200'800	-321'400	120'600	-356'217.82	155'418
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-170'300	-208'600	38'300	-301'928.25	131'628
40210	Impôts fonciers	-401'000	-325'000	-76'000	-122'817.35	-278'183
40330	Taxe des chiens	-34'800	-36'000	1'200	-33'430.00	-1'370
42	Taxes	-3'232'100	-3'377'900	145'800	-3'442'043.49	209'943
42100	Emoluments administratifs	-119'300	-119'300	0	-125'470.55	6'171
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-110'700	-60'000	-50'700	-157'727.39	47'027
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'718'600	-2'784'200	65'600	-2'718'970.86	371
42500	Ventes	-87'100	-215'600	128'500	-199'647.65	112'548
42600	Remboursements de tiers	-126'400	-128'800	2'400	-177'751.06	51'351
42700	Amendes	-40'000	-40'000	0	-33'165.00	-6'835
42900	Autres Taxe	-30'000	-30'000	0	-29'310.98	-689
43	Revenus divers	-22'900	-21'500	-1'400	-851'413.49	828'513
43090	Autres revenus d'exploitation	-22'900	-21'500	-1'400	-37'439.46	14'539
43900	Autres revenus	0	0	0	-813'974.03	813'974
44	Revenus financiers	-909'600	-852'200	-57'400	-851'568.15	-58'032
44010	Intérêts des créances et comptes courants	0	-6'000	6'000	0.00	0
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-100'900	-99'900	-1'000	-100'210.44	-690
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpte de di..	3'200	4'500	-1'300	381.44	2'819
44090	Autres intérêts du patrimoine financier	-1'400	0	-1'400	0.00	-1'400
44200	Dividendes	-85'000	-85'000	0	-83'946.00	-1'054
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-387'100	-389'500	2'400	-395'133.35	8'033
44390	Remboursement de charges	-14'300	-16'000	1'700	0.00	-14'300
44391	Autres remboursements de tiers	-100	-100	0	-153.50	54
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-115'000	0	-115'000	-287.00	-114'713
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-129'300	-126'400	-2'900	-127'773.50	-1'527
44720	Paievements pour utilisation des biens-fonds PA	-50'000	-100'000	50'000	-109'910.00	59'910
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-29'700	-33'800	4'100	-33'727.45	4'027
44990	Autres rev. financiers (intérêts négatifs/empru..	0	0	0	-808.35	808
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-104'300	-55'400	-48'900	-27'629.43	-76'671
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-104'300	-55'400	-48'900	-27'629.43	-76'671
46	Revenus de transfert	-297'800	-269'800	-28'000	-140'316.83	-157'483
46000	Quotes-parts aux revenus de la Confédération	0	0	0	32.92	-33
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-35'800	-36'600	800	-40'058.50	4'259
46210	Péréquation financière et compensation des ..	-202'800	-147'300	-55'500	-8'228.00	-194'572
46228	Compensation des charges entre communes	-49'000	-78'000	29'000	0.00	-49'000
46300	Subventions de la Confédération	0	0	0	-89'012.50	89'013
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-7'200	-4'900	-2'300	0.00	-7'200
46900	Redistribution taxe CO2	-3'000	-3'000	0	-3'050.75	51
47	Subventions à redistribuer	-227'100	-227'100	0	-202'261.69	-24'838
47010	Cantons et concordats	-227'100	-227'100	0	-202'261.69	-24'838
48	Revenus extraordinaires	-488'800	-944'800	456'000	-9'614'500.00	9'125'700
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-32'300	-31'900	-400	-29'000.00	-3'300
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-456'500	-912'900	456'400	-9'585'500.00	9'129'000
49	Imputations internes	-805'900	-773'100	-32'800	-881'408.20	75'508
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-334'100	-314'500	-19'600	-280'444.50	-53'656
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-243'800	-232'800	-11'000	-243'251.70	-548
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-207'800	-204'800	-3'000	-338'150.00	130'350
49500	Imputations internes pour amortissements pla..	-1'300	-1'300	0	-1'628.00	328
49900	Autres imputations internes	-18'900	-19'700	800	-17'934.00	-966

Budget d'investissements

Prévisions d'investissements

Budget d'investissements détaillé

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Budget des dépenses du patrimoine financier détaillé

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Budget des investissements 2021

	Dates	Montants bruts Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
02200 Administration (général)				
Etude projet fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	28.09.2020	50'000.00	35'000.00	
15000 Service du feu				
Hangar feu, chauffage	à voter	68'000.00	68'000.00	
21700 Bâtiments scolaires				
Vanne de la sous-station de chauffage	à voter	20'000.00	20'000.00	
34110 Port				
Construction capitainerie	12.12.2019	554'000.00	534'000.00	
34202 Parcs publics et chemins pédestres				
Chemin pédestre Breguettes-Ruffières	à voter	238'000.00	238'000.00	
34203 Salle polyvalente				
Remplacement chauffage	22.05.2019	670'000.00	550'000.00	
Modernisation centrale détection incendies	12.12.2019	26'000.00	26'000.00	
Complément modernisation centrale détection incendies	à voter	14'000.00	14'000.00	
Modernisation table lumière scène	à voter	13'500.00	13'500.00	
Remplacement spots par LED	à voter	29'500.00	29'500.00	
Installation Wi-Fi	à voter	12'000.00	12'000.00	
Réparation éclairage central	à voter	10'000.00	10'000.00	
34204 Four Banal (Courtils 35)				
Connexion au chauffage du collège des Noisetiers	à voter	16'100.00	16'100.00	
61500 Routes communales				
Eclairage public, achat de luminaire	12.12.2019	85'000.00	17'000.00	
Réfection des chemins de la Baume et de la Roussette	24.06.2020	2'123'500.00	1'123'500.00	
71010 Approvisionnement en eau				
Entretien des fontaines	à voter	62'000.00	20'000.00	
Etude plan général d'alimentation en eau (PGA)	22.10.2019	103'500.00	103'500.00	
72030 Traitement des eaux claires				
Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	à voter	110'000.00	110'000.00	
79000 Aménagement du territoire (général)				
Révision du plan d'aménagement local (PAL)	05.03.2019	300'000.00	100'000.00	
87110 Réseau d'électricité				
Réseau électrique Breguettes-Ruffières	à voter	360'000.00	360'000.00	
Bouclage au Potat-Dessus	à voter	205'000.00	205'000.00	
Entretien et extension réseau	à voter	150'000.00	150'000.00	
Remplacement 4 armoires de distribution	à voter	100'000.00	50'000.00	
Remplacement de compteurs	à voter	40'000.00	40'000.00	
Renforcement réseau Vivier - Fabrique - Poissine	à voter	260'000.00	260'000.00	
		5'620'100.00	4'105'100.00	-
Investissements nets 2021			4'105'100.00	
Capacité d'investissements 2021			4'821'200.00	
Différence			716'100.00	

Prévisions d'investissements 2022 et ultérieures

	Dates	Montants bruts Fr.	Dépenses nettes 2022 Fr.	Dépenses nettes 2023 + Fr.
02200 Administration (général)				
Etude projet fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	28.09.2020	50'000.00	15'000.00	
34100 Sports (général)				
Vestiaires terrain de football	22.02.2017	300'000.00	85'000.00	
34203 Salle polyvalente				
Remplacementpanneaux bois avant-scène	à voter	15'000.00	15'000.00	
61500 Routes communales				
Eclairage public à la route de Sachet	à voter	238'000.00		233'000.00
Réfection chemin des Landions	à voter	1'300'000.00	650'000.00	650'000.00
Réfection chemin des Gravieres et des Tailles	à voter	1'300'000.00		1'300'000.00
Eclairage public, achat de luminaire	12.12.2019	85'000.00	17'000.00	51'000.00
Eclairage public Potat-Dessus	à voter	10'500.00	10'500.00	
Achat balayeuse	à voter	240'000.00		240'000.00
71010 Approvisionnement en eau				
Vanne automatique interconnexion avec Boudry	à voter	25'000.00		25'000.00
Entretien des fontaines	à voter	62'000.00	20'000.00	22'000.00
72010 Traitement des eaux usées				
Amélioration BEP La Grassilière - phase 2	à l'étude			
Assainissement réseau zone du port	à voter	495'700.00	105'900.00	389'800.00
79000 Aménagement du territoire (général)				
Révision du plan d'aménagement local (PAL)	05.03.2019	300'000.00	100'000.00	30'000.00
87110 Réseau d'électricité				
Remplacement câble électrique à la route de Sachet	à voter	529'000.00		529'000.00
Remplacement 4 armoires de distribution	à voter	100'000.00	50'000.00	
Réseau Potat-Dessus	à voter	201'300.00	201'300.00	
Entretien et extension réseau	à voter ***	150'000.00	150'000.00	150'000.00
		<u>5'401'500.00</u>	<u>1'419'700.00</u>	<u>3'619'800.00</u>

*** Crédit annuel de 150'000 fr.



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE	35'000	0	35'000	0.00	35'000
Charges	35'000	0	35'000	44'888.75	-9'889
Revenus	0	0	0	-44'888.75	44'889
02 Services généraux	35'000	0	35'000	0.00	35'000
Charges	35'000	0	35'000	44'888.75	-9'889
Revenus	0	0	0	-44'888.75	44'889
0220 Services généraux, autres	35'000	0	35'000	-25'384.75	60'385
Charges	35'000	0	35'000	9'752.00	25'248
Revenus	0	0	0	-35'136.75	35'137
52 Immobilisations incorporelles	35'000	0	35'000	0.00	35'000
52900.04 Etude fusion Milvignes, Boudry et Cortaillod	35'000	0	35'000	0.00	35'000
59 Report au bilan	0	0	0	9'752.00	-9'752
59000.00 Recettes reportées au bilan	0	0	0	9'752.00	-9'752
69 Report au bilan	0	0	0	-35'136.75	35'137
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-35'136.75	35'137
0290 Immeubles administratifs	0	0	0	25'384.75	-25'385
Charges	0	0	0	35'136.75	-35'137
Revenus	0	0	0	-9'752.00	9'752
50 Immobilisations corporelles	0	0	0	35'136.75	-35'137
50400.15 Remplac. vélux - Administration Draizes 2	0	0	0	35'136.75	-35'137
63 Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-9'752.00	9'752
63000.00 Subv. d'invest. de la Confédération	0	0	0	-9'752.00	9'752



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..		68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
	Charges	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
15	Service du feu	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
	Charges	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
1500	Service du feu	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
	Charges	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
50	Immobilisations corporelles	68'000	24'000	44'000	0.00	68'000
50400.14	Etanchéité, ventilation et install. sanitaire	0	24'000	-24'000	0.00	0
50400.24	*Rempl. chauffage hangar du feu Rochettes	68'000	0	68'000	0.00	68'000



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
FORMATION	20'000	86'500	-66'500	0.00	20'000
Charges	20'000	86'500	-66'500	386'317.20	-366'317
Revenus	0	0	0	-386'317.20	386'317
21 Scolarité obligatoire	20'000	86'500	-66'500	0.00	20'000
Charges	20'000	86'500	-66'500	386'317.20	-366'317
Revenus	0	0	0	-386'317.20	386'317
2170 Bâtiments scolaires	20'000	86'500	-66'500	0.00	20'000
Charges	20'000	86'500	-66'500	386'317.20	-366'317
Revenus	0	0	0	-386'317.20	386'317
50 Immobilisations corporelles	20'000	86'500	-66'500	333'417.20	-313'417
50400.01 Immeuble Carraz 1	0	22'000	-22'000	125'887.85	-125'888
50400.02 Sécurité incendie des collègues	0	0	0	1'292.40	-1'292
50400.03 Construction deux classes collège des Corneilles	0	41'000	-41'000	176'168.70	-176'169
50400.11 Remplacement treillis collège Corneilles	0	0	0	14'102.10	-14'102
50400.12 Remplac. chaudière gaz collège Noisetiers	0	0	0	15'966.15	-15'966
50400.14 Etanchéité, ventilation et install. sanitaire	0	6'000	-6'000	0.00	0
50400.18 Réfect. mur basket + peinture anti-tags Corneilles	0	17'500	-17'500	0.00	0
50400.25 *Rempl. vannes sous-station chauffage Coq ..	20'000	0	20'000	0.00	20'000
59 Report au bilan	0	0	0	52'900.00	-52'900
59000.00 Recettes reportées au bilan	0	0	0	52'900.00	-52'900
63 Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-52'900.00	52'900
63000.00 Subv. d'invest. de la Confédération	0	0	0	-52'900.00	52'900
69 Report au bilan	0	0	0	-333'417.20	333'417
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-333'417.20	333'417



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		1'443'100	1'033'500	409'600	0.00	1'443'100
	Charges	1'443'100	1'033'500	409'600	247'180.10	1'195'920
	Revenus	0	0	0	-247'180.10	247'180
34	Sports et loisirs	1'443'100	1'033'500	409'600	0.00	1'443'100
	Charges	1'443'100	1'033'500	409'600	216'880.45	1'226'220
	Revenus	0	0	0	-216'880.45	216'880
3410	Sports	0	0	0	0.00	0
	Charges	0	0	0	1'109.90	-1'110
	Revenus	0	0	0	-1'109.90	1'110
50	Immobilisations corporelles	0	0	0	1'109.90	-1'110
50400.06	Construction vestiaires Terrain de La Rive	0	0	0	1'109.90	-1'110
69	Report au bilan	0	0	0	-1'109.90	1'110
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-1'109.90	1'110
3411	Port	534'000	300'000	234'000	0.00	534'000
	Charges	534'000	300'000	234'000	2'600.00	531'400
	Revenus	0	0	0	-2'600.00	2'600
50	Immobilisations corporelles	534'000	300'000	234'000	2'600.00	531'400
50400.22	Construction capitainerie	534'000	300'000	234'000	2'600.00	531'400
69	Report au bilan	0	0	0	-2'600.00	2'600
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-2'600.00	2'600
3420	Loisirs	909'100	733'500	175'600	0.00	909'100
	Charges	909'100	733'500	175'600	213'170.55	695'929
	Revenus	0	0	0	-213'170.55	213'171
50	Immobilisations corporelles	909'100	733'500	175'600	213'170.55	695'929
50100.14	Route, trottoirs et EP Breguettes-Ruffières	238'000	0	238'000	0.00	238'000
50400.13	Remplac. éclairage "sport" Cort'Agora	0	0	0	23'640.10	-23'640
50400.16	Remplacement chauffage Cort'Agora	550'000	670'000	-120'000	0.00	550'000
50400.20	Modernisation de la centrale feu Cort'Agora	26'000	26'000	0	0.00	26'000
50400.21	Rempl. portes ouest et est de Cort'Agora	0	18'000	-18'000	0.00	0
50400.23	Mise en conformité install. électriques Cort'Ag..	0	4'500	-4'500	0.00	0
50400.26	*Trvx divers d'entretien de Cort'Agora en 2021	79'000	0	79'000	0.00	79'000
50400.27	*Alimentation en chauffage du Four banal	16'100	0	16'100	0.00	16'100
50600.02	Amélioration des places de jeux	0	0	0	40'530.00	-40'530
50600.04	Remplac. braisière basculante Cort'Agora	0	0	0	10'917.10	-10'917
50600.05	Remplac. hauts-parleurs "face" Cort'Agora	0	0	0	8'925.30	-8'925
50600.06	Achat projecteur multimédia Cort'Agora	0	0	0	8'491.00	-8'491
50600.07	Remplac. du mobilier de Cort'Agora	0	0	0	120'667.05	-120'667
50600.08	Illuminations de Noël	0	15'000	-15'000	0.00	0
69	Report au bilan	0	0	0	-213'170.55	213'171
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-213'170.55	213'171
35	Eglises et affaires religieuses	0	0	0	0.00	0
	Charges	0	0	0	30'299.65	-30'300
	Revenus	0	0	0	-30'299.65	30'300
3500	Eglises et affaires religieuses	0	0	0	0.00	0
	Charges	0	0	0	30'299.65	-30'300
	Revenus	0	0	0	-30'299.65	30'300
50	Immobilisations corporelles	0	0	0	30'299.65	-30'300
50400.09	Restauration des vitraux du Temple	0	0	0	10'000.00	-10'000



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
50600.03	Remplacement sonorisation du Temple	0	0	0	20'299.65	-20'300
69	Report au bilan	0	0	0	-30'299.65	30'300
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-30'299.65	30'300



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
TRANSPORTS	1'140'500	1'354'800	-214'300	0.00	1'140'500
Charges	1'140'500	1'354'800	-214'300	496'017.00	644'483
Revenus	0	0	0	-496'017.00	496'017
61 Circulation routière	1'140'500	1'354'800	-214'300	0.00	1'140'500
Charges	1'140'500	1'354'800	-214'300	453'381.00	687'119
Revenus	0	0	0	-453'381.00	453'381
6150 Routes communales	1'140'500	1'354'800	-214'300	0.00	1'140'500
Charges	1'140'500	1'354'800	-214'300	401'661.10	738'839
Revenus	0	0	0	-401'661.10	401'661
50 Immobilisations corporelles	1'140'500	1'354'800	-214'300	243'477.10	897'023
50100.03 Réfection Av. François-Borel - EP	0	0	0	283.30	-283
50100.04 Réfection Av. François-Borel - Route	0	0	0	283.30	-283
50100.05 Réfection Av. François-Borel - rte transversale	0	0	0	283.35	-283
50100.06 Réfection Rue des Chavannes - EP	0	0	0	27'073.90	-27'074
50100.07 Réfection Rue des Chavannes - Route	0	0	0	215'167.55	-215'168
50100.08 Réfection Rue des Chavannes - Signalisation	0	30'800	-30'800	385.70	-386
50100.11 Eclairage public Sachet	0	238'000	-238'000	0.00	0
50100.12 Signalisation et marquage routier Sachet	0	9'000	-9'000	0.00	0
50100.13 Remplacement de luminaires éclairage public	17'000	17'000	0	0.00	17'000
50100.14 Route, trottoirs et EP Breguettes-Ruffières	0	60'000	-60'000	0.00	0
50100.15 Réfect. Roussette-Baume - Route	1'123'500	1'000'000	123'500	0.00	1'123'500
59 Report au bilan	0	0	0	158'184.00	-158'184
59000.00 Recettes reportées au bilan	0	0	0	158'184.00	-158'184
61 Remboursements	0	0	0	-158'184.00	158'184
61100.00 Rmbts de tiers pour des invest. en routes	0	0	0	-158'184.00	158'184
69 Report au bilan	0	0	0	-243'477.10	243'477
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-243'477.10	243'477
6155 Places de stationnement	0	0	0	0.00	0
Charges	0	0	0	51'719.90	-51'720
Revenus	0	0	0	-51'719.90	51'720
50 Immobilisations corporelles	0	0	0	51'719.90	-51'720
50000.01 Réaménag. places stationnement Polonais	0	0	0	51'719.90	-51'720
69 Report au bilan	0	0	0	-51'719.90	51'720
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-51'719.90	51'720
62 Transports publics	0	0	0	0.00	0
Charges	0	0	0	42'636.00	-42'636
Revenus	0	0	0	-42'636.00	42'636
6230 Trafic d'agglomération	0	0	0	0.00	0
Charges	0	0	0	42'636.00	-42'636
Revenus	0	0	0	-42'636.00	42'636
55 Participations et capital social	0	0	0	42'636.00	-42'636
55400.01 Augmentation du capital-action de TransN SA	0	0	0	42'636.00	-42'636
69 Report au bilan	0	0	0	-42'636.00	42'636
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-42'636.00	42'636



Budget 2021

Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..	333'500	378'700	-45'200	0.00	333'500
Charges	333'500	378'700	-45'200	77'351.30	256'149
Revenus	0	0	0	-77'351.30	77'351
71 Approvisionnement en eau	123'500	147'700	-24'200	0.00	123'500
Charges	123'500	147'700	-24'200	4'534.10	118'966
Revenus	0	0	0	-4'534.10	4'534
7100 Approvisionnement en eau (en général)	123'500	147'700	-24'200	0.00	123'500
Charges	123'500	147'700	-24'200	4'534.10	118'966
Revenus	0	0	0	-4'534.10	4'534
50 Immobilisations corporelles	20'000	44'200	-24'200	4'534.10	15'466
50200.01 Rempl. système désinfection de l'eau par UV	0	44'200	-44'200	0.00	0
50320.01 Réfection Av. François-Borel - Eau	0	0	0	283.35	-283
50320.03 Réfection Rue des Chavannes - Eau	0	0	0	4'250.75	-4'251
50320.10 *Entretien des fontaines	20'000	0	20'000	0.00	20'000
52 Immobilisations incorporelles	103'500	103'500	0	0.00	103'500
52900.03 Plan général d'alimentation en eau potable	103'500	103'500	0	0.00	103'500
69 Report au bilan	0	0	0	-4'534.10	4'534
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-4'534.10	4'534
72 Traitement des eaux usées	110'000	110'000	0	0.00	110'000
Charges	110'000	110'000	0	47'405.35	62'595
Revenus	0	0	0	-47'405.35	47'405
7200 Traitement des eaux usées (en général)	0	0	0	0.00	0
Charges	0	0	0	42'307.50	-42'308
Revenus	0	0	0	-42'307.50	42'308
50 Immobilisations corporelles	0	0	0	42'307.50	-42'308
50320.04 Réfection Rue des Chavannes - Eaux usées	0	0	0	1'332.55	-1'333
50320.06 BEP La Grassilière	0	0	0	40'974.95	-40'975
69 Report au bilan	0	0	0	-42'307.50	42'308
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-42'307.50	42'308
7203 Traitement des eaux claires	110'000	110'000	0	0.00	110'000
Charges	110'000	110'000	0	5'097.85	104'902
Revenus	0	0	0	-5'097.85	5'098
50 Immobilisations corporelles	110'000	110'000	0	5'097.85	104'902
50320.02 Réfection Av. François-Borel - Eaux claires	0	0	0	283.35	-283
50320.05 Réfection Rue des Chavannes - Eaux claires	0	0	0	4'814.50	-4'815
50320.07 *Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	110'000	110'000	0	0.00	110'000
69 Report au bilan	0	0	0	-5'097.85	5'098
69000.00 Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-5'097.85	5'098
77 Protection de l'environnement, autres	0	57'000	-57'000	0.00	0
Charges	0	57'000	-57'000	6'063.50	-6'064
Revenus	0	0	0	-6'063.50	6'064
7791 Toilettes publiques	0	57'000	-57'000	0.00	0
Charges	0	57'000	-57'000	6'063.50	-6'064
Revenus	0	0	0	-6'063.50	6'064
50 Immobilisations corporelles	0	57'000	-57'000	6'063.50	-6'064



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
50400.08	Rénovation WC publics Place du Collège	0	57'000	-57'000	6'063.50	-6'064
69	Report au bilan	0	0	0	-6'063.50	6'064
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-6'063.50	6'064
79	Aménagement du territoire	100'000	64'000	36'000	0.00	100'000
	Charges	100'000	64'000	36'000	19'348.35	80'652
	Revenus	0	0	0	-19'348.35	19'348
7900	Aménagement du territoire (en général)	100'000	64'000	36'000	0.00	100'000
	Charges	100'000	64'000	36'000	19'348.35	80'652
	Revenus	0	0	0	-19'348.35	19'348
52	Immobilisations incorporelles	100'000	64'000	36'000	19'348.35	80'652
52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	100'000	64'000	36'000	19'348.35	80'652
69	Report au bilan	0	0	0	-19'348.35	19'348
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-19'348.35	19'348



Budget 2021

Classification fonctionnelle		Budget 2021	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		1'065'000	1'492'000	-427'000	0.00	1'065'000
Charges		1'065'000	1'492'000	-427'000	134'381.20	930'619
Revenus		0	0	0	-134'381.20	134'381
81	Agriculture	0	0	0	0.00	0
Charges		0	0	0	6'919.45	-6'919
Revenus		0	0	0	-6'919.45	6'919
8140	Améliorations de la production végétale	0	0	0	0.00	0
Charges		0	0	0	6'919.45	-6'919
Revenus		0	0	0	-6'919.45	6'919
50	Immobilisations corporelles	0	0	0	6'919.45	-6'919
50050.01	Reconstitution vigne Les Rondinières	0	0	0	6'919.45	-6'919
69	Report au bilan	0	0	0	-6'919.45	6'919
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-6'919.45	6'919
82	Sylviculture	0	0	0	0.00	0
Charges		0	0	0	46'916.80	-46'917
Revenus		0	0	0	-46'916.80	46'917
8200	Sylviculture	0	0	0	0.00	0
Charges		0	0	0	46'916.80	-46'917
Revenus		0	0	0	-46'916.80	46'917
50	Immobilisations corporelles	0	0	0	46'916.80	-46'917
50100.10	Réfection chemin forestier de La Loquette	0	0	0	46'916.80	-46'917
69	Report au bilan	0	0	0	-46'916.80	46'917
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-46'916.80	46'917
87	Combustibles et énergie	1'065'000	1'492'000	-427'000	0.00	1'065'000
Charges		1'065'000	1'492'000	-427'000	80'544.95	984'455
Revenus		0	0	0	-80'544.95	80'545
8711	Réseau électrique	1'065'000	1'492'000	-427'000	0.00	1'065'000
Charges		1'065'000	1'492'000	-427'000	80'544.95	984'455
Revenus		0	0	0	-80'544.95	80'545
50	Immobilisations corporelles	1'065'000	1'492'000	-427'000	80'544.95	984'455
50340.01	Réfection Av. François-Borel - Electricité	0	0	0	283.35	-283
50340.02	Réfection Rue des Chavannes - Electricité	0	0	0	5'147.70	-5'148
50340.03	Trvx d'entretien du réseau électrique 2019	0	0	0	75'113.90	-75'114
50340.04	Renforcement réseau élec. BT rue des Verge..	0	157'000	-157'000	0.00	0
50340.05	Trvx d'entretien du réseau électrique 2020	0	150'000	-150'000	0.00	0
50340.06	Réseau d'électricité Sachet	0	520'000	-520'000	0.00	0
50340.08	*Réseau électrique Breguettes-Ruffières	360'000	360'000	0	0.00	360'000
50340.09	*Bouclage au Potat-Dessus - Electricité	205'000	205'000	0	0.00	205'000
50340.10	Assainissement d'armoires électriques BT	0	100'000	-100'000	0.00	0
50340.13	Trvx d'entretien du réseau électrique 2021	150'000	0	150'000	0.00	150'000
50340.14	*Rempl. 4 armoires de distribution	50'000	0	50'000	0.00	50'000
50340.15	*Rempl. de compteurs	40'000	0	40'000	0.00	40'000
50340.16	*Renforc. réseau Vivier-Fabrique-Poissine	260'000	0	260'000	0.00	260'000
69	Report au bilan	0	0	0	-80'544.95	80'545
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-80'544.95	80'545



Budget 2021

*	Classification par nature	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
	DEPENSES	4'105'100	4'369'500	264'400	1'386'135.55	-2'718'964
50	Immobilisations corporelles	3'866'600	4'202'000	335'400	1'103'315.20	-2'763'285
50000	Terrains	0	0	0	58'639.35	58'639
50100	Routes / voies de communication	1'378'500	1'354'800	-23'700	290'393.90	-1'088'106
50200	Aménagement des eaux	0	44'200	44'200	0.00	0
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	130'000	110'000	-20'000	51'939.45	-78'061
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	1'065'000	1'492'000	427'000	80'544.95	-984'455
50400	Bâtiments	1'293'100	1'186'000	-107'100	411'967.45	-881'133
50600	Biens mobiliers	0	15'000	15'000	209'830.10	209'830
52	Immobilisations incorporelles	238'500	167'500	-71'000	19'348.35	-219'152
52900	Autres immobilisations incorporelles	238'500	167'500	-71'000	19'348.35	-219'152
55	Participations et capital social	0	0	0	42'636.00	42'636
55400	Participations aux entreprises publiques	0	0	0	42'636.00	42'636
59	Report au bilan	0	0	0	220'836.00	220'836
59000	Recettes reportées au bilan	0	0	0	220'836.00	220'836
	RECETTES	0	0	0	-1'386'135.55	-1'386'136
61	Remboursements	0	0	0	-158'184.00	-158'184
61100	Remboursements de tiers pour des investiss..	0	0	0	-158'184.00	-158'184
63	Subventions d'investissement acquises	0	0	0	-62'652.00	-62'652
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	0	0	0	-62'652.00	-62'652
69	Report au bilan	0	0	0	-1'165'299.55	-1'165'300
69000	Dépenses reportées au bilan	0	0	0	-1'165'299.55	-1'165'300

Budget des dépenses du patrimoine financier 2021

	Dates	Montants bruts Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) Rénovation volets	à voter	15'000.00	15'000.00	
963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière) Panneaux photovoltaïques	à voter	32'000.00	32'000.00	
963008 Kiosque Bas-de-Sachet Aménagement local commercial	24.06.2020	210'000.00	210'000.00	
		<u>257'000.00</u>	<u>257'000.00</u>	<u>-</u>



Budget 2021

	Classification fonctionnelle	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
10	Fonctionnelle	257'000	0	257'000	0.00	257'000
	FINANCES ET IMPOTS	257'000	0	257'000	0.00	257'000
	Charges	257'000	0	257'000	0.00	257'000
96	Administration de la fortune et de la dette	257'000	0	257'000	0.00	257'000
	Charges	257'000	0	257'000	0.00	257'000
963	Biens-fonds du patrimoine financier	257'000	0	257'000	0.00	257'000
	Charges	257'000	0	257'000	0.00	257'000
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	257'000	0	257'000	0.00	257'000
	Charges	257'000	0	257'000	0.00	257'000
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	15'000	0	15'000	0.00	15'000
70	Immobilisations corporelles	15'000	0	15'000	0.00	15'000
70400.04	Rafraîchiss. volets Hôtel de Commune	15'000	0	15'000	0.00	15'000
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	32'000	0	32'000	0.00	32'000
70	Immobilisations corporelles	32'000	0	32'000	0.00	32'000
70400.05	Pose panneaux solaires Sachet 10	32'000	0	32'000	0.00	32'000
963008	Kiosque Bas-de-Sachet	210'000	0	210'000	0.00	210'000
70	Immobilisations corporelles	210'000	0	210'000	0.00	210'000
70400.03	Local commercial de l'impasse du Carraz	210'000	0	210'000	0.00	210'000



Budget 2021

*	Classification par nature	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
	DEPENSES	257'000	0	-257'000	0.00	-257'000
70	Immobilisations corporelles	257'000	0	-257'000	0.00	-257'000
70400	Bâtiments	257'000	0	-257'000	0.00	-257'000